

COMMISSION de l'ECONOMAT  
-----

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Economat qui aura lieu le mercredi 21 avril 1965 à 17 heures dans la salle de réunion du cabinet des adjoints.

Pr. le Maire de LILLE  
L'Adjoint délégué,

F. BROUX

-----  
ORDRE du JOUR  
---



- 65/1 - Fourniture d'insignes et d'écharpes aux adjoints et conseillers municipaux - Délibération à soumettre au conseil municipal.
- 65/2 - Fourniture de denrées alimentaires, pain, biscuits, coquilles, etc. en 1965 - Marché de gré à gré - Rapport à soumettre au conseil municipal.
- 65/3 - Fourniture d'articles textiles en 1965 - Marché de gré à gré - Rapport à soumettre au conseil municipal.
- 65/4 - Fourniture de droguerie et produits d'entretien du 1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat de l'appel d'offres.
- 65/5 - Fourniture de chiffons du 1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat de l'appel d'offres.
- 65/6 - Fourniture de savon mou du 1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat de l'appel d'offres.
- 65/7 - Fourniture de produits chimiques et chlore liquéfié du 1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat de l'appel d'offres.
- 65/8 - Fourniture de cristaux de soude et extrait de javel du 1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat de l'appel d'offres.
- 65/9 - Fourniture de wassingues et lavettes du 1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat de l'appel d'offres.
- 65/10- Fourniture de brosse à dents du 1er avril 1965 au 31 mars 1966. Résultat de l'appel d'offres.
- 65/11- Fourniture de papier machine, duplicateur, de coupe et d'emballage du 1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat de l'appel d'offres - Rapport à soumettre au conseil municipal.
- 65/12- Fourniture d'articles de bureau du 1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat de l'appel d'offres - Rapport à soumettre au conseil municipal.
- 65/13- Fourniture de carbones, stencils, rubans et encres pour duplicateurs du 1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat de l'appel d'offres.
- 65/14- Questions diverses.

-:-:-:-:-

COMMISSION de L'ECONOMAT



-----  
Procès-verbal de la réunion du 21 avril 1965  
-----

La commission de l'économat s'est réunie sous la présidence de M. Broux, adjoint au maire, le mercredi 21 avril 1965 à 17 heures dans la salle de réunion du cabinet des Adjoints.

Etaient présents :

M. Broux, adjoint au maire,  
M. Rousseaux, adjoint au maire,  
M. Heurteaux, conseiller municipal,  
M. Verstraete, conseiller municipal,

Absent : M. Cordonnier, conseiller municipal,

Assistaient également à la réunion :

M. Thibaut, directeur administratif de la  
lère direction,  
M. Jésupret, chef du bureau de l'économat.

-----

M. Broux ouvre la séance à 17 heures et la commission passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

65/1 - Fourniture d'insignes et d'écharpes aux maire, adjoints et conseillers municipaux - Règlement -

La commission approuve le rapport à soumettre à la prochaine réunion du conseil municipal visant le règlement des dépenses pour l'achat d'insignes et d'écharpes.

Rapport transmis au secrétariat général.

65/2 - Fourniture de coquilles, pain, biscuits en 1965 - Marché de gré à gré -

La commission approuve le rapport à soumettre à la prochaine réunion du conseil municipal visant la passation d'un marché de gré à gré avec la société l'Indépendante, 112, boulevard Montebello à Lille.

L'importance de ce marché peut être évaluée à 45.000 francs.

Rapport transmis au secrétariat général.

.../...

65/3 - Fourniture d'articles textiles en 1965 - Marché de gré à gré -

La commission approuve le rapport à soumettre à la prochaine réunion du conseil municipal visant la passation d'un marché avec la Société des Tissus de France pour l'année 1965 et dont l'importance peut être fixée à 25.000 francs.

Rapport transmis au secrétariat général.

65/4 - Fourniture de droguerie et produits d'entretien - Période du 1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat de l'appel d'offres-

Trois grossistes ont été consultés pour cette fourniture comportant 41 produits et articles divers, la plupart livrables en petites quantités :

- M. Delevoy, 46, rue Jean Jaurès à Lille,
- Ets. Locquegnies, 97, rue Guillaume Werniers à Lille,
- Maison Duflot, Place de Strasbourg à Lille.

Comme l'an dernier, la droguerie Duflot n'a pas répondu et seule la maison Locquegnies a soumissionné pour l'ensemble des produits prévus au bordereau pour la somme totale de ..... 11.718,33

Son concurrent, la maison Delevoy a soumis une proposition qui se monte à ..... 11.784,73 n'ayant pas fait d'offres de prix pour les articles 28-30 et 41, mais par contre pour le n° 34 propose des paquets géants au lieu des paquets ordinaires.

Si l'on tient compte de ce qui précède, la comparaison s'établit comme suit :

- Ets. Locquegnies .....	10.647,53
- M. Delevoy .....	10.017,32

d'où une différence de ..... 630,21 en faveur de l'offre Delevoy.

Après examen des bordereaux de prix consentis, la commission propose de répartir les commandes entre ces 2 fournisseurs, qui ont toujours donné satisfaction.

65/5 - Fourniture de chiffons - Période du 1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat de l'appel d'offres -

Quatre maisons ont été consultées et ont fait les offres suivantes :

	Chiffons blancs --	Chiffons couleur --	Total --
- Ets. Combaux 12, Place du Concert <u>Lille</u>	Prév. 1.500 k. 3.900 frs (2,60 le kg.)	Prév. 1.000 k. 1.600 frs (1,60 le kg.)	5.500 frs
- Société Grandin 8, rue de L'Abtè Lemire <u>Lambersart</u>	3.750 frs (2,50 le kg)	1.600 frs (1,60 le kg)	5.350 frs
- Louis Boursier 11, rue du Fg. d'Arras <u>Lille</u>	3.300 frs (2,20 le kg.)	1.250 frs (1,25 le kg.)	4.550 frs
- Société Dubois Père & Fils 64, rue Garibaldi <u>Lille</u>	3.150 frs (2,10 le kg.)	1.250 frs (1,25 le kg.)	4.400 frs

soit une différence de 150 francs en faveur de la Société Dubois.

En raison des difficultés rencontrées par les fournisseurs pour se procurer des chiffons exempts de nylon, la commission avait proposé l'an dernier de répartir les commandes entre les 2 concurrents ayant fait les offres les plus avantageuses.

Après échange de vues, la commission maintient la position prise l'an dernier.

65/6 - Fourniture de savon mou - Période du 1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat de l'appel d'offres -

Trois maisons spécialisées dans la fabrication de ce savon ont été consultées et ont fait parvenir les offres suivantes :

- Société Gadenne-Cornaille <u>Gondecourt (Nord)</u>	0,97 le kg.
- Société Lempereur Frères <u>Escaudain</u>	0,90 le kg.
- Maison Pacquet-Demarco <u>Marquette-Lez-Lille</u>	0,77 le kg.

soit une différence de 0,20 frs et 0,13 frs en faveur de la Maison Pacquet.

Après examen des échantillons proposés et compte tenu de l'avis des différents services utilisateurs, la commission propose de retenir l'offre de la Société Gadenne-Cornaille.

65/7 - Fourniture de produits chimiques et chlore liquéfié - Période  
1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat de l'appel d'offres-

I - Produits chimiques -

Les firmes spécialisées dans ce négoce, qui sont consultées chaque année, ont soumis les propositions suivantes pour les 22 produits prévus au bordereau :

- Decoster-Agache, 2, rue du Cirque à Lille ..... 14.162,55
- Ets. Lotigie, 29, rue Darbo à Roubaix ..... 14.294,49
- Société des Produits Chimiques de Loos à Loos ..... 14.764,37

II - Chlore liquéfié -

Les Ets. Decoster-Agache s'étant retirés de la compétition pour cette fourniture, livrable en tubes de 50 kgs prêts et échangés, à raison de 14.000 kgs environ au service des eaux et 600 kgs aux bains Liberté, la commission se trouve en présence des propositions suivantes :

- Société des Produits Chimiques de Loos..... 130 frs les %  
(T.T.C.)
- Etablissements Lotigie ..... 140,25 "  
(T.T.C.)

Comme les années précédentes, la Société Decoster-Agache se place en tête pour les produits chimiques par une marge de 131,94 et 601,82 sur ses concurrents. Par contre, la Société des Produits Chimiques de Loos a consenti le meilleur prix pour le chlore liquéfié.

En conséquence, la commission propose de retenir la soumission des sociétés précitées.

65/8 - Fourniture de cristaux de soude et extrait de javel en cruchons  
Période du 1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat de l'appel  
d'offres-

Les trois propositions reçues se décomposent comme suit :

- Société Renier Frères, 36, rue Gosselet à Lille
  - cristaux de soude : 4.000 kgs à 0,24 ..... 960,--
  - cruchons de javel : 1.000 à 0,265..... 265,--
  - 
  - 1.225,--
- Etablissements Mercier à Faches-Thumesnil
  - cristaux de soude : 4.000 kgs à 0,24 ..... 960,--
  - cruchons de javel : 1.000 à 0,30 ..... 300,--
  - 
  - 1.260,--

.../...

- Société Lempereur Frères à Escaudain

cristaux de soude : 4.000 kgs à 0.28 .....	I.120,--
cruchons de javel : 1.00 à 0.27 .....	270,--
	-----
	I.390,--

La Société Renier Frères a donc fait l'offre la plus avantageuse pour la ville et la commission propose de la retenir.

65/9 - Fourniture de lavettes et wassingues - Période du 1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat de l'appel d'offres -

Trois fabricants ont été consultés pour la fourniture d'environ:

300 wassingues 95 x 70
10.000 " 70 x 70
2.000 lavettes 35 x 35

Les Etablissements Gérard Motte s'étant désistés, les offres des autres concurrents sont les suivantes :

- Ets. Gouble-Boussemart à Lys-Lez-Lannoy ..... 11.792,--
- Anciens Ets. Barbieux à Wasquehal - 1ère proposition.. 11.978,--
- Anciens Ets. Barbieux à Wasquehal - 2ème proposition.. 12.138,--

Les Etablissements Gouble-Boussemart, actuel fournisseur, dont les produits donnent toute satisfaction, a fait l'offre la plus avantageuse pour la ville et la commission propose de la retenir.

65/10 - Fourniture d'articles de brosserie - Période du 1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat de l'appel d'offres -

Cette consultation basée sur prix et concours d'échantillons a donné les résultats suivants :

- M. Guffroy, 105, rue Daubenton à Roubaix  
(16 articles sur 18) ..... 9.577,50
- Société Guermonprez à Marcq-en-Baroeul..... 9.712,80
- Société Lebon à Lille..... 10.807,40

Si l'on retranche de la soumission Guermonprez les 2 articles non présentés par M. Guffroy, on obtient un montant de... 9.524,08, soit une différence de 53,42 en faveur de la Société Guermonprez.

Il est à noter, d'autre part, que si la brosserie soie et chien- dent de la Société Guermonprez est d'un prix plus avantageux, par contre la brosserie coco de la Société Lebon est offerte à de plus bas prix.

.../...

Après échange de vues et examen des échantillons proposés, la commission propose de retenir les offres de la Société Guermônprez pour la broserie soie et celles de la Société Lebon pour les autres articles.

65/11 - Fourniture de papier machine, duplicateur, de coupe et d'emballage - Période du 1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat de l'appel d'offres -

Sur 6 maisons consultées, une seule proposition a été présentée pour l'ensemble du bordereau. Il s'agit de la Société Rezette & Fils, 89, rue Caumartin à Lille, actuel fournisseur.

La Société Montevrain, 52, rue de Roubaix à Tourcoing a fait parvenir une soumission incomplète en proposant des marques de papier différentes de celles prévues au bordereau à des prix plus élevés que ceux consentis par les Etablissements Rezette.

Le montant de la soumission de ces derniers s'élève à la somme de 33.310,82 et nécessite la passation d'un marché de gré à gré.

Par rapport aux prix consentis l'an dernier, on ne constate aucune augmentation.

La commission retient la proposition des Etablissements Rezette.

Rapport transmis au secrétariat général.

65/12 - Fourniture d'articles de bureau - Période du 1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat de l'appel d'offres -

Comme chaque année, les grossistes suivants ont été consultés:

- Ets. Rezette et Fils, rue Caumartin à Lille,
- Copylux, 31 bis, rue Colbert à Lille,
- Degroote, 61, rue de la Concorde à La Madeleine,
- Maison Gaspard, à Saint-Saulve,
- M. Guilbert, 7, Place de la Gare à Roubaix,
- M. Hellin, 190, rue de Paris à Lille.

Deux propositions seulement ont été reçues pour l'ensemble du bordereau qui comprend 2 lots.

Pour le 1er lot, comportant 91 articles d'usage courant :

- Ets. Rezette & Fils ..... 11.740,81
  - M. Marcel Guilbert à Roubaix..... 10.500,39
- (15.672,22 - 33%)

soit une différence de 1.240,42 en faveur de M. Guilbert.

Pour le 2ème lot, qui comprend 38 articles fabriqués, les 2 maisons précitées ont fait les propositions suivantes :

.../...

- Ets. Rezette ..... 11.998,04
- M. Marcel Guilbert ..... 7.729,87  
(11.537,12 - 33%)

soit une différence de 4.268,17 en faveur de M. Guilbert.

Craignant que cette différence, chiffrée à 5.508 frs 59 pour les deux lots, constatée en faveur des prix consentis par la maison Guilbert, ne se traduise en réalité par une baisse correspondante de la qualité des articles prévus, la commission réserve sa position et donne mandat à son président de trancher la question, après examen complémentaire portant sur les articles les plus marquants.

M. Broux ayant procédé depuis à cet examen, estime qu'il convient de retenir la proposition de M. Guilbert, qui s'avère très avantageuse pour la ville.

Le montant global de la soumission, soit 18.230,26 ne nécessite pas la passation d'un marché.

65/I3 - Fourniture de carbones, stencils, rubans et encres pour dupli-  
cateurs - Période du 1er avril 1965 au 31 mars 1966 - Résultat  
de l'appel d'offres -

Les 6 maisons ci-après ont été mises en compétition pour cette fourniture scindée en 2 lots; d'une part les carbones et rubans, d'autre part les stencils et encres pour duplicateurs :

- Maison Gaspard à Saint-Saulve (Nord)
- M. Guilbert Marcel, 7, Place de la Gare à Roubaix,
- M. Hellin, 190, rue de Paris à Lille,
- M. Lietard, 25, rue de l'Hôpital Militaire à Lille,
- Ets. Eco, 10 bis, avenue Foch à Lille,
- Remington Rand France, 133, rue du Molinel à Lille.

Pour la première fois, 3 maisons ont soumissionné pour la totalité des articles conformes au bordereau.

	1er lot	2ème lot	Total
	--	--	--
- M. Guilbert.....	7.104,33	10.171,34	17.275,67
- M. Lietard .....	7.441,81	9.211,60	16.652,41
- M. Hellin .....	7.945,50	8.148,--	16.093,50

Après examen des diverses soumissions et compte tenu de la qualité des échantillons présentés en encres et stencils, la commission propose de retenir la soumission de M. Lietard, actuel fournisseur. Le montant global de la dépense envisagée ne nécessite pas la passation d'un marché.

.../...



65/I4 - Questions diverses -

Il a été signalé que les insignes remis aux conseillers municipaux comportaient des aspérités qui trouaient les poches. Afin de pallier cet inconvénient, la commission propose l'achat de petits étuis en cuir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 15.

Vu :  
L'Adjoint délégué,  
F. BROUX

Le Secrétaire,  
E. THIBAUT

COMMISSION de L'ECONOMAT  
-----



Vous êtes prié d'assister à la réunion de la commission de l'économat qui aura lieu le jeudi 13 mai 1965 à 17 heures dans la salle de réunion du cabinet des adjoints.

L'Adjoint délégué,

F. BROUX

-----  
ORDRE du JOUR  
---

- 65/15 - Procès-verbal de la réunion du 21 avril 1965
  - 65/16 - Vente de bouteilles vides - Admission en recettes
  - 65/17 - Fourniture de machines à écrire en 1965 - Résultat de l'appel d'offres
  - 65/18 - Fourniture de vestes de protection aux sapeurs-pompiers - Résultat de l'appel d'offres
  - 65/19 - Questions diverses
-

COMMISSION de l'ECONOMAT



Procès-verbal de la réunion du 13 mai 1965

La commission de l'économat s'est réunie sous la présidence de M. Broux, adjoint au maire, le jeudi 13 mai 1965 à 17 heures dans la salle de réunion du cabinet des adjoints.

Etaient présents :

M. Broux, adjoint au maire,  
M. Heurteaux, conseiller municipal,  
M. Verstraete, conseiller municipal,

Excusés :

M. Rousseaux, adjoint au maire,  
M. Cordonnier, conseiller municipal,

Assistaient également à la réunion :

M. Thibaut, directeur administratif de la 1ère direction,  
M. Jésupret, chef du bureau de l'économat.

M. Broux ouvre la séance à 17 heures et la commission passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

65/15 - Procès-verbal de la réunion du 21 avril 1965 -

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

65/16 - Vente de bouteilles vides - Admission en recettes -

En vue de vendre au meilleur prix les bouteilles vides provenant des réceptions organisées à l'Hôtel de ville, les maisons spécialisées ci-après ont été pressenties :

- Ets. Michel et Jean, 23, rue Desaix à Lille
- M. Henri Comeyne, 13, rue de Maubeuge à Lille
- Nord-bouteilles, 62, rue de l'Alcázar à Lille

Nous avons reçu les offres de reprise suivantes, enlèvement sur place :

- |                                |                               |
|--------------------------------|-------------------------------|
| - <u>Ets. Michel et Jean</u> : | 0.15 la bouteille champenoise |
|                                | 0.15 la bordelaise            |
|                                | 0.10 laognaçaise              |
| - <u>M. Comeyne</u> :          | 0,111 la champenoise          |
|                                | 0.15 la bordelaise            |
|                                | 0.08 la cognaçaise            |
| - <u>Nord-bouteilles</u> :     | 0.135 la champenoise          |
|                                | 0.13 les autres bouteilles    |

Les Ets. Michel et Jean, ayant fait l'offre la plus avantageuse, ont été chargés de l'enlèvement du stock, soit :

- 2.600 champenoises	à 0.15	=	390 F
- 501 bordelaises	à 0.15	=	75 F 15
- 305 cognaçaises	à 0.10	=	30 F 50
			-----
			495 F 65

La commission approuve le rapport à soumettre au conseil municipal pour l'admission en recettes de la somme sus-mentionnée.

Rapport transmis au secrétariat général.

65/I7 - Fourniture de machines à écrire en 1965 - Résultat de l'appel d'offres -

Quatorze maisons de la place ont été consultées pour la fourniture de 12 machines neuves répondant aux caractéristiques suivantes :

- caractères élite
- tabulateur décimal automatique 10 touches
- 45 cms de ligne d'écriture
- avec et sans retour électrique
- équipement sans et avec stencilex
- housse, tapis amortisseur et nécessaire d'entretien

A l'exception des Ets. Tardieu et Merlen qui n'ont pas répondu, les autres maisons ont fait les propositions suivantes :

I - Machines avec retour électrique

a) - sans stencilex

- Valbrun	Hermés			
8, rue Jean Sans Peur	ambassador	2.075	20%	I.659
- Sté Japy	Japy			
85, bis Bld. de la Liberté	S.286.D	1.995	20%	I.596

b) - avec stencilex

- Valbrun	.....	I.720
- Japy	.....	I.668

M. Valbrun propose également l'Hermés ambassador, double ruban au prix de :

a) - retour électrique sans stencilex.....	2.295	20%	I.836
b) - " " et " .....			I.896,80

II - Machines sans retour électrique

La comparaison des propositions sur le plan "prix" donne le classement suivant :

Sté Remington	remington standard	I.484.-	30%	I.038.-
Valbrun	hermés standard 8	I.525.-	25%	I.143,75
Lietard	remington intern.	I.595.-	26%	I.179.-
Sté Remington	"	I.595.-	25%	I.196,25
Sté Olympia	olympia SG 3 S	I.800.-	31,17	I.239.-
Veslot	"	I.800.-	30%	I.260.-
Sté Underwood	touch master	I.820.-	30%	I.274.-
Debruyne	olympia SG 3 S	I.800.-	27,5	I.305.-
Blocklet	"	I.800.-	26%	I.332.-
Lietard	"	I.800.-	26%	I.332.-
Olivetti	diaspron 82	I.800.-	25%	I.350.-
Buronord	siemag	I.655.-	15%	I.400.-
Japy	japy S. 285	I.830.-	20%	I.464.-
Sté Ormec	facit	I.668.-	10%	I.502.-
Valbrun	hermés ambass.	I.908.-	20%	I.526,40
Valbrun	" double ruban	2.010.-	20%	I.608.-

En ce qui concerne les concurrents ayant proposé la même marque, la comparaison entre les prix offerts s'établit comme suit :

Sté Olympia	I.239.-	)	
Veslot	I.260.-	(	
Debruyne	I.305.-	)	Olympia
Blocklet	I.332.-	(	
Lietard	I.332.-	)	
Lietard	I.179.-	(	
Sté Remington	I.196,25	)	Remington intern.

### III - Machines à frappe électrique

Sté Olympia	olympia SG E 4I	2.233.-
Blocklet	"	2.262.-
C° I.B.M. France	standard 12	2.457.-

Après échange de vues sur ces propositions, la commission propose, dans le cadre du plan d'équipement prévu à cet effet, de scinder les commandes comme suit, compte tenu des prix avantageux consentis par les fournisseurs et des besoins des différents services :

- 6 remington standard à I.038 F
  - 6 olympia SG 3 S à I.239 F
  - 2 japy S.286 E à I.960 F
- chariot de 63 cm

### 65/18 - Fourniture de vestes de protection aux sapeurs-pompiers. Résultat de l'appel d'offres -

Il s'agit de la fourniture de 41 vestes de protection de cuir noir confectionnées en peaux de mouton du pays choisies, tannage garanti pur chrome, imperméables, indégorgeables, montage pleines peaux, doublure en tartan solide, manches spéciales pivot, grenades et galons posés.

Quatre maisons spécialisées ont été consultées :

- Ets. Bekaert-Nollet à Halluin
- Ets. Marchand Frères à La Bassée

- Le Tailleur de Roubaix à Lille
- La Manufacture tannaise de vêtements de cuir à Lille

Cette dernière firme s'étant abstenue, les autres maisons ont fait les propositions suivantes :

- Ets. Bekaert-Nollet ..... 160 F la pièce
- Le Tailleur de Roubaix ..... 177,90 "
- Ets. Marchand Frères ..... 189 F "

Après échange de vues, la commission propose de retenir l'offre des Ets. Bekaert-Nollet, la plus avantageuse pour la ville.

65/19 - Questions diverses -

Boissons destinées aux réceptions :

Plusieurs maisons spécialisées ayant fait des offres pour la fourniture de champagne, la commission est appelée à examiner à nouveau la question d'achat de boissons destinées aux réceptions.

Il est rappelé les difficultés rencontrées par la précédente commission pour résoudre ce problème, particulièrement délicat en ce qui concerne le choix du champagne et du vin mousseux. Après de nombreux essais, elle avait décidé, au cours de sa réunion du 17 octobre 1961, de retenir le champagne Henriot et le vin mousseux Vouvray-Sommesous, de qualité excellente pour un prix raisonnable. Le champagne Henriot coûte actuellement 11,20 F la bouteille et le Vouvray-Sommesous 4,75 F.

Après échange de vues, la commission propose d'entériner la décision prise antérieurement, se réservant de revoir sa position si une hausse des prix sus-visés intervenait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Hôtel de Ville, le 18 mai 1965

Vu :  
L'Adjoint délégué,  
F. Broux

Le secrétaire,  
E. Thibaut

COMMISSION de L'ECONOMAT



Vous êtes prié d'assister à la réunion de la commission de l'économat qui aura lieu le Jeudi 14 octobre 1965 à 17 heures dans la salle de réunion du Cabinet des adjoints.

L'Adjoint délégué,

F. BROUX

- Ordre du jour -

- 65/20 - Procès-verbal de la réunion du 13 mai 1965.
- 65/21 - Distribution de fin d'année à certaines catégories de la population - Rapport à soumettre au conseil municipal.
- 65/22 - Fourniture d'imprimés en 1965 - Marché de gré à gré - Rapport à soumettre au conseil municipal.
- 65/23 - Fourniture de vins pour les colis de fin d'année - Résultat de l'appel d'offres.
- 65/24 - Fourniture de biscuits pour les colis de fin d'année - Examen des propositions.
- 65/25 - Enlèvement de vieux papiers au cours des années 1966 et 1967 - Résultat de l'appel d'offres - Rapport à soumettre au conseil municipal.
- 65/26 - Fourniture de café - Résultat de l'appel d'offres.
- 65/27 - Fourniture de confiture pour les colis de fin d'année - Résultat de l'appel d'offres.
- 65/28 - Fourniture d'enveloppes en 1966 - Résultat de l'appel d'offres.
- 65/29 - Fourniture de lettres à en tête et imprimés divers en 1966 et 1967 - Résultat de l'appel d'offres.
- 65/30 - Travaux d'impression des fascicules du conseil municipal et du répertoire des actes administratifs. Année 1966 - Résultat de l'appel d'offres.
- 65/31 - Machine à reproduire les documents Rank-Xerox - Location d'un second appareil. Rapport à soumettre au conseil municipal.



C.A. I/II

COMMISSION de l'ECONOMAT

PROCES-VERBAL de la REUNION du 14 OCTOBRE 1965

La commission de l'économat s'est réunie sous la présidence de M. Broux, adjoint au maire, le jeudi 14 octobre 1965 à 17 heures dans la salle de réunion du cabinet des adjoint.

Etaient présents :

M. Broux, adjoint au maire  
M. Rousseaux, adjoint au maire  
M. Heurteaux, conseiller municipal  
M. Verstraete, conseiller municipal

Excusé : M. Cordonnier, conseiller municipal

Assistaient également à la réunion :

M. Thibaut, directeur administratif des services de la fère direction  
M. Jésupret, chef du bureau de l'économat

M. Broux donne lecture de la lettre d'excuse de M. Cordonnier, qui ne peut se rendre libre à 17 heures et souhaite que la commission puisse se réunir après 18 heures.

Après échange de vues, il est décidé que la prochaine réunion commencera à 18 heures 15.

M. Broux ouvre la séance et la commission passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

65/20 - Procès-verbal de la réunion du 13 mai 1965 -

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

65/21 - Distribution de fin d'année à certaines catégories de la population -

La commission adopte dans son ensemble le rapport qui lui est présenté pour cet objet et qui sera soumis à la prochaine réunion du conseil municipal.

Rapport transmis au secrétariat général.

.../...



65/22 - Fourniture d'imprimés en 1965 - Marché de gré à gré -

La commission approuve le rapport à soumettre à la prochaine réunion du conseil municipal visant la passation d'un marché de gré à gré avec l'imprimerie O.S.A.P., 209, rue d'Arras à Lille. L'importance de ce marché peut être évaluée à 30.000 Frs.

Rapport transmis au secrétariat général.

65/23 - Fourniture de vin pour les colis de fin d'année - Résultat de l'appel d'offres -

Comme il est d'usage, il a été fait appel à la concurrence pour cette fourniture comportant 4.500 bouteilles bordeaux rouge et 600 bouteilles bordeaux blanc.

Les 6 maisons ont soumis les offres suivantes :

	<u>Vin rouge</u> la bout.	<u>Vin blanc</u> la bout.
<u>-Ets. Depoorter frères :</u>		
bordeaux rouge sup. (éch. n° 1)	1,60	1,60
appellation contrôlée (éch. n° 2)	1,80	

Les prix sont les mêmes que ceux consentis l'an dernier.

-La Grande Brasserie :

Château Daillan	1,95	1,80
-----------------	------	------

Le fournisseur souligne que ces vins sont de même qualité que ceux présentés l'année dernière sans changement de prix.

-Ets. Fernand Guelton :

		<u>Côtes de</u> <u>bord. St.</u> <u>Macaire</u>
Château Valrose	500 bout.	1,80
	1.000 bout.	1,78
	2.000 bout.	1,76

On constate une diminution de 0,13 sur le prix de la bouteille de vin rouge.

-C° Lilloise des vins et alcools:

		<u>Vin blanc</u>
bordeaux supérieur A.C.	500 bout.	1,75 même qual. 1,75
	1.000 bout.	1,74 1,74
	2.000 bout.	1,73 1,73

Les prix sont en nette diminution par rapport à ceux de l'an dernier. Pour le vin rouge : 2,12 - 2,11 - 2,10  
Pour le vin blanc : 1,87 - 1,86 - 1,85

.../...

-Ets. Catteau-Delahoutre:

bordeaux supérieur A.C.	500 bout.	1,85	bord. sup. AC.	1,65
	1.000 bout.	1,80	demi-sec fruité	
	2.000 bout.	1,75		

M.Revereau :

Château Badens "Minervois" V.D.Q.S.	1,80	bordeaux	1,95
bordeaux vieux A.C.	1,95	Bergerac I/2 sec	1,85

Mêmes prix que ceux consentis l'an dernier.

Après examen de ces propositions, la commission estime qu'il est dans l'intérêt de la ville de scinder les achats et propose la répartition suivante :

<u>Vin rouge</u>		<u>Fournisseurs</u>
- 500 bout. Château Daillan	à 1,95	Grande Brasserie
- 500 bout. bordeaux sup. A.C.	à 1,85	Catteau-Delahoutre
- 500 bout. Château Badens Miner-		
vois	à 1,80	Revereau
- 1.000 bout. bordeaux sup. A.C.	à 1,74	C° Lilloise de Vin et Alcools
- 1.000 bout. bordeaux sup. A.C.	à 1,80	Depoorter Frères
- 1.000 bout. Château Valrose	à 1,78	Guelton

Vin blanc

- 600 bout. Bergerac I/2 sec	à 1,85	Revereau
------------------------------	--------	----------

65/24 - Fourniture de boîtes de biscuits pour les colis de fin d'année - Examen des propositions -

La quantité prévue est de 4.000 boîtes d'un poids de 600 grs environ.

La biscuiterie Lilloise, 40, rue J.J. Rousseau à Lille présente :

- assortiment luxe 450 grs	3,60	la boîte
- mélange familial 900 grs	4,25	"
- mélange printanier 900 grs	3,25	"

La Société l'Indépendante soumet 3 modèles de boîtes de biscuits aux conditions suivantes :

- boîte n° 1 - 600 grs	3,60	la boîte
- boîte n° 2 - 680 grs	4,15	"
- boîte n° 3 - 715	4,35	"

La commission propose de confier à la Société l'Indépendante la totalité de la fourniture de boîtes n° 1 pour les colis de fin d'année. Elle propose également l'achat de 500 boîtes (assortiment luxe) présentées par la Biscuiterie Lilloise destinées plus particulièrement aux réceptions et colis noces d'or.

.../...

65/25 - Enlèvement de vieux papiers au cours des années 1966 et 1967 - Résultat de l'appel d'offres -

Il est de règle de procéder tous les 2 ans à un appel d'offres pour l'enlèvement des vieux papiers provenant des archives et des corbeilles des bureaux de l'Hôtel de Ville et autres établissements municipaux.

En conséquence, en vue des enlèvements à effectuer au cours des années 1966 et 1967, nous avons consulté les négociants suivants :

- Ets. Hantson et C<sup>o</sup> à Saint André
- Ets. Delmotte à Lille
- Ets. S.A.C.I. à Mons-en-Baroeul
- Ets. Deleplanque à Roubaix

Saules, 2 concurrents ont répondu et soumis les offres ci-après exprimées pour 100 kgs selon les catégories.

	<u>Archives</u>	<u>Bouquins</u>	<u>Corbeilles</u>
Ets. Deleplanque	6 F	5 F	2,50 F
Ets. Hantson	6,10 F	4,10 F	3,30 F

Sur les bases des quantités prévues, l'offre des Ets. Hantson s'avère la plus avantageuse pour la ville soit 1.027 F contre 890 F aux Ets. Deleplanque.

~~La commission propose de retenir l'offre des Ets. Hantson.~~

Rapport transmis au secrétariat général.

65/26 - Fourniture de café pour colis de fin d'année - Résultat de l'appel d'offres -

Cinq maisons ont été consultées pour cette fourniture évaluée à environ 1.200 kgs de café, mélange brésil, de qualité supérieure, garanti exempt de tout mouillage ou enrobage, livrable en paquets de 250 grs.

Les Ets. Vandervliet à Lille n'ayant pas répondu, les autres fournisseurs ont fait les propositions suivantes :

Cafés Gautier, 29, rue Jeanne d'Arc à Lille - 3 qualités :

- qualité ménage : 6,489 (valeur 7,80)
- " supérieure : 8,130 (valeur 9,80)
- " extra : 8,925 (valeur 10,80)

soit une remise de l'ordre de 17%

.../...

Maison Vandamme, 2, rue Kléber à La Madeleine - 1 qualité :

- Matador Flandres : 6,90 le kg

Sté Olivier Frères, rue du Bas Chemin à Comines :

- café Boucaut : 7,50 le kg

Cafés Treffel, 9, rue Delphin Petit à Lille - 2 qualités :

- qualité nectar paquet jaune : 7,47 (valeur 9,40)

- qualité spéciale paquet orange: 8,50 (valeur 10,40)

soit une remise d'environ 20%.

Cette maison a maintenu les prix offerts en 1963 et 1964, à savoir 7,47 le kg pour le café nectar paquet jaune, ce qui lui avait valu d'être retenu.

La maison Vandamme présente cette année le café Matador Flandres au lieu de Matador export.

Après examen des propositions et des échantillons présentés, la commission propose de retenir l'offre de la maison Treffel pour le café nectar, paquet jaune.

65/27 - Fourniture de pots de confiture pour les colis de fin d'année - Résultat de l'appel d'offres -

Cet appel d'offres vise la fourniture d'environ 7.000 à 8.000 pots carton de 400 grs net confiture pur sucre, fruits et pommes assortis.

Les deux grossistes consultés ont fait parvenir les offres suivantes :

Sté Vitrac, 39, Avenue du Peuple Belge à Lille -

0,709 le pot, pour un assortiment conditionné de 12 pots comprenant : 2 fraise - 2 abricot - 2 groseille - 4 mirabelle - 2 prune soit 8,508 le carton de 12 pots assortis au lieu de 8,76, prix proposé l'an dernier.

M. Caulet, confiserie "La Lilloise" à Marcq-en-Baroeul -

0,82 le pot fraise - groseille

0,75 le pot cerise

0,70 le pot abricot - reine claud - prune

soit 8,98 le carton de 12 pots assortis contre 8,72 l'année dernière.

La commission propose de retenir l'offre de la Société Vitrac qui s'avère la plus avantageuse pour la ville.

.../...

65/28 - Fourniture d'enveloppes en 1966 - Résultat de l'appel d'offres -

Quatre maisons ont été consultées pour cette fourniture:

- Imprimerie Garcenot, 25, rue Royale, Lille
- Ets. Guilbert, 7, Place de la Gare, Roubaix
- Société Rezette, 89, rue Caumartin, Lille
- Ets. Sepieter, 49 bis, rue Saint Gabriel, Lille

Les soumissions souscrites par les firmes intéressées s'élèvent respectivement à :

- Imprimerie Garcenot ..... 6.796,35
- Ets. Sepieter ..... 6.808,30
- Ets. Rezette ..... 7.586,01
- Ets. Guilbert ..... 8.019,88

Après échange de vues, la commission propose de retenir l'offre des Ets. Sepieter, actuel fournisseur de la ville, bien que légèrement supérieure à celle de M. Garcenot.

65/29 - Fourniture de lettres à en-tête et imprimés divers en 1966 et 1967 - Résultat de l'appel d'offres -

Sept imprimeries de la place ont été consultées pour cette fourniture scindée en deux lots.

Trois maisons ont soumis les offres ci-après ; les autres l'O.S.A.P., Morel et Corduant, Planquart, Sautai s'étant abstenues.

1er lot - lettres à en-tête et imprimés stock économat -

- Garcenot .....23.885 F
- Mahu Chevalier .....26.454,40
- Douriez-Bataille .....26.915,75

2ème lot - imprimés divers -

- Garcenot ..... 9.939,50
- Douriez-Bataille ..... 18.346,50
- Mahu Chevalier ..... 18.698,--

L'imprimerie Garcenot se place donc en tête pour les deux lots, par une différence de 2.569,40 pour le 1er lot et de 8.407 F. pour le 2ème lot, sur ses concurrents immédiats.

D'autre part, cette maison nous signale être équipée et organisée pour honorer la fourniture des deux lots.

La Commission propose de retenir la soumission de l'Imprimerie Garcenot pour les 2 lots, celle-ci étant de beaucoup la plus avantageuse pour la ville.

65/30 - Travaux d'impression des fascicules du conseil municipal et du répertoire des actes administratifs - Année 1966- Résultat de l'appel d'offres

En vue de l'exécution de ces travaux comportant deux lots, d'une part : les fascicules du conseil municipal, d'autre part les fascicules du répertoire des actes administratifs, les imprimeries lilloises ci-après ont été consultées :

- Douriez Bataille, 5, rue Jacquemars Gielée
- Morel et Corduant, 11, rue des Bouchers
- O.S.A.P., 209, rue d'Arras
- Sautai, 46, rue Gauthier de Châtillon

A l'exception de l'imprimerie O.S.A.P. qui s'est abstenue, les autres ont soumis les propositions suivantes :

1er lot - fascicules du conseil municipal

prévision : 1.000 pages environ

	<u>prix de la page imprimée</u>	<u>prix de la page blanche</u>	<u>montant total de la soumission</u>
Douriez Bataille....	41 F	8 F	41.000 F
Morel et Corduant ...	38,70	8 F	38.700 F
Sautai.....	39,80	9,50	39.800 F

2ème lot - fascicules du répertoire des actes administratifs

prévision : 250 pages

Douriez Bataille ...	29,80	7,50	7.450 F
Morel et Corduant ...	31,20	8 F	7.800 F
Sautai.....	31,50	-	7.875 F

L'imprimerie Morel et Corduant se place donc de nouveau en tête en ce qui concerne les fascicules du conseil municipal, dont l'importance des travaux nécessite la passation d'un marché de gré à gré qui peut être fixé à 40.000 F

Par contre, c'est l'imprimerie Douriez Bataille qui a consenti l'offre la plus avantageuse pour l'impression des fascicules du répertoire des actes administratifs dont l'importance ne nécessite pas la passation d'un marché de gré à gré.

En conséquence, la commission propose de retenir l'offre de l'imprimerie Morel et Corduant pour le 1er lot et celle de l'imprimerie Douriez Bataille pour le 2ème lot, ces soumissions étant respectivement les plus avantageuses pour la ville.

Rapport transmis au secrétariat général.

.../...

65/31 - Machine à reproduire les documents Rank-Xerox - Location d'un second appareil -

La commission approuve le rapport à soumettre à la prochaine réunion du conseil municipal relatif à la location d'un second appareil à reproduire les documents Rank-Xerox.

Rapport transmis au secrétariat général.

65/32 - Questions diverses -

Pour faire suite à l'observation présentée au cours de la réunion du conseil d'administration du 14 juin 1965 et relative à la largeur des balais fournis par l'économat pour le nettoyage des fils d'eau, il est précisé que l'économat n'a jamais fourni les dits balais aux services publics. Ces derniers procèdent eux-mêmes à cette acquisition et sont donc bien placés pour exiger des fournitures aux dimensions correspondant à leurs besoins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30.

Vu :  
L'Adjoint délégué  
à l'Economat,

F. BROUX

Le Directeur administratif des  
services de la 1ère direction,

E. THIBAUT



COMMISSION de l'ECONOMAT

-----

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la commission de l'économat qui aura lieu le mardi 26 Octobre 1965 à 18 h.15 dans la salle de réunion du cabinet des adjoints.

L'Adjoint délégué,

F. BROUX

-----

ORDRE du JOUR

-----

- 65/33 - Achat de costumes et uniformes pour agents municipaux. Résultat de l'appel d'offres. Rapport à soumettre au conseil municipal.
- 65/35 - Fourniture de chaussures et brodequins. Résultat de l'appel d'offres.
- 65/35 - Fourniture de blouses et tabliers - Résultat de l'appel d'offres.
- 65/36 - Fourniture de vêtements de travail. Résultat de l'appel d'offres.
- 65/37 - Fourniture de lait, beurre et produits laitiers en 1966. Résultat de l'appel d'offres. Rapport à soumettre au conseil municipal.
- 65/38 - Achat d'une machine offset. Examen des propositions.

-----



COMMISSION de l'ECONOMAT



PROCES-VERBAL de la REUNION du 26 OCTOBRE 1965

La commission de l'économat s'est réunie sous la présidence de M. Broux, adjoint au maire, le mardi 26 octobre 1965 à 18 heures 15 dans la salle de réunion du cabinet des adjoints.

Etaient présents :

- M. Broux, adjoint au maire,
- M. Cordonnier, conseiller municipal,
- M. Heurteaux, conseiller municipal,
- M. Verstraete, conseiller municipal.

Excusé : M. Rousseaux, adjoint au maire.

Assistaient également à la réunion :

M. Thibaut, directeur administratif des services de la 1ère direction,

M. Jésupret, chef du bureau de l'économat.

M. Broux ouvre la séance et la commission passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

65/32 - Procès-verbal de la réunion du 14 Octobre 1965

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

65/33 - Achat de costumes et uniformes pour agents municipaux - Résultat de l'appel d'offres -

En vue de procéder, au cours de l'année 1966, à l'achat de costumes et uniformes destinés aux agents municipaux, un appel d'offres a été adressé aux maisons habituellement consultées pour ces fournitures.

Elles ont soumis les propositions suivantes accompagnées des échantillons correspondants.

- 1 - 10 costumes de cérémonie 3 pièces en tissu grain P.U. de poudre noir

- Tailleur de Roubaix, 10, rue Nicolas Leblanc -Lille 244 F.
- M. Tesse, rue de Courtrai 245 F.
- Ets. Sigrand, rue Neuve 295 F.

.../...

2 - 10 uniformes chauffeurs-touristes 2 pièces en tissu whipcord 450 bleu-marine	<u>P.U.</u>
Tailleur de Roubaix	202 F.
M. Tesse	238 F.
Ets. Sigrand	247 F.
3 - 110 uniformes pour gardes municipaux 2 pièces en tissu whipcord 450 noir	
Tailleur de Roubaix	200,30
M. Tesse	220 F.
Ets. Sigrand	247 F.
4 - 30 uniformes pour gardes municipaux 2 pièces en tissu whipcord 450 noir	
Tailleur de Roubaix	200,30
M. Tesse	220 F.
Ets. Sigrand	255 F.

Après examen des échantillons et des prix correspondants, la commission propose de retenir les soumissions de la maison Tesse qui a donné entière satisfaction durant l'année écoulée et donne son accord pour passer avec ce fournisseur un marché de gré à gré dont l'importance peut être fixée à 40.000 F.

Rapport transmis au secrétariat général.

65/34 - Fourniture de chaussures et brodequins - Résultat de l'appel d'offres -

Trois maisons ont été consultées :

- Ets. Ver Eecke, 248, rue Léon Gambetta à Lille,
- Ets. Robax, 123 bis, rue Paul Lafargue à Lille,
- Ets. Teffri Frères, 25, rue des Tanneurs à Lille.

Les Ets. Robax ne peuvent donner suite à notre demande.  
Les Ets. Ver Eecke n'ont pas répondu.

La maison Teffri a fait les propositions suivantes :

brodequins - prévu : 320 paires

Napo - 1er choix - talon morvan 32,80

bottines noires - prévu : 110 paires

Derby, s/officier, semelle et talon cuir (talon bloc, même prix) 31,80

souliers noirs -

modèle rico, box noir 29,50  
modèle avenir, box noir, double semelle 34,50

Les Ets. Teffri proposent également, en variante :

.../...

brodequins cuir marron foncé, semelle cuir, talon morvan 34,80  
 bottines noires, derby s/officier, box noir, semelle cuir  
 talon morvan ..... 34,80

Après examen des modèles soumis, la commission propose de retenir l'offre des Ets. Teffri, c'est-à-dire les brodequins napoléonien choix à 32,80, les bottines derby à 31,80 et les souliers noirs, modèle rico, à 29,50

65/35 - Achat de blouses et tabliers en 1966 - Résultat de l'appel d'offres -

En vue de procéder à l'achat, durant l'année 1966, de blouses et tabliers à bavette, destinés à diverses catégories du personnel féminin, 2 maisons ont été consultées et ont répondu :

- Ets. Dalle, 7 bis, Boulevard Papin à Lille,
- Ets. Lestoquoy, 24, rue du Molinel à Lille.

Les propositions suivantes ont été faites :

	<u>Dalle</u>	<u>Lestoquoy</u>
- 100 blouses cretonne blanche	14,90	14,20
- 250 blouses cretonne bleue	15,40	14,50
- 285 tabliers à bavette, blancs	7,90	9,20
Total des blouses blanches et bleues :	5.340,--	5.045,--
Total (tabliers à bavette) :	2.251,50	2.622,--

Après comparaison des échantillons et des modèles présentés, la commission propose de retenir les offres les plus avantageuses pour la ville, soit d'une part, celles de la maison Lestoquoy pour les blouses, celle des Ets. Dalle pour les tabliers à bavette.

65/36 - Fourniture de vêtements de travail - Résultat de l'appel d'offres -

Cet appel d'offres, basé sur prix et échantillons, concerne la fourniture de 350 bleus de travail 2 pièces, en tissu type croisé "sanfor", coton pur bleu hydrone, garanti grand teint,

- 65 cottes à bretelles,
- 41 vestes,
- 130 pare-poussière gris en tissu mouliné,
- 70 pare-poussière blancs en tissu sergé, coton pur blanchi irrétrécissable.

Huit maisons ont été consultées et ont répondu :

- Ets. Arreckx, 14, rue des Jardins à Lille,
- Ets. Beaudeau-Lebbe, 2, rue Hurtrel à Armentières,
- Ets. Roquette, 4, rue Parmentier à Lille,
- Société Dupont Etienne, 37, rue A. Parsy à Annoeullin,
- Société Mulliez Frères, 171, rue Pellart à Roubaix,
- Textiles et Confection du Nord, 36 bis, rue Nicolas Leblanc à Lille,
- Société Centraco, 40 à 46, rue de Marquillies à Lille,
- Ets. Bequaert, 18, rue de la Piquerie à Lille (pare-poussière seulement)

.../...

Elles ont fait les propositions suivantes :

350 vêtements de travail (bleus 2 pièces) P.unitaire

Dupont .....	21 F.
Beaudeau .....	21,40
Textiles et Confection du Nord .....	22,30
Centraco .....	23,20
Roquette .....	25,50
Arreckx .....	26,36
Mulliez .....	26,97

65 cottes a bretelles

Dupont .....	12,10
Beaudeau .....	13,20
Textiles et confection du Nord .....	14,42
Centraco .....	14,10
Roquette .....	16,20
Arreckx .....	18,--
Mulliez .....	15,36

41 vestes

Dupont .....	10,50
Beaudeau .....	10,70
Textiles et confection du Nord .....	11,15
Centraco .....	11,45
Roquette .....	12,75
Arreckx .....	13,63
Mulliez .....	13,98

130 pare-poussière gris

Beaudeau .....	17,--
Textiles et confection du Nord .....	17,97
Bequaert .....	18,80
Dupont .....	19,50
Roquette .....	20,--
Arreckx .....	22,36

70 pare-poussière blancs

Beaudeau .....	16,--
Textiles et confection du Nord .....	15,95
Bequaert .....	17,45
Dupont .....	17,50
Roquette .....	17,90
Arreckx .....	18,84

A l'occasion de cet appel d'offres et dans le but de favoriser le commerce lillois, la commission unanime émet un avis de principe visant à écarter dorénavant, dans toute la mesure compatible avec les intérêts de la Ville, les fournisseurs étrangers à la commune.

Observant ce principe et après examen des modèles-types de fabrication déposés, elle propose de retenir les offres suivantes :

.../...

- 350 bleus de travail 2 pièces	Ets. Arreckx à	26,36
- 65 cottes à bretelles	Ets. Centraco à	14,10
- 41 vestes	Textiles et confection du Nord	11,15
- 130 pare-poussière gris	-d°-	17,97
- 70 pare-poussière blancs	Ets. Roquette à	17,90

65/37 - Fourniture de lait pasteurisé, beurre et produits laitiers en 1966. -

Pour cette fourniture qui concerne la livraison d'environ 23.000 litres de lait pasteurisé conditionné en bouteilles et 7.000 litres conditionné en bidons, il a été fait appel à la concurrence aux 2 maisons spécialisées :

- Société Solainor (Amiens) avec succursale à Faches-Thumesnil, 15, rue Léon Gambetta,
- Ets. R. Reneau, 71, rue F. Anicot à Cuincy lez Douai,

Toutes deux consentent un rabais identique, soit 10% sur les prix limites de vente du lait au consommateur, prix fixés par les arrêtés de M. le Préfet du Nord.

L'actuel fournisseur, la Société Solainor, ayant toujours donné satisfaction, la commission propose de retenir l'offre de cette maison.

Rapport transmis au secrétariat général.

65/38 - Achat d'une machine offset - Examen des propositions -

En 1958, le service de l'économat a acquis, pour le prix de 9.410 F., une machine à imprimer offset de marque Rotaprint R.70 destinée à la confection d'une grande partie des imprimés nécessaires aux différents services municipaux.

Chaque année, le nombre d'imprimés confectionnés par nos soins va croissant. De 350.000 en 1962, il est passé à 640.000 en 1964 pour dépasser 700.000 en 1965 et le nombre de clichés actuellement en service atteint 370.

L'économie substantielle réalisée depuis 1959 peut difficilement être chiffrée. Notons seulement que le crédit de 105.000 F. ouvert pour dépenses d'impressions en 1958 a été ramené à 95.000 F en 1959 et que ce crédit est demeuré inchangé jusqu'en 1963 malgré les hausses de prix intervenues entre temps et l'accroissement de la consommation en matière d'imprimés.

Toutefois, cette machine accuse des signes de fatigue et d'usure entraînant d'onéreuses dépenses de réparation et des retards dans l'exécution du travail.

Par ailleurs, elle présente l'inconvénient de ne pouvoir utiliser que les types de papier inférieurs à 150 g au m<sup>2</sup> et d'un format maximum de 21 x 31.

Il serait donc opportun de remplacer l'appareil actuel par un modèle offrant de plus grandes possibilités d'emploi.

.../...

Deux maisons ont été contactées à ce sujet :

- la Société Gestetner, succursale de Lille, qui propose différents modèles de machine offset au prix de 22.340 F, 34.965 F., 47.250 F,
- les Ets. Guyot-Fourchault, succursale de Lille, qui proposent l'offset Rotaprint R.30/90 au prix de 39.000 F.

Les éléments de comparaison, concernant notamment la Rotaprint, étant parvenus tardivement, il est proposé à la commission de confier au service de l'économat le soin de contacter divers utilisateurs tels que le service d'imprimerie de la mairie de Roubaix, de la Préfecture, du Centre Régional de documentation pédagogique, etc., afin de recueillir des avis autorisés.

Il est proposé dans le même temps l'inscription au budget de 1966 d'un crédit provisionnel de 40.000 F., approximativement égal au coût de l'acquisition envisagée.

La commission émet un avis favorable à ces propositions. Elle pourra se prononcer en tout état de cause sur l'un des modèles présentés au cours de sa prochaine réunion.

-----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Vu :  
L'adjoint délégué à  
l'économat,  
F. BROUX :

Le Directeur administratif des  
services de la lère direction,

E. THIBAUT

COMMISSION DE L'ECONOMAT

---



Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'économat qui aura lieu le Jeudi 17 mars à 18 heures dans la salle de réunion du cabinet des adjoints.

Pour le Maire de Lille,  
l'Adjoint délégué,

F. BROUX

---

ORDRE DU JOUR

- 66/1 - Procès-verbal de la réunion du 26 Octobre 1965
- 66/2 - Fourniture de denrées alimentaires, pain, biscuits, coquilles, etc..... en 1966 - Marché de gré à gré rapport à soumettre au conseil municipal
- 66/3 - Fourniture d'articles textiles en 1966 - Marché de gré à gré rapport à soumettre au conseil municipal
- 66/4 - Fourniture de bonneterie, layettes et articles en nylon en 1966 - Marché de gré à gré rapport à soumettre au conseil municipal
- 66/5 - Fourniture de droguerie et produits d'entretien du 1er Avril 1966 au 31 Mars 1967 - résultat de l'appel d'offres
- 66/6 - Fourniture de chiffons du 1er Avril 1966 au 31 Mars 1967 - résultat de l'appel d'offres
- 66/7 - Fourniture de savon mou du 1er Avril 1966 au 31 Mars 1967 - résultat de l'appel d'offres
- 66/8 - Fourniture de produits chimiques et chlore liquéfié du 1er Avril 1966 au 31 Mars 1967 - résultat de l'appel d'offres
- 66/9 - Fourniture de cristaux de soude et extrait de javel du 1er Avril 1966 au 31 Mars 1967 - résultat de l'appel d'offres
- 66/10 - Fourniture de wassingues et lavettes du 1er Avril 1966 au 31 Mars 1967 - résultat de l'appel d'offres
- 66/11- Fourniture de brosserie du 1er Avril 1966 au 31 Mars 1967 - résultat de l'appel d'offres
- 66/12- Fourniture de papier machine, duplicateur, de coupe et d'emballage du 1er Avril 1966 au 31 Mars 1967 - résultat de l'appel d'offres rapport à soumettre au conseil municipal

- 66/13 - Fourniture d'articles de bureau du 1er Avril 1966 au 31 Mars 1967 - résultat de l'appel d'offres - rapport à soumettre au Conseil municipal
- 66/14 - Fourniture de carbones, stencils, rubans et encres pour duplicateurs du 1er Avril 1966 au 31 Mars 1967 - résultat de l'appel d'offres
- 66/15 - Fourniture de machines à écrire en 1966 - résultat de l'appel d'offres
- 66/16 - Fourniture d'uniformes pour le corps des sapeurs-pompiers en 1966 - résultat de l'appel d'offres rapport à soumettre au conseil municipal
- 66/17 - Questions diverses.



COMMISSION de l'ECONOMAT



PROCES-VERBAL de la REUNION du 17 MARS 1966

La commission de l'économat s'est réunie sous la présidence de M. Broux, adjoint au maire, le jeudi 17 mars 1966 à 18 heures dans la salle de réunion du cabinet des adjoints.

Etaient présents :

M. Broux, adjoint au maire,  
M. Cordonnier, conseiller municipal,  
M. Verstraete, conseiller municipal,

Excusés : M. Rousseaux, adjoint au maire,  
M. Heurteaux, conseiller municipal.

Assistaient également à la réunion :

M. Thibaut, directeur administratif des services de la Ière direction,  
M. Jésupret, chef du bureau de l'économat.

M. Broux ouvre la séance à 18 heures 10 et la commission passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

66/1 - Procès-verbal de la réunion du 26 octobre 1965

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

66/2 - Fourniture de denrées alimentaires, pain, biscuits, coquilles en 1966 - marché de gré à gré -

La commission approuve le rapport à soumettre à la prochaine réunion du conseil municipal visant la passation d'un marché de gré à gré avec la société l'Indépendante, 112 Boulevard Montebello à Lille. L'importance de ce marché peut être évaluée à 45.000 Frs.

Rapport transmis au secrétariat général.

66/3 - Fourniture d'articles textiles en 1966 - marché de gré à gré

La commission approuve le rapport à soumettre à la prochaine réunion du conseil municipal visant la passation d'un marché de gré à gré avec la société des Tissus de France pour l'année 1966 et dont l'importance peut être fixée à 25.000 Frs.

Rapport transmis au secrétariat général.

66/4 - Fourniture de bonneterie, layettes et articles en nylon en 1966 - marché de gré à gré -

La commission approuve le rapport à soumettre à la prochaine réunion du conseil municipal visant la passation d'un marché de gré à gré avec la société Léon Lestoquoy et Fils, 24 rue du Molinel à Lille et dont l'importance peut être fixée à 25.000 Frs.

Rapport transmis au secrétariat général.

.../...

66/5 - Fourniture de droguerie et produits d'entretien - période du 1er avril 1966 au 31 mars 1967 - résultat de l'appel d'offres

Cinq maisons ont été consultées pour cette fourniture comportant 39 produits et articles divers, la plupart livrables en petites quantités :

- Ets. Delevoy, 46, rue Jean Jaurès à Lille,
- Droguerie Duflos, 5 Place de Strasbourg Lille,
- M. Locquegnies, 97 rue Guillaume Werniers Lille,
- Droguerie Faidherbe, 1 rue Jombart Lille,
- Sté Sogedi par M. Couvez, 18 avenue du Président Hoover Lille.

La droguerie Duflos n'ayant pas répondu, les autres ont fait les propositions suivantes :

- Ets. Delevoy (36 articles sur 39) .....	II.787,20
- M. Locquegnies .....	I2.I66,68
- Droguerie Faidherbe .....	I2.409,85
- Sté Sogedi (30 articles sur 39).....	I3.I3I,35

Si l'on retranche de la soumission Locquegnies les articles pour lesquels les Ets. Delevoy n'ont pas fait d'offre de prix, la différence en faveur de ces derniers s'élève à 237,68.

Après examen des bordereaux de prix consentis, la commission propose de répartir les commandes entre ces 2 fournisseurs, qui ont toujours donné satisfaction.

66/6 - Fourniture de chiffons - période du 1er avril 1966 au 31 mars 1967 - résultat de l'appel d'offres -

Quatre maisons ont été consultées et ont fait les offres suivantes :

	chiffons blancs prév: I.500 K	chiffons couleur prév: I.000 K	TOTAL =====
- Boursier Louis II, rue du Fg d'Arras Lille -	3.300 (2,20 le Kg)	I.250 (I,25 le Kg)	4.550
- Dubois Père et fils 64, rue Garibaldi Lille -	3.300 (2,20 le Kg)	I.300 (I,30 le Kg)	4.600
- Ets. Combaux I2, Place du Concert Lille -	3.600 (2,40 le Kg)	I.400 (I,40 le Kg)	5.000
- Sté Grandin Père et fils 48, rue de l'Abbé Lemire Lambersart -	3.750 (2,50 le Kg)	I.750 (I,75 le Kg)	5.500

soit une différence de 150 francs en faveur de M. Boursier.

En raison des difficultés rencontrées par les fournisseurs pour se procurer des chiffons exempts de nylon, la commission maintient la position prise l'année dernière, c'est-à-dire la répartition des commandes entre les deux maisons ayant consenti les prix les plus avantageux.

66/7 - Fourniture de savon mou - période du 1er avril 1966 au 31 mars 1967 - résultat de l'appel d'offres -

Trois maisons spécialisées dans la fabrication de ce savon ont été consultées :

- Ets. Gadenne-Cornaille à Gondecourt
- Maison Pacquet, 119 rue du Gl Leclerc à Marquette
- Sté Lempereur Frères, 29 rue C. Desmoulins à Escaudain.

La Sté Lempereur Frères n'ayant pas répondu, les autres ont présenté les soumissions suivantes portant sur la livraison d'environ 10.000 kgs.

- |                         |                           |             |
|-------------------------|---------------------------|-------------|
| - Sté Gadenne-Cornaille | 1,20 le kg x 10.000 kgs = | 12.000 Frs. |
| - Maison Pacquet        | 0,89 le kg x 10.000 kgs = | 8.900 Frs   |

soit une différence de 0,31 Fr au kg et de 3.100 Frs sur l'ensemble de la proposition en faveur de la maison Pacquet.

Jusqu'à présent, la commission avait toujours retenu l'offre de la Maison Gadenne qui fournit un savon mou de qualité parfaite à un prix raisonnable, bien que légèrement supérieur à celui de ses concurrents.

Cette fois-ci la différence de prix est très sensible et la commission décide de faire procéder à un essai des échantillons présentés ainsi qu'à leur analyse par le laboratoire municipal.

66/8 - Fourniture de produits chimiques et chlore liquéfié - période du 1er avril 1966 au 31 mars 1967 - résultat de l'appel d'offres

I - Produits chimiques -

Les firmes spécialisées consultées ont soumis les propositions suivantes :

- |  |           |
|--|-----------|
| - Decoster-Agache, 2 rue du Cirque à Lille ..... | 14.023,36 |
| - Ets. Lotigie, 29 rue Darbo à Roubaix .....     | 14.437,41 |
| - Sté des Produits chimiques de Loos .....       | 14.699,13 |

II - Chlore liquéfié -

Pour cette fourniture (16.000 kgs environ) livrable en tubes de 50 kgs prêtés et échangés, les maisons précitées ont fait les offres suivantes :

- |  |           |         |
|--|-----------|---------|
| - Sté des Produits chimiques de Loos ..... | 131,5 Frs | % K TTC |
| - Decoster-Agache .....                    | 142 Frs   | "       |
| - Ets. Lotigie .....                       | 145 Frs   | "       |

Comme les années précédentes, la Sté Decoster-Agache se place en tête pour les produits chimiques par une marge de 414,05 et 675,77 sur ses concurrents. Par contre, la Sté des Produits chimiques de Loos a fait l'offre la plus avantageuse pour le chlore liquéfié.

En conséquence, la commission propose de retenir la soumission des sociétés les mieux placées.

.../...

66/9 - Fourniture de cristaux de soude et extrait de javel en cruchons - période du 1er avril 1966 au 31 mars 1967 - résultat de l'appel d'offres -

Les deux maisons consultées ont fait les propositions suivantes:

- <u>Ets. Mercier à Fâches-Thumesnil -</u>		
4.000 kgs de cristaux de soude	à 0,2025 .....	810 Frs
1.100 cruchons de javel	à 0,279 .....	306,90
		-----
		1.116,90
- <u>Ets. Renier, 36 rue Gosselet à Lille</u>		
4.000 kgs de cristaux de soude	à 0,25 .....	1.000 Frs
1.100 cruchons de javel	à 0,27 .....	297 Frs
		-----
		1.297 Frs

Les Ets. Mercier ont fait l'offre la plus avantageuse pour la ville et la commission propose de la retenir.

66/10 - Fourniture de wassingues et lavettes - période du 1er avril 1966 au 31 mars 1967 - résultat de l'appel d'offres -

Trois fabricants ont été consultés pour la fourniture d'environ

300 wassingues	95 x 70
10.000 "	70 x 70
3.000 lavettes	35 x 35

Les Ets. Motte, 89 rue Bernard Palissy à Roubaix s'étant abstenus, les propositions suivantes ont été faites :

- Ets. Barbieux .....	11.517 Frs
- 25, rue Voltaire à Wasquehal	
- Ets. Gouble-Boussemart .....	12.172 Frs
- 64, rue du Gl Leclerc à Lys-lez-Lannoy	

soit une différence de 655 Frs en faveur des Ets. Barbieux.

Après examen des échantillons proposés par les deux firmes, la commission propose de retenir l'offre des Ets. Gouble-Boussemart.

66/11 - Fourniture d'articles de broserie - période du 1er avril 1966 au 31 mars 1967 - résultat de l'appel d'offres -

Cette consultation basée sur prix et échantillons a donné les résultats suivants :

- Sté Guernonprez à Marcq-en-Baroeul .....	9.661,02
(17 articles sur 18)	
- Sté Lebon à Lille .....	10.810,50

Si l'on retranche de la soumission Lebon l'article pour lequel la Sté Guernonprez n'a pas fait d'offre de prix, la différence en faveur de cette dernière s'élève à 1.044,48 Frs.

La soumission présentée par M. Guffroy, 105 rue Daubenton à Roubaix ne comporte que 11 articles sur 18 et les prix sont supérieurs à ceux de ses concurrents.

Comme l'an dernier, la brosserie soie et chiendent de la Sté Guermont est d'un prix plus avantageux; par contre, la brosserie coco de la Sté Lebon est offerte à de plus bas prix.

Après échange de vue et examen des échantillons proposés, la commission propose de retenir les offres de la Sté Guermont pour la brosserie soie et chiendent et celle de la Sté Lebon pour les autres articles.

66/12 - Fourniture de papier machine, duplicateur, de coupe et d'emballage - période du 1er avril 1966 au 31 mars 1967 - résultat de l'appel d'offres -

Sur cinq maisons consultées, trois ont fait parvenir des propositions pour l'ensemble du bordereau :

- Sté Rezette et fils, 89 rue Caumartin Lille .....	32.588,67
- M. Degroote, 61 rue de la Concorde La Madeleine .	35.450,10
- Ets. Guilbert M. 4 Quai du Sartel Roubaix .....	37.764,48

soit une différence de 2.861,43 et 5.175,81 en faveur de la Sté Rezette et fils.

M. Hellin, 190 rue de Paris à Lille n'a pas répondu et la Sté Montevrain, 52 rue de Roubaix à Tourcoing a présenté une soumission trop incomplète (il manque 15 articles) pour être retenue.

Par rapport aux prix consentis l'année dernière, on ne constate aucune augmentation dans la soumission Rezette. Celle-ci se montant à 32.588,67 nécessite la passation d'un marché de gré à gré.

La commission retient la proposition de la Sté Rezette et fils.

Rapport transmis au secrétariat général.

66/13 - Fourniture d'articles de bureau - période du 1er avril 1966 au 31 mars 1967 - résultat de l'appel d'offres -

Comme chaque année, diverses maisons ont été consultées :

- Copylux, 31 rue Colbert Lille	
- M. Degroote, 61 rue de la Concorde La Madeleine	
- Ets. M. Guilbert, 4 Quai du Sartel Roubaix	
- M. Hellin, 190 rue de Paris Lille	
- Mme Gelot, 10 rue d'Arsonval Lille	
- Sté Rezette et fils, 89 rue Caumartin Lille	

Seules, deux maisons ont répondu pour l'ensemble du bordereau qui comporte 2 lots. Les autres se sont abstenues.

Pour le 1er lot qui comprend la fourniture de 100 articles d'usage courant :

- Sté Rezette et fils .....	21.756,90
- Ets. Guilbert .....	20.080,37

soit une différence de 1.676,53 en faveur des Ets. Guilbert.

.../...

Pour le 2ème lot qui présente 41 articles fabriqués, les deux maisons précitées ont fait les propositions suivantes :

- Sté Rezette et fils ..... 23.768,36
- Ets. Guilbert ..... 17.153,23

soit une différence de 6.615,13 en faveur des Ets. Guilbert.

Comme l'an dernier, la Maison Guilbert, notre actuel fournisseur, présente des articles qui, à l'usage, se sont révélés satisfaisants. La commission retient à nouveau ses propositions.

Il est convenu que, pour le prochain appel d'offres, des échantillons seront fournis préalablement aux soumissionnaires par les soins de l'économat.

Rapport transmis au secrétariat général.

66/I4 - Fourniture de carbones, stencils, rubans et encres pour duplicateurs - période du 1er avril 1966 au 31 mars 1967-résultat de l'appel d'offres

Pour cette fourniture, scindée en 2 lots, il a été fait appel aux maisons suivantes :

- Ets. Guilbert Marcel, 4 Quai du Sartel Roubaix
- M. Hellin, 19 rue de Paris Lille
- M. Lietard, 25 rue de l'Hôpital Militaire Lille
- Ets. Eco, 10 bis, avenue Foch Lille
- Sté Remington Rand France, 133 rue de Molinel Lille

Trois maisons ont soumissionné pour la totalité des articles conformes au bordereau. La Sté Remington présente une soumission incomplète (manque 10 articles) et les Ets. Eco présentent les carbones et rubans de leur fabrication en variante.

Pour le 1er Lot :

- M. Lietard ..... 7.577,35
- M. Hellin ..... 7.739,40
- Ets. Guilbert ..... 7.560,58

ce qui donne une différence de 16,77 et 178,82 en faveur des Ets. Guilbert.

Pour le 2ème Lot :

- M. Lietard ..... 10.837,90
- M. Hellin ..... 9.130
- M. Guilbert ..... 10.591,60

ce qui donne une différence de 1.461,60 et 1.707,90 en faveur de M. Hellin.

Pour le premier lot, la commission retient cette année encore la proposition de M. Lietard, supérieure de 16,77 Frs seulement à celle des Ets. Guilbert, compte tenu de ce que le fournisseur a toujours donné satisfaction.

Concernant le deuxième lot, les Ets. Guilbert et M. Hellin proposent des encres qui ne conviennent pas aux duplicateurs utilisés

.../...

par le service de dactylographie. M. Lietard est donc retenu également pour le deuxième lot.

Eu égard au montant de la soumission 18.415,25 et des commandes imprévues, soit de matériel ou de produits, il apparaît nécessaire de passer avec M. Lietard un marché de gré à gré.

Rapport transmis au secrétariat général.

66/I5 - Fourniture de machines à écrire en 1966 - résultat de l'appel d'offres -

Quatorze maisons de la place ont été consultées pour la fourniture de 12 machines neuves répondant aux caractéristiques suivantes :

- caractère élite
- tabulateur décimal automatique 10 touches
- 45 cms de ligne d'écriture
- avec et sans retour électrique
- équipement sans stencilex
- et avec stencilex (cylindres et rouleaux entraîneurs)
- housse, tapis amortisseur et nécessaire d'entretien.

Les Ets. Tardieu & Merlen et la Sté Underwood ayant négligé de répondre, les propositions suivantes ont été faites :

I - machines avec retour électrique -

a) sans stencilex

			<u>Rabais</u>	
- Sté Japy	Japy S. 286 D	1.995	20%	1.596 Frs
- M. Valbrun	hermès ambassador	2.074	25%	1.555,50

b) avec stencilex

- Sté Japy	1.668 Frs
- M. Valbrun	1.612,50

M. Valbrun propose également l'hermès ambassador double ruban et retour électrique au prix de :

2.295      20%      1.836 Frs

II - machines sans retour électrique

La comparaison des propositions sur le plan "prix" donne le classement suivant :

- Sté Remington	remington standard	1.484	30%	1.038,80
- Blocklet	idéal	1.520	25%	1.140,-
- Lietard	remington internat.	1.595	28%	1.148,40
- Sté Remington	d°	1.595	25%	1.196,25
- Valbrun	hermès standard 9	1.614	25%	1.210,50
- Sté Japy	japy SC 3	1.530	20%	1.224,-
- Sté Olympia	olympia SG 3 S	1.800	31,17	1.239,-
- Veslot	d°	1.800	30%	1.260,-
- Ets. Debruyne	olympia SG 3/S	1.800	30%	1.260,-
- Olivetti	diaspron 82	1.800	30%	1.260,-
- Lietard	olympia SG 3/S	1.800	28%	1.296,-
- Buronord	siemag	1.655	15%	1.400,-
- Valbrun	hermès ambassador	1.908	25%	1.431,-
- Sté Ormec	facit T2	1.668,35	12%	1.468,15

En ce qui concerne les concurrents ayant proposé la même marque, la comparaison entre les prix offerts s'établit comme suit :

	( Sté Olympia	I.239 Frs
	) Veslot	I.260 Frs
olympia SG 3/S	( Debruyne	I.260 Frs
	) Lietard	I.296 Frs

remington internat.	( Lietard	I.148,40
	) Sté Remington	I.196,25

III - machines à frappe électrique -

- Sté Olivetti	tekne 3/46 cms	2.520 Frs	
- Sté Olympia	olympia SGE 4I	2.233 Frs	
- Cie IBM France	standard 42 cms	2.475 Frs	
- "	standard 50 cms	2.628 Frs	
	à tête interchangeable	2.96I Frs	le tête 94 F
	(avec I tête)		

Compte tenu des besoins des services et du montant du crédit alloué, la commission propose l'achat de :

- Cie IBM France	- I machine à frappe électrique		
	à tête interchangeable	2.96I Frs	
- Sté Olympia	- I machine à frappe électrique		
	olympia SGE 4I	2.233 Frs	
	- 6 machines olympia SG 3/S		
	à I.239 Frs	7.434 Frs	
- Sté Olivetti	- 4 machines diaspron 82		
	à I.260 Frs	5.040 Frs	

66/I6 - Fourniture d'uniformes pour le corps des sapeurs-pompiers en 1966. - résultat de l'appel d'offres -

Trois maisons ont été consultées et ont répondu :

- Ets. "Au tailleur de Roubaix" à Lille
- Ets. Sigrand à Lille
- Anciens Ets. Boutry-Tesse à Lille

Résultats

<u>Uniformes prévus</u>	<u>Boutry-Tesse</u>	<u>Tailleur</u> <u>Roubaix</u>	<u>Sigrand</u>
- 27 tenues pour officiers et s/officiers	242,-	244,30 254,30	270,- 280,-
- 102 tenues pour caporaux-chefs caporaux et sapeurs-pompiers	225,-	239,50 249,50	255,- 260,-
- 125 pantalons pour sapeurs	73,-	67,- 75,-	82,- 82,60
- 15 manteaux	207,-	218,70	180,- 200,- 247,-
			.../...



Montant total des soumissions :

- Boutry-Tesse .....	42.632,-
- Tailleur de Roubaix (Ière proposition) .....	42.680,60
- Sigrand (Ière proposition) .....	46.250,-

Après examen des échantillons de tissu présentés, la commission propose de retenir l'offre des anciens Ets. Boutry-Tesse dont le montant : 42.632 Frs nécessite la passation d'un marché de gré à gré.

Rapport transmis au secrétariat général.

-----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Vu :  
L'Adjoint délégué  
à l'économat,

F. BROUX

Le Directeur administratif  
des services de la Ière Direction,

E. THIBAUT



Commission de l'économat

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'économat qui aura lieu le Jeudi 7 Avril à 18 heures dans le bureau du Directeur administratif des services de la 1ère Direction - 1er pavillon - 1er étage.

Pour le Maire de Lille  
l'Adjoint délégué,

F. BROUX

ORDRE DU JOUR

- 66/17 - Procès-verbal de la réunion du 17 mars.
- 66/18 - Fourniture de champagne en 1966-résultat de l'appel d'offres.
- 66/19 - Fourniture de savon mou du 1er Avril 1966 au 31 Mars 1967 - résultat des analyses et essais effectués.
- 66/20 - Questions diverses.

COMMISSION de l'ECONOMAT



PROCES-VERBAL de la REUNION du 7 AVRIL 1966

La commission de l'économat s'est réunie sous la présidence de M. Broux, adjoint au maire, le jeudi 7 Avril 1966 à 18 heures dans le bureau du Directeur administratif des services de la Ière Direction.

Etaient présents :

M. Broux, adjoint au maire,  
M. Cordonnier, conseiller municipal,  
M. Heurteaux, conseiller municipal,

Excusés : M. Rousseaux, adjoint au maire,  
M. Verstraete, conseiller municipal.

Assistaient également à la réunion :

M. Thibaut, Directeur administratif des services de la Ière Direction,  
M. Jésupret, Chef du bureau de l'économat.

M. Broux ouvre la séance à 18 heures et la commission passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

66/17 - Procès-verbal de la réunion du 17 mars 1966 -

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

66/18 - Fourniture de champagne en 1966 - résultat de l'appel d'offres -

Quatorze maisons ont été consultées pour cet appel d'offres basé sur prix et échantillons, visant la fourniture d'environ 1.500 bouteilles de champagne, qualité brut.

Les maisons : Lescroart, rue Colson, Depoorter Frères, rue de la Louvière, Duprey Frères, rue Crespel Tilloy, n'ont pas répondu à notre appel.

Les onze maisons suivantes ont transmis leurs propositions dans les délais prescrits.

- M. Villez, 81 Bd Carnot Lille
- Anc. Ets. Barbieux, 1 Place Jacquart Lille
- M. Lerouge, 22 Bd Denis Papin Lille
- M. Revereau, 212 rue d'Arras Lille
- La Grande Brasserie, 39 Bd de la Moselle Lille
- Ets. Guelton, 409 rue Léon Gambetta Lille
- Cie Lilloise des vins et alcools, 37 Bd Montebello Lille
- Agence Panien, 82 rue de l'Hôpital Militaire Lille
- M. Meurisse, 63 rue Faidherbe Lille
- Pourbaix & Christiaens, 50 rue Princesse Lille
- M. Fauvarque & Cie, 4 rue des Trois Mollettes Lille

Les prix proposés se situent entre 8 et 15 Frs 10 la bouteille selon la progression suivante :

.../...

- La Grande Brasserie	Champagne	Devilmorel	8 Frs
- Cie Lilloise des vins & alcools	"	Burtin	8,80
- Pourbaix & Christiaens	"	Pol Loys	9 Frs
- M. Lerouge	"	Delagrance brut	
		sélection	9,50
- Anc. Ets. Barbieux	"	Abelé carte blanche	10,13
- Ets Fauvarque	"	De Valencourt	10,20
- La Grande Brasserie	"	L. Perrier Crémant	10,30
- M. Lerouge	"	Delagrance blanc de	
		blanc d'Ay	10,60
- Anc. Ets. Barbieux	"	Abelé - sourire de	
		Reims	10,64
- La Grande Brasserie	"	Germain	10,70
- M. Revereau	"	De Venoge	10,75
- Ets. Guelton	"	Canard Duchene	10,95
- Pourbaix & Christiaens	"	Eug. Cliquot	11,30
- M. Meurisse	"	De Castellane	12 Frs
- M. Villez	"	Moët et Chandon	12,30
- Agence Panien	"	Henriot	12,35
- Ets. Guelton	"	Mercier	12,70
- Pourbaix & Christiaens	"	Piper brut	15,10
- Pourbaix & Christiaens	"	" " extra	
		cuvée des ambassadeurs	15,10

Afin de se prononcer au mieux dans un choix particulièrement délicat, la commission a fait appel au concours d'un professionnel, lui confiant la mission d'effectuer une sélection qualitative des vins en présence, l'anonymat des marques étant rigoureusement respecté.

Ce classement opéré et après avoir, à son tour, procédé à une dégustation des champagnes soumis en échantillon, la commission propose de retenir, compte tenu des prix consentis, la soumission de la Sté Esclavy, Villez, Caillier, 81 Bd Carnot à Lille, qui fournit le champagne Moët et Chandon, brut impérial, à un prix de revient de 12,30 Frs la bouteille.

Cette soumission restera valable tant que le prix et la qualité demeureront inchangés.

66/19 - Fourniture de savon mou du 1er avril 1966 au 31 mars 1967 - résultat des analyses et essais effectués -

Lors de sa réunion du 17 mars 1966, la commission avait décidé, avant de choisir le fournisseur de savon mou, de faire procéder par le Laboratoire municipal à l'analyse des produits présentés et à des essais par le service d'entretien de l'Hôtel de Ville.

Cet examen a donné les résultats suivants:

- échantillon n° 1 -  
Sté Gadenne-Cornaille - prix proposé : 1,20 le kg

savon mou 40% d'acides gras. Il s'agit d'un savon préparé au moyen d'acides gras purs distillés et aromatisés à l'essence de citron. Très bonne qualité.

Ce savon donne toute satisfaction au service d'entretien de l'Hôtel de Ville, qui l'utilise depuis de nombreuses années.

- échantillon n° 2 -  
Maison Pacquet - prix proposé : 0,89 le kg

savon mou ne renfermant pas la quantité réglementaire d'acides gras, soit 40%. Il s'agit d'un savon préparé au moyen d'acides

gras moins purs. Ce savon ne peut pas être commercialisé sous la dénomination "savon mou 40%".

Pour le service d'entretien, deux raisons motivent l'avis très réservé qu'il émet concernant ce savon : 1°) il faudrait en utiliser une plus grande quantité pour le traitement d'une surface identique; 2°) même à qualité égale, la persistante et insupportable odeur qu'il dégage condamneraient son utilisation.

En conséquence, la commission propose de retenir la soumission de la Sté Gadenne-Cornaille.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 30.

Vu :  
L'Adjoint délégué  
à l'économat,

F. BROUX

Le Directeur administratif  
des services de la 1ère Direction,

E. THIBAUT

COMMISSION DE L'ECONOMAT

---



Vous êtes prié d'assister à la réunion de la commission de l'économat qui aura lieu le jeudi 29 septembre 1966 à 18 H dans la salle de réunion du cabinet des Adjoints.

Pour le Maire de Lille,  
l'Adjoint délégué,  
F. BROUX.

ORDRE DU JOUR

- 66/20 - Lecture du procès-verbal de la réunion du 7 avril 1966.
- 66/21 - Distribution de fin d'année à certaines catégories de la population - Rapport à soumettre au Conseil Municipal.
- 66/22 - Achat d'une machine à imprimer offset -  
Marché de gré à gré - Rapport à soumettre au Conseil Municipal.
- 66/23 - Achat d'une machine à plier, rainer et perforer -  
Rapport à soumettre au Conseil Municipal.
- 66/24 - Impression des documents administratifs en 1967 - Résultat de l'appel d'offres.
- 66/25 - Impression des fascicules du Conseil Municipal en 1967 - Résultat de l'appel d'offres - Marché de gré à gré - Rapport à soumettre au Conseil Municipal.
- 66/26 - Fourniture de lait, beurre et produits laitiers en 1967 - Résultat de l'appel d'offres - Marché de gré à gré - Rapport à soumettre au Conseil Municipal.
- 66/27 - Fourniture d'uniformes pour services municipaux en 1967 - Résultat de l'appel d'offres - Marché de gré à gré - Rapport à soumettre au Conseil Municipal.
- 66/28 - Questions diverses.

COMMISSION de l'ECONOMAT  
-----PROCES-VERBAL de la REUNION du 29 SEPTEMBRE 1966

La commission de l'économat s'est réunie, en l'absence de M. Broux, sous la présidence de Mme Lempereur, Adjoint au Maire, le Jeudi 29 Septembre 1966 à 18 heures 15, dans la salle de réunion du Cabinet des Adjointes.

Etaient présents :

Mme Lempereur, Adjoint au Maire,  
M. Cordonnier, Conseiller municipal,  
M. Heurteaux, Conseiller municipal,  
M. Verstraete, Conseiller Municipal,

Excusé.: M. Broux, Adjoint au Maire

Assitaient également à la réunion :

M. Thibaut, directeur administratif des services de la Ière  
Direction,  
M. Jésupret, Chef de bureau de l'économat.



-----

Mme Lempereur ouvre la séance et la commission passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

66/20 - Procès-verbal de la réunion du 7 Avril 1966.

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

66/21 - Distribution de fin d'année à certaines catégories de la population.

La commission adopte dans son ensemble le rapport qui lui est présenté et qui sera soumis à la prochaine réunion du conseil municipal.

Rapport transmis au secrétariat général.

66/22 - Achat d'une machine à imprimer offset.

Depuis 1958, le service de l'économat utilise une machine à imprimer offset de marque Rotaprint R. 70 destinée à la confection d'une grande partie des imprimés nécessaires aux différents services municipaux.

Cette machine, achetée d'occasion, accuse des signes de fatigue et d'usure entraînant d'onéreuses dépenses de réparation et des retards dans l'exécution du travail. Par ailleurs, elle présente l'inconvénient de ne pouvoir utiliser que les types de papier inférieurs à 150 grs au m<sup>2</sup> et d'un format maximum de 21 x 31.

Il est apparu opportun de remplacer l'appareil actuel par un modèle offrant de plus grandes possibilités d'emploi.

Lors de sa réunion du 26 Octobre 1965, la commission avait examiné les propositions reçues. Par manque d'éléments de comparaison, elle avait confié le soin au service de l'économat de contracter divers services utilisateurs afin de recueillir des avis autorisés.

A la suite des renseignements fournis, le choix de la commission se porte sur le duplicateur offset Gestetner Mod. 202 standard qui répond le mieux à nos besoins. De conception simple, cet appareil permet l'exécution des travaux de duplication les plus sommaires, de même que les travaux d'impression de la plus haute qualité en noir et en couleur à l'aide, soit de plaques papier pour courts tirages, soit de plaques métal pour plus de 2.000 copies.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

- poids : 350 kgs
- dimension : L : 1 m 55 - I : 0 m 71 - H : 1 m 27
- surface d'impression : 260 x 415 mm
- grammage : 32 à 325 grs au m<sup>2</sup>
- format du papier minimum : 76 x 127 mm
- vitesse variable de 3.200 à 6.000 copes heure
- alimentation automatique à succion.

Il est équipé d'un nettoyeur de rouleaux encres.

Son prix est de 40.150 Frs toutes taxes incluses; il comprend les frais de livraison et d'installation à domicile, la formation de l'opérateur en usine, une garantie de 12 mois contre tous vices de fabrication, ainsi qu'un entretien gratuit d'une année comportant :

- a) 6 visites bimestrielles d'entretien préventif
- b) toutes visites indispensables entre-temps
- c) la fourniture et la pose gratuite des pièces usées normalement à l'exception des moteurs et des pièces représentant des fournitures.

La commission donne son accord pour passer avec la Ste Gestetner un marché de gré à gré de 40.150 Frs pour l'acquisition du matériel sus-visé.

Rapport transmis aux services financiers.

66/23 - Achat d'une machine à plier, rainer et perforer.

En vue de compléter le matériel du service d'imprimerie de la mairie, il est proposé l'achat d'une machine à plier, rainer et perforer permettant la confection des chemises, carnets, blocs, etc. destinés aux différents services municipaux.

La Sté Grog & Cie, 25 rue Jacquemars Gielée à Lille, concessionnaire pour la région Nord des plieuses Suprafold, a été contactée et fait la proposition suivante :

- Mod. 350 - machine à plier - fonctionnement électrique (voltage à préciser) équipée de 2 poches permettant de réaliser 1 ou 2 plis parallèles dans des documents allant de 32 g jusqu'à 250 g, pourvue d'une alimentation automatique assurant une production de 5 à 15.000 plis à l'heure selon grammage et format. En outre, ce matériel est susceptible de rainer, couper et perforer.:
- Prix - 4.793 Frs - taxe locale 2,75 % incluse.
- Garantie - 1 an contre tout vice de fabrication.

La Sté garantit la mise en service de son appareil par ses spécialistes et un service après-vente gratuit en assure le bon fonctionnement.



Compte tenu des renseignements fournis, la commission propose l'acquisition de ce matériel.

Rapport transmis aux services financiers.

66/24 - Travaux d'impression des fascicules du conseil municipal et du répertoire des actes administratifs - Année 1967 - résultat de l'appel d'offres -

En vue de l'exécution de ces travaux comportant deux lots : d'une part les fascicules du Conseil municipal, d'autre part les fascicules du répertoire des actes administratifs, nous avons consulté les imprimeries lilloises ci-après :

- - Douriez-Bataille, 5 rue Jacquenars Giélee
  - Morel & Corduant, II rue des Bouchers
  - Sautai, 46 rue Gauthier de Châtillon
- qui ont envoyé les propositions suivantes :

- 1er lot - Fascicules du Conseil municipal -  
prévision : 1.000 pages environ

	<u>Prix de la page imprimée</u>	<u>Prix de la page blanche</u>	<u>Montant total de la soumission</u>
- Douriez-Bataille	42.20	8.02	41.000.00
- Morel & Corduant	40.00	8.20	40.000.00
- Sautai	41.20	8.20	41.200.00

- 2ème lot - Fascicules du répertoire des actes administratifs -  
prévision : 250 pages environ

- Douriez-Bataille	30.70	7.52	7.675.00
- Morel & Corduant	32.00	8.20	8.000.00
- Sautai	32.50	8.20	8.125.00

L'imprimerie Morel & Corduant se place donc de nouveau en tête en ce qui concerne les fascicules du Conseil municipal, dont l'importance des travaux nécessite la passation d'un marché de gré à gré qui peut être fixé à 40.000 Frs.

Par contre c'est l'imprimerie Douriez-Bataille qui a consenti l'offre la plus avantageuse pour l'impression des fascicules du répertoire des actes administratifs dont l'importance ne nécessite pas la passation d'un marché.

En conséquence, la commission propose de retenir l'offre de l'imprimerie Morel & Corduant pour le 1er Lot et celle de l'imprimerie Douriez-Bataille pour le 2ème Lot.

Rapport transmis au secrétariat général.

66/25 - Fourniture de lait pasteurisé, beurre et produits laitiers en 1967 -

Pour cette fourniture qui concerne la livraison d'environ 23.000 litres de lait pasteurisé conditionné en bouteilles et 7.000 litres conditionné en bidon, il a été fait appel à la concurrence aux 2 maisons spécialisées :

- Société Solainor (Aniens) avec succursale à Fâches-Thunesnil -  
15, rue Léon Gambetta
- Ets. R. Reneau, 71 rue d'Anicot à Cuincy-lez-Douai.

Seule la Sté Solainor a répondu et consent un rabais de 10%, identique à celui de l'an dernier, sur les prix limites de vente du lait au consommateur, prix fixés par les arrêtés de M. le Préfet du Nord.

La commission propose de retenir cette offre qui nécessite la passation d'un marché de gré à gré dont l'importance peut être fixée à trente mille francs (30.000 Frs).

Rapport transmis au secrétariat général.

66/26 - Fourniture de costumes et uniformes aux agents municipaux en 1967 - résultat de l'appel d'offres -

En vue de procéder, au cours de l'année 1967, à l'achat de costumes et uniformes destinés aux agents municipaux, un appel d'offres a été adressé aux maisons habituellement consultées pour ces fournitures.

Elles ont soumis les propositions suivantes accompagnées des échantillons correspondants :

	<u>P.U.</u>
1 - 10 costumes de cérémonie 3 pièces en tissu grain de poudre noir	
Tailleur de Roubaix, rue Nicolas Leblanc Lille	251,30
M. Tesse, rue de Courtrai	260.--
Ets. Covett-Sigrand, rue Neuve	275.--
2 - 10 uniformes chauffeurs-touristes 2 pièces en tissu whipcord 450 bleu-marine	
Tailleur de Roubaix	208.--
M. Tesse	249.--
Ets. Covett-Sigrand	245.--
3 - 110 uniformes pour agents municipaux 2 pièces en tissu whipcord 450 noir	
Tailleur de Roubaix	206,30
M. Tesse	239,90
Ets. Covett-Sigrand	245.--
4 - 30 uniformes pour agents municipaux 2 pièces en tissu whicord 450 noir	
Tailleur de Roubaix	206,30
M. Tesse	242.--
Ets. Covett-Sigrand	260.--

Examinant les échantillons proposés pour les uniformes des chauffeurs-touristes, Mme Lempereur ne conteste pas la solidité du tissu actuellement utilisé mais lui reproche de se lustrer très rapidement et souhaite que lors d'un prochain appel d'offres, d'autres qualités de tissus soient produites.

Il est alors rappelé que jusqu'en 1959, ces agents percevaient tous les 18 mois un uniforme en drap et tous les 2 ans, une tenue d'été en toile. Mais le drap s'arrachait facilement et était lourd à porter par beau temps. Par ailleurs, la tenue d'été était d'un entretien couteux et rétrécissait au lavage. Il a alors été décidé en 1960, renseignements pris auprès du Ministère de l'Intérieur pour qui s'était posé le même problème, de remplacer les tenues de drap et de toile par une tenue en serge dite "Whipcord" renouvelé chaque année.

.../

Obligation est donc faite aux soumissionnaires d'employer le whipcord pour la confection des uniformes, lequel se présente toutefois sous plusieurs qualités, ce qui explique, dans un certaine mesure, les différences de prix constatées.

Ces explications données, la commission retient les propositions de la Maison Tesse étant entendu que, pour la prochaine consultation, les soumissionnaires présenteront, en échantillon, des tissus d'uniformes autres que le Whipcord.

Mme Lempereur évoque également la question de périodicité des attributions d'uniformes aux chauffeurs-touristes qui entrent en fonction. Après utilisation pendant sept ou huit mois du seul costume dont ils disposent, la tenue vestimentaire des nouveaux chauffeurs laisse à désirer et il serait souhaitable de modifier ainsi qu'il suit les périodes d'attribution :

- 1 costume lors de la prise de service;
- 1 costume après 6 mois de service;
- 1 costume après 18 mois de service.

Alors que leurs collègues perçoivent un uniforme chaque année, les nouveaux agents bénéficieraient ainsi de quatre costumes pour trois ans.

La commission se rallie à ce vœu.

Rapport transmis au secrétariat général.

66/27 - Budget primitif de 1967 - Section d'investissement.

La commission adopte dans son ensemble le rapport qui doit être soumis au conseil municipal.

Rapport transmis aux services financiers.

66/28 - Colis de fin d'année.

La commission est saisie d'une proposition des Ets. Eeckman à Seclin (Nord) pour la fourniture de tubes de mayonnaise destinés aux colis de fin d'année.

Bien que les prix consentis soient très intéressants, la commission, pour des raisons d'économie, décide de ne pas réserver une suite favorable à la proposition.

-----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 30.

Vu :

Pour l'adjoint délégué  
à l'économat,

R. LEMPEREUR.

Le Directeur administratif  
des services de la 1ère Direction

E. THIBAUT.

COMMISSION DE L'ECONOMAT  
-----



Vous êtes prié d'assister à la réunion de la commission de l'économat qui aura lieu le mercredi 23 novembre 1966 à 18 h 15 dans la salle de réunion du Cabinet des Adjointes.

Pour le Maire de Lille  
l'Adjoint délégué,

J.M. BRIFFAUT

ORDRE DU JOUR  
-----

- 66/29 - Lecture du procès-verbal de la réunion du 29 septembre 1966
- 66/30 - Fourniture d'enveloppes en 1967 - Résultat de l'appel d'offres.
- 66/31 - Fourniture de café pour les colis de fin d'année - Résultat de l'appel d'offres.
- 66/32 - Fourniture de vin pour les colis de fin d'année - Résultat de l'appel d'offres.
- 66/33 - Fourniture de boîtes de biscuits pour les colis de fin d'année - Fourniture de coquilles - Examen des propositions
- 66/34 - Fourniture de pots de confiture pour les colis de fin d'année - Résultat de l'appel d'offres.
- 66/35 - Fourniture de chaussures et brodequins - Résultat de l'appel d'offres.
- 66/36 - Fourniture de vêtements de travail - Résultat de l'appel d'offres.
- 66/37 - Fourniture de blouses et tabliers - Résultat de l'appel d'offres.
- 66/38 - Questions diverses.

COMMISSION de l'ECONOMAT



-----  
PROCES-VERBAL de la REUNION du 23 NOVEMBRE 1966

La commission de l'économat s'est réunie sous la présidence de M. Briffaut, adjoint au maire, le mercredi 23 Novembre 1966 à 18 heures 15 dans la salle de réunion du cabinet des adjoints.

Etaient présents :

M. Briffaut, Adjoint au Maire,  
Mme Lempereur, Adjoint au Maire,  
M. Cordonnier, Conseiller municipal,  
M. Heurteaux, Conseiller municipal,  
M. Verstraete, Conseiller municipal,

Assistaient également à la réunion :

M. Thibaut, directeur administratif des services de la 1ère  
Direction,  
M. Jésupret, Chef de bureau de l'économat.

-----  
M. Briffaut ouvre la séance à 18 H 15. Il fait d'abord l'éloge de son prédécesseur, M. Fernand Broux, administrateur méticuleux, consciencieux. Puis il remercie les services qui l'ont fort bien documenté sur les problèmes ressortissant à sa délégation. Il souhaite ensuite que les travaux de la Commission se déroulent dans la même atmosphère de collaboration et de confiance qui a régné jusqu'à présent.

S'agissant des appels d'offre, M. Briffaut indique qu'il a procédé à l'ouverture des plis en présence de M. Thibaut et il demande si cette méthode, pratiquée précédemment par la commission et qui facilite la tâche de cette dernière, peut être reconduite. La commission maintient sa position étant entendu que les commissaires seront informés des jour et heure de l'ouverture des plis.

Rien ne sera modifié, déclare enfin, M. Briffaut, à la position de principe adoptée par la commission visant le choix des fournisseurs : dans une mesure compatible avec les intérêts de la commune, il ne sera fait appel qu'aux commerçants lillois.

Il est alors procédé à l'examen des questions figurant à l'ordre du jour.

66/29 - Procès-verbal de la réunion du 29 Septembre 1966

Fourniture des uniformes.

Revenant sur cette question, Mme Lempereur, appuyée par M. Cordonnier, souhaite que lors du prochain appel d'offres, un costume-type soit présenté par les fournisseurs. La commission pourra ainsi mieux apprécier la présentation et le fini du travail. De plus, les échantillons devront être munis d'une fiche précisant les caractéristiques des tissus proposés.

.../

Acquisition d'une machine offset.

M. Briffaut informe la commission que M. Thibaut prendra contact avec M. Dassonville pour visiter l'imprimerie de la Direction régionale des P. T. T. afin d'obtenir tous renseignements concernant les possibilités d'utilisation de la machine offset.

66/30 - Fourniture d'enveloppes en 1967 - résultat de l'appel d'offres.

Quatre maisons ont été consultées pour cette fourniture :

- Imprimerie GARCENOT, 25, rue Royale Lille
- Ets GUILBERT, 4, Quai du Sartel Roubaix
- Ets REZETTE & Fils, 89, rue Caunartin Lille
- Ets SEPIETER, 49 bis, rue Saint-Gabriel Lille.

Pour différentes raisons - poids, taille, délais d'impression des enveloppes - les Ets GUILBERT nous ont informés de leur abstention.

Les soumissions souscrites par les autres firmes s'élèvent respectivement à :

- Imprimerie GARCENOT.....	7.238,50
- Ets SEPIETER.....	7.719,17
- Ets REZETTE.....	8.761,80

soit une différence de 480,67 et 1.523,30 en faveur de l'Imprimerie GARCENOT.

Après échange de vue, la commission propose de retenir l'offre de l'Imprimerie GARCENOT qui est la plus avantageuse pour la Ville.

66/31 - Fourniture de cafés pour colis de fin d'année - résultat de l'appel d'offres.

Quatre maisons ont été consultées pour cette fourniture évaluée à environ 1,200 Kg de café mélange brésil, qualité supérieure, garanti de tout mouillage ou enrobage, livrable en paquets de 250 grs.

Elles ont fait parvenir les propositions suivantes :

- cafés GAUTIER, 29, rue Jeanne d'Arc - Lille - 3 qualités :
  - paquet marron 8,130 (valeur commerce 9,80)
  - paquet arabica 8,625 (valeur commerce 10,40)
  - paquet jaune 8,925 (valeur commerce 10,80)

soit une remise de l'ordre de 17 %.

- Maison VANDAMME, 2, rue Kléber La Madeleine - I qualité :  
qualité Brésil 7,50

- Société OLIVIER Frères, rue du Bas Chemin Comines (Nord)  
Boucaut, paquet bleu 7,20

- cafés TREFFEL, 9, rue Delphin Petit Lille - 2 qualités :
  - Nectar paquet jaune 7,47 (valeur commerce 9,40)
  - Spécial paquet orange 8,50 (valeur commerce 10,40)

soit une remise d'environ 20 %.

.../

Après examen des propositions et des échantillons présentés, la commission propose de retenir l'offre de la Maison TREFFEL pour le café Nectar, paquet jaune, dont les prix n'ont pas varié depuis 1963.

66/32 - Fourniture de vin pour les colis de fin d'année - résultat de l'appel d'offres.

Pour cette fourniture comportant la livraison de 3.500 bouteilles vin rouge et 480 bouteilles vin blanc "bordeaux supérieur" appellation contrôlée, les six maisons suivantes ont été consultées :

- DEPCORTER Frères, 2, rue de la Louvière Lille
- GRANDE BRASSERIE, 39, boulevard de la Moselle Lille
- Ets F. GUELTON, 409, rue Léon Gambetta Lille
- Cie Lilloise des vins & Alcools, 37, boulevard Montebello Lille
- Ets CATTEAU & DELAHOUTRE, 80, rue Castelnau Linselles
- Sté Vinicole de St Romain par M. REVEREAU, 212, rue d'Arras LILLE.

Toutes ces firmes ont répondu et soumis les offres suivantes :

	<u>Vin rouge</u> <u>la bout.</u>	<u>Vin blanc</u> <u>la bout.</u>
- <u>Ets DEPCORTER Frères</u> -		
bordeaux rouge supérieur A.C.	1,85	
- <u>LA GRANDE BRASSERIE</u> -		
bordeaux rouge château Mouchac	1,85	
bordeaux blanc supérieur		1,80
- <u>Ets GUELTON</u> -		
Château Valrose	500 b. 1,80	
	1000 b. 1,78	
	2000 b. 1,76	
St Macaire blanc		1,70
- <u>Cie Lilloise des VINS &amp; ALCOOLS</u> -		
bordeaux supérieur A.C.	500 b. 1,75	1,75
	1000 b. 1,74	1,74
	2000 b. 1,73	1,73
- <u>Ets CATTEAU &amp; DELAHOUTRE</u> -		
bordeaux supérieur A.C.	500 b. 1,85	
	1000 b. 1,80	
	2000 b. 1,75	
bordeaux blanc supérieur A.C.		
I/2 sec fruité		1,65
- <u>M. REVEREAU</u> -		
château Badens "Minervois"	1,90	
bergerac "rêve de France" A.C.		1,90

Après examen des prix et compte tenu de la qualité des échantillons présentés, la commission propose de répartir comme suit les commandes :

.../

- 480 bouteilles bordeaux blanc supérieur 1,80 GRANDE BRASSERIE
- 2000 " " rouge 1,85 DEPOORTER Frères
- 1500 " " rouge Château Mouchac 1,85 GRANDE BRASSERIE.

66/33 - Fourniture de boîtes de biscuits pour les colis de fin d'année - Fourniture de coquilles - Examen des propositions -

Pour cette fourniture qui concerne la livraison de :

- coquilles : 9.000 kgs environ
- biscuits assortis : 3.500 boîtes de 600 g environ
- madeleines en sachets : 250 sachets
- brioches hollandaises de 500 g : 1.200

Deux maisons ont été consultées :

- Biscuiterie Lilloise, 40, rue J.J. Rousseau Lille
- Société l'Indépendante, 112, boulevard Montebello Lille

qui ont fait les propositions suivantes :

- BISCUITERIE LILLOISE -

- melange de Venise - 450 grs..... 2,50 la boîte
- sachet de 6 petits genois..... 0,68 le sachet

- SOCIETE L'INDEPENDANTE -

- coquilles..... 5,45 le kg
- brioches hollandaises..... 2,70 la pièce
- sachets de 10 madeleines..... 0,87 le sachet
- Biscuits -
- boîte n° 1 - 600 grs..... 3,70 la pièce
- boîte n° 2 - 620 grs..... 3,90 la pièce
- boîte n° 3 - 700 grs..... 4,30 la pièce

La commission propose de confier à la Société l'Indépendante la totalité de la livraison des coquilles. Il sera rappelé à cette Maison qu'il y a lieu de respecter les délais fixés pour les réponses aux appels d'offres.

Par ailleurs, elle retient l'offre de la Biscuiterie Lilloise pour la fourniture des 3.500 boîtes de biscuits à 2,50 la boîte et celle de la Société l'Indépendante pour l'achat de 3.500 sachets de 10 madeleines à 0,87 le sachet.

66/34 - Fourniture de pots de confiture pour les colis de fin d'année - résultat de l'appel d'offres -

Cet appel d'offres vise la fourniture d'environ 7.000 pots carton de 400 grs de confiture pur sucre, fruits et pommes assortis.

Les deux grossistes consultés ont fait parvenir les offres suivantes :

- Société VITRAC, 39, avenue du Peuple Belge Lille

Pour un assortiment comprenant : 2 fraise - 2 abricot - 2 groseille  
2 prune - 2 mirabelle - 2 reine-claude  
0,732 le pot soit 8,784 le carton de 12 pots contre 8,508 l'an dernier.  
Pour un assortiment comprenant : 4 fraise - 4 abricot - 4 groseille  
0,756 le pot, soit 9,072 le carton de 12 pots.

.../



- CONFITURERIE "LA LILLOISE", 9, avenue du Dr Bouret Marcq-en-Baroeul (Nord)

Pour un assortiment comprenant : 2 fraise - 2 abricot - 2 groseille  
2 prune - 2 cerise - 2 reine-claude  
0,70 le pot, soit 8,40 le carton de 12 pots  
contre 8,98 l'an dernier.

Pour la fourniture de cartons de 12 pots de même fruit, une remise supplémentaire de 1 % serait faite, ce qui donnerait 8,316 le carton.

Après examen des soumissions et des échantillons présentés, la commission propose de scinder la commande, soit 3.500 pots fraise à la Confiturerie "LA LILLOISE" et 3.500 pots abricot à la Société VITRAC.

Elle laisse à son président le soin de régler la question au cas où ces Maisons ne pourraient assurer, aux mêmes prix, la fourniture de confitures ne comportant qu'une seule qualité de fruits.

66/35 - Fourniture de chaussures et brodequins - résultat de l'appel d'offres.

Trois maisons ont été consultées :

- Ets DESMAZIERES-DRINO, 28/36 rue des Arts Lille
- Ets ROBAX, 123 bis, rue Paul Lafargue Lille
- Ets TEFTRI Frères, 25, rue des Tanneurs Lille.

Les Ets ROBAX ne pouvant donner suite à notre demande, les propositions suivantes ont été faites par les 2 autres firmes :

- Brodequins - prévu : 360 paires

DESMAZIERES-DRINO.....	21,90
TEFFRI Frères.....	37,80

EN Variante :

DESMAZIERES-DRINO.....	32,30
TEFFRI Frères.....	26,50

- Souliers box noir - prévu : 115 paires

DESMAZIERES-DRINO.....	22,90
TEFFRI Frères.....	39,80

En variante

DESMAZIERES-DRINO.....	25,90
TEFFRI Frères.....	29,50
	27,50
	25,50

- Bottines noires derby -

TEFFRY Frères.....	35,80
--------------------	-------

Après examen des soumissions et des échantillons présentés, la commission propose de retenir l'offre des Ets TEFTRY Frères pour les fournitures suivantes :

- 360 paires brodequins à ..... 37,80
  - 115 paires souliers box noir à ..... 39,80
  - 10 paires bottines noires derby 35,80.....
- .../

66/36 - Fourniture de vêtements de travail - résultat de l'appel d'offres -

Cet appel d'offres, basé sur prix et échantillons, concerne la fourniture de :

- 360 bleus de travail 2 pièces, en tissu type croisé sanfor, coton pur bleu hydrone, garanti grand teint
- 180 cottes à bretelles
- 135 vestes
- 100 pare-poussière gris en tissu mouliné
- 80 pare-poussière blancs en tissu sergé, coton pur blanchi irrécricissable.

8 maisons ont été consultées et 7 ont répondu :

- Ets ARRECKX, 14, rue des Jardins Lille
- Ets BEAUDEUX-LEBBE, 2, rue Hurltel Armentières
- Ets ROQUETTE, 4, rue Parmentier Lille
- Sté DUPONT Etienne, 37, rue A. Parsy Annoeullin
- Sté MULLIEZ Frères, 171, rue Pellart Roubaix
- TEXTILES & CONFECTION DU NORD, 36 bis, rue Nicolas Leblanc Lille
- Société CENTRACO, 40 à 46, rue de Marquillies Lille
- Ets BECQUAERT, 18, rue de la Picquerie Lille - ces derniers ne peuvent s'engager cette année.

- 360 vêtements de travail (bleus 2 pièces)

- DUPONT.....	20,30
- BEAUDEUX.....	21,40
- TEXTILES DU NORD.....	22,70
- CENTRACO.....	22,70
- ARRECKX.....	25,00
- ROQUETTE.....	25,50
- MULLIEZ.....	26,83

- 180 cottes à bretelles -

- DUPONT.....	11,90
- BEAUDEUX.....	13,20
- TEXTILES DU NORD.....	14,50
- CENTRACO.....	14,63
- ARRECKX.....	17,00
- ROQUETTE.....	16,45
- MULLIEZ.....	15,25

- 135 vestes -

- DUPONT.....	10,12
- BEAUDEUX.....	10,70
- TEXTILES DU NORD.....	11,35
- CENTRACO.....	11,10
- ARRECKX.....	12,50
- ROQUETTE.....	12,75
- MULLIEZ.....	13,95

- 100 pare-poussière gris -

- DUPONT.....	14,76
- BEAUDEUX.....	17,00
- TEXTILES DU NORD.....	18,30
- ROQUETTE.....	20,00
- ARRECKX.....	20,70



COMMISSION DE L'ECONOMAT  
-----



Vous êtes priés d'assister à la réunion de la commission de l'économat qui aura lieu le mardi 28 mars 1967 à 18 H 30 précises dans la salle de réunion du Cabinet des Adjoints.

Pour le Maire de Lille,  
l'Adjoint délégué,

J.M. BRIFFAUT

ORDRE DU JOUR  
-----

- 67/I - Procès-verbal de la réunion du 23 novembre 1966.
- 67/2 - Fourniture d'articles de bureau du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres - Marché de gré à gré.
- 67/3 - Fourniture de papier machine duplicateur, d'emballage, etc. du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres - Marché de gré à gré.
- 67/4 - Fourniture de carbones, stencils, encre pour duplicateur, etc..., du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres - Marché de gré à gré.
- 67/5 - Achat d'écharpes destinées aux membres du Conseil Municipal - Règlement.
- 67/6 - Fourniture de brosse à dents - Période du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres.
- 67/7 - Fourniture de chiffons - Période du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres.
- 67/8 - Fourniture de cristaux de soude et cruchons de javel - Période du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres.
- 67/9 - Fourniture de droguerie et produits d'entretien - Période du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres.
- 67/10 - Fourniture de produits chimiques et chlore liquéfié - période du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres.
- 67/11 - Fourniture de savon mou - Période du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres

.../

- 67/I2 - Fourniture de vassingues et lavettes - Période du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres.
- 67/I3 - Machine offset Gestetner 202 Standard - Contrat d'entretien
- 67/I4 - Personnel de cuisine - Fourniture de blouses en nylon.
- 67/I5 - Fourniture de machines à écrire en 1967 - Résultat de l'appel d'offres.
- 67/I6 - Fourniture d'articles textiles, couvertures, etc... en 1967 - Marché de gré à gré.
- 67/I7 - Fourniture de pain, biscuits, coquilles, etc... en 1967 - Marché de gré à gré.
- 67/I8 - Questions diverses.

COMMISSION DE L'ECONOMAT  
-----Procès-verbal de la réunion du 28 mars 1967  
-----

La commission de l'économat s'est réunie sous la présidence de M. Briffaut, adjoint au Maire, le mardi 28 mars 1967 à 18 H 30 dans la salle de réunion du cabinet des adjoints.

Etaient présents :

M. BRIFFAUT, adjoint au Maire  
M. Cordonnier, conseiller municipal

Excusés :

Mme Lempereur, adjoint au Maire  
M. Verstraete, conseiller municipal

Absent :

M. Heurteaux, conseiller municipal

Assistaient également à la réunion :

M. Thibaut, Directeur administratif des services de la  
Ière Direction  
M. Jésupret, Chef de bureau de l'économat.

-----

En ouvrant la séance à 18 H 30, M. Briffaut indique que l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres à examiner au cours de la présente séance s'est déroulée le jeudi 26 mars dernier en présence de M. Heurteaux.

Il indique également que la réunion, prévue pour le jeudi 30, a dû être avancée pour permettre la transmission des rapports au secrétariat général avant la date limite du 29 mars.

67/I - Procès-verbal de la réunion du 23 novembre 1966

M. Briffaut tient à apporter quelques précisions sur les questions suivantes examinées au cours de la réunion du 23 novembre dernier.

a) n° 66-33 - Fourniture de coquilles

Par leur président de syndicat, les pâtisseries de Lille ont saisi M. Briffaut d'une requête relative à la fourniture de coquilles confiée à la Sté l'Indépendante depuis de nombreuses années.

Cette question sera examinée par la commission en temps opportun.

b) n° 66-34 - Fourniture de confitures pour des colis de fin d'année.

Au lieu de l'assortiment présenté par les soumissionnaires, la Commission avait proposé que deux sortes de confitures : fraise et abricot soient retenues, laissant à son président le soin de régler la question au cas où les fournisseurs ne pourraient assurer, aux mêmes prix, la livraison de confitures ne comportant que deux variétés de fruits.

.../

Pris de court, les fabricants n'ont pu que partiellement donner suite à cette proposition qui pourra être revue pour les livraisons de fin 1967.

c) n° 66-36 - Fourniture de vêtements de travail.

Il est donné lecture de la lettre d'un soumissionnaire dont les offres ont été écartées par la Commission et qui semble avoir eu connaissance des conditions faites par ses concurrents.

M. Briffaut estime que le choix de la Commission, basé sur la qualité plus que sur les prix, était judicieux, mais regrette que la discrétion qui s'attache aux travaux des commissions n'ait pas été respectée.

67/2 - Fourniture d'articles de bureau - Période du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres -

Comme chaque année, diverses maisons spécialisées ont été consultées :

- Papeterie LESIEUR, 16 Place d'Armes - Valenciennes
- COPYLUX, 31 bis, rue Colbert - Lille
- M. DEGROOTE, 61 rue de la Concorde - La Madeleine
- M. HELLIN, 190 rue de Paris - Lille
- Mme GELOT, 10 rue d'Arsonval - Lille
- M. GUILBERT, 4 Quai du Sartel - Roubaix
- M. REZETTE, 89 rue Caumartin - Lille

Seules, 2 maisons ont répondu pour l'ensemble du bordereau qui comporte 2 lots. Les autres se sont abstenues.

Pour le 1er lot, qui comprend 101 articles d'usage courant :

- Sté REZETTE & Fils ..... 17.073,84
- Ets GUILBERT ..... 18.897,78

soit une différence de 1.823,94 en faveur de la Sté REZETTE.

Pour le 2ème lot, qui comprend 42 articles fabriqués, les maisons précitées ont fait les propositions suivantes :

- Sté REZETTE & Fils ..... 11.359,30
- M. GUILBERT ..... 11.171,91

soit une différence de 187,39 en faveur de M. GUILBERT.

Pour l'ensemble du bordereau, on obtient le résultat suivant:

- Sté REZETTE ..... 17.073,84 + 11.359,30 = 28.433,15
- M. GUILBERT ..... 18.897,78 + 11.171,91 = 30.069,69

soit une différence globale de 1.636,55 en faveur de la Sté REZETTE.

La commission propose de retenir la soumission REZETTE qui est la plus avantageuse pour la ville.

Rapport transmis au secrétariat général.

67/3 - Fourniture de papier machine, duplicateur, de coupe et d'emballage - Période du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres.

Six maisons ont été consultées :

- Papeterie LESIEUR, 16 Place d'Armes - Valenciennes
- M. DEGROOTE, 61 rue de la Concorde - La Madeleine
- M. HELLIN, 190 rue de Paris - Lille
- Sté MONTEVRAIN, 52 rue de Roubaix - Tourcoing
- Sté REZETTE, 89 rue Caumartin - Lille
- M. GUILBERT, 4 Quai du Sartel - Roubaix.

2 maisons ont fait parvenir des propositions pour l'ensemble du bordereau :

- M. GUILBERT ..... 50.105,05
- Sté REZETTE & Fils ..... 44.209,49

soit une différence de 5.895,56 en faveur de la Sté REZETTE.

La Sté MONTEVRAIN a fait parvenir une soumission incomplète (il manque 13 articles). Elle présente de nombreux articles différents de ceux figurant au bordereau.

La commission propose de retenir la soumission de la Sté REZETTE qui est la plus avantageuse pour la ville.

Rapport transmis au secrétariat général.

67/4 - Fourniture de carbones, stencils, rubans et encres pour duplicateurs - Période du 1er avril 1967 au 31 mars 1968.

Pour cette fourniture, scindée en 2 lots, il a été fait appel aux maisons suivantes :

- Ets GUILBERT, 4 Quai du Sartel - Roubaix
- M. HELLIN, 190 rue de Paris - Lille
- M. LIETARD, 25 rue de l'Hôpital Militaire - Lille
- Ets ECO, 10 bis avenue Foch - Lille
- REMINGTON RAND FRANCE, 133 rue du Molinel - Lille

Trois maison ont soumissionné pour la totalité des articles conformes au bordereau. Les Ets. ECO présentent une soumission très incomplète (8 articles avec des carbones et rubans de leur fabrication).

Pour le 1er lot :

=====

- M. LIETARD ..... 10.443,75
- M. GUILBERT ..... 10.062,58
- M. HELLIN ..... 11.311,20

soit une différence de 381,17 et 1.248,62 en faveur de M. GUILBERT.

Pour le 2ème Lot :

=====

- M. LIETARD ..... 15.477,90
- M. GUILBERT ..... 14.431,70
- M. HELLIN ..... 11.905,--

ce qui donne une différence de 3.572,90 et 2.526,70 en faveur de M. HELLIN.



Pour le 2ème lot, il est à noter que les encres proposées par les Ets. GUILBERT et M. HELLIN ne peuvent être utilisées sur les duplicateurs du service de la dactylographie.

La commission propose de retenir la soumission de M. LIETARD, eu égard à la qualité des articles présentées.

Rapport transmis au secrétariat général.

67/5 - Achat d'écharpes destinées aux membres du conseil municipal. Règlement.

La commission approuve le rapport à soumettre à la prochaine séance du conseil municipal visant le règlement des achats effectués.

Rapport transmis au Secrétariat Général.

67/6 - Fourniture de brosserie - Période du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres -

Sur 3 maisons consultées, 2 ont fait parvenir les propositions suivantes :

- Sté GUERMONPREZ à Marcq-en-Baroeul ..... 10.029,58  
(17 articles sur 18)
- Sté LEBON, 2 rue Courmont à Lille ..... 11.000,80

Il est à constater que sur les 18 articles inscrits au bordereau, la Sté GUERMONPREZ présente 9 articles à des prix inférieurs à ceux de la Sté LEBON, notamment pour la brosserie soie et chiendent.

La commission propose de retenir les offres de la Sté GUERMONPREZ pour la brosserie soie et chiendent et celle de la Sté LEBON pour les autres articles.

67/7 - Fourniture de chiffons - Période du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres -

Quatre maisons ont été consultées :

- M. BOURSIER Louis, 11 rue du Fg d'Arras - Lille
- M. COMBAUX André, 12 place du Concert - Lille
- MM. DUBOIS Père et Fils, 64 rue Garibaldi - Lille
- M. GRANDIN, 48 rue de l'Abbé Lemire - Lambersart

Seules, 2 maisons ont fait parvenir les propositions suivantes;

	<u>chiffons blancs</u>	<u>chiffons couleur</u>	<u>TOTAL</u>
- Sté GRANDIN	1.500 K	1.000 K	
	2,50 le K.	1,30 le K.	5.050.-
- M. BOURSIER	2,20 le K.	1,25 le K.	4.550.-

soit une différence de 500 F. en faveur de M. BOURSIER.

La commission propose de retenir la proposition de M. BOURSIER qui est la plus avantageuse pour la ville.

...!

67/8 - Fourniture de cristaux de soude et cruchons de javal - Période du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres -

Les 2 maisons consultées ont fait parvenir les offres suivantes :

- Ets MERCIER, 105 rue J. Jaurès - Fâches-Thumesnil ...		
4.000 kgs cristaux de soude à 0,22 .....	880.-	
1.100 cruchons extrait de javal à 0,279 .....	306,90	
		-----
		I.186,90
- Sté RENIER, 36 rue Gosselet - Lille		
4.000 kgs cristaux de soude à 0,255 .....	I.020.-	
1.100 cruchons extrait de javal à 0,27 .....	297.-	
		-----
		I.317.-

soit une différence de 130,10 en faveur des Ets. MERCIER.

La commission propose de retenir la soumission des Ets. MERCIER, qui est la plus avantageuse pour la ville.

67/9 - Fourniture de droguerie et produits d'entretien - Période du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres -

Cinq maisons ont été consultées pour cette fourniture comportant 39 articles divers, la plupart livrables en petites quantités;

- Ets DELEVOY, 46 rue Jean Jaurès - Lille
- Droguerie DUFLOS, 5 Place de Strasbourg - Lille
- M. LOCQUEGNIES, 97 rue G. Werniers - Lille
- Droguerie FAIDHERBE, 1 rue Jonbart - Lille
- Sté SOGEDI par M. COUVEZ, 18 Av. du Président Hoover - Lille

Les propositions suivantes ont été reçues :

- M. LOCQUEGNIES .....	14.207,85
- Ets. DELEVOY (36 articles sur 39) .....	13.725,14

Si l'on examine la proposition incomplète de la Sté SOGEDI par rapport aux autres soumissionnaires, on obtient pour les produits suivants :

	<u>SOGEDI</u>	<u>DELEVOY</u>	<u>LOCQUEGNIES</u>
- Balayettes O'Cédar	3,95	3,40	3,80
- Lessive St Marc (1e K)	0,89	0,85	0,81
- Chamoisines	1,28	0,95	0,95

Toutefois, pour les 2 produits suivants, la Sté présente des prix plus avantageux :

- Eponges métalliques de 25 g	0,19	0,22	0,22
- Fixes-balais métalliques	1,03	1,05	1,05

La commission propose de scinder les commandes entres les soumissionnaires au mieux des intérêts de la ville.

67/10 - Fourniture de produits chimiques et chlore liquifié - Période du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres -

I - Produits chimiques -

Les firmes spécialisées consultées ont fait parvenir les propositions suivantes :

- Ets DECOSTER-AGACHE, 2 rue du Cirque - Lille	14.765,75
- Ets LOTIGIE, 29 rue Darbo - Roubaix	15.503,83
- Sté Produits Chimiques à Loos	15.805,93

soit une différence de 738,08 et 1.040,18 en faveur des Ets DECOSTER AGACHE.

II - Chlore liquéfié -

Pour cette fourniture (16.000 K environ) livrable en tubes de 50 K prêtés et échangés, les maisons précitées ont fait les offres suivantes :

- Ets DECOSTER-AGACHE	143 Frs	% K	T.T.C.
- Ets LOTIGIE	146 Frs	"	"
- Sté Produits Chimiques	132,50	"	"

soit une différence de 10,5 et 13,5 % K en faveur de la Sté des Produits Chimiques.

La commission propose de retenir la soumission des Ets DECOSTER-AGACHE pour les produits chimiques et celles de la Sté des Produits Chimiques de Loos pour le chlore liquéfié, qui sont les plus avantageuses pour la ville.

67/II - Fourniture de savon mou - Période du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres -

Trois maisons spécialisées dans la fabrication de ce savon ont été consultées :

- Ets GADENNE-CORNAILLE à Gondcourt
- Maison PACQUET, 119 rue du Gl Leclerc - Marquette
- Sté LEMPEREUR Frères, 29 rue Camille Desmoulins - Escaudain

Deux maisons ont présenté les soumissions suivantes portant sur la livraison d'environ 10.000 kgs :

- Ets GADENNE-CORNAILLE	1,18 x 10.000	=	11.800.-
- Sté LEMPEREUR Frères	1,10 x 10.000	=	11.000.-

soit une différence de 800 Frs en faveur de la Sté LEMPEREUR Frères.

Après échange de vues et examen des échantillons présentés, la commission propose de retenir la soumission de la Sté LEMPEREUR Frères, qui est la plus avantageuse pour la ville.

67/I2 - Fourniture de wassingues et lavettes - Période du 1er avril 1967 au 31 mars 1968 - Résultat de l'appel d'offres -

Trois fabricants ont été consultés pour la fourniture d'environ

- 300 wassingues	95 x 70
10.000 "	70 x 70
3.000 lavettes	35 x 35

Les Ets MOTTE, 89 rue Bernard Palissy à Roubaix s'étant abstenus, les propositions suivantes ont été faites :

.... /

- Ets BARBIEUX, 25 rue Voltaire à Wasquehal II.039.-
- Ets GOUBLE-BOUSSEMART, 64 rue du Gl Leclerc  
Lys-lez-Lannoy II.479.-

soit une différence de 40 Frs en faveur des Ets BARBIEUX.

Après échange de vues, la commission propose de retenir la soumission des Ets GOUBLE-BOUSSEMART, eu égard à la qualité supérieure des échantillons présentés.

67/I3 - Machine offset GESTETNER 202 Standard - Contrat d'entretien

La commission approuve le rapport à soumettre à la prochaine séance du conseil municipal visant la proposition d'un contrat d'entretien avec la Sté GESTETNER pour 1967..

Rapport transmis au secrétariat général.

67/I4 - Personnel de cuisine - Fourniture de blouses en nylon -

La commission donne son accord pour l'attribution, à compter de 1968, de blouses en nylon blanc pour les cuisinières et bleu pour les aides-cuisinières, en remplacement des blouses en cretonne, actuellement fournies.

67/I5 - Fourniture de machines à écrire en 1967 - Résultat de l'appel d'offres -

Quinze maisons de la place ont été consultées pour la fourniture de 12 machines neuves répondant aux caractéristiques suivantes;

- caractère élite
- tabulateur décimal automatique 10 touches
- 45 cms de ligne d'écriture
- avec ou sans retour électrique
- équipement sans stencilex
- équipement avec stencilex (cylindres et rouleaux entraîneurs)
- housse, tapis amortisseur et nécessaire d'entretien

Quatre maisons se sont abstenues :

- M. BLOCKLET, 44 rue Frény - Lille
- Sté REMINGTON RAND FRANCE, 34 rue du Molinel - Lille
- Sté UNDERWOOD, 33 Bd Carnot - Lille
- BURONORD, 4 place de la République - Lille

Les autres maisons ont fait tenir les propositions suivantes :

I - Machines avec retour électrique -  
a) sans stencilex

			<u>Rabaix</u>		
- Sté L.P. FLIPO	Hermès Ambassador	2.295	22,50 %	I.780.-	
	Jappy S.286	I.995	25 %	I.496.-	
- M. VALBRUN	Hermès Ambassador	2.074	25 %	I.555,50	
- Sté JAPY	Japy S.286	I.995	20 %	I.596.-	
	b) avec stencilex				
- Sté L.P. FLIPO	Hermès Ambassador			I.845.-	
	Japy S. 286			I.561.-	
- M. VALBRUN	Hermès Ambassador			I.612,50	
- Sté JAPY	Jappy S. 286			I.662.-	

.../

II - Machines sans retour électrique -

La comparaison des propositions sur le plan "prix" donne le classement suivant :

- VALBRUN	Hermès standard 9	I.614	25%	I.210,50
- FLIPO	Japy Style SC 3	I.620	25%	I.215.-
- OLYMPIA	Olympia	I.800	31,17	I.239.-
- FLIPO	Hermès standard 9	I.614	22,50	I.250.-
- OLIVETTI	Diaspron 82	I.800	30%	I.260.-
- Ets DEBRUYNE	Olympia	I.800	30%	I.260.-
- VESLOT	Olympia	I.800	30%	I.260.-
- TARDIEU & MERLEN	Remington Rand	I.685	25%	I.264.-
- LIETARD	Olympia	I.800	29%	I.278.-
- JAPY	Japy style SC 3	I.620	20%	I.296.-
- FLIPO	Olympia	I.800	27,50	I.305.-
- VALBRUN	Hermès Ambassador	I.908	25%	I.43E.-
- JAPY	Japy S. 285	I.830	20%	I.464.-
- ORMEC	Facit	2.975	20%	2.380.-

En ce qui concern les concurrents ayant proposé la même marque, la comparaison entre les prix offert d'établir comme suit :

Olympia GS 35	(Sté Olympia	I.239.-
	(DEBRUYNE	I.260.-
	(VESLOT	I.260.-
	(LIETARD	I.278.-
Hermès standard 9	(VALBRUN	I.210,50
	(FLIPO	I.250.-
Japy style SC 3	(FLIPO	I.215.-
	(JAPY	I.296.-

III - Machines à frappe électrique -

- OLIVETTI	Teckne 3/46 cms	2.520.-
- Cie I.B.M. France	Standard 42 cms	2.517.-
	Type 72 à tête interchangeable	2.857,50

Compte tenu des besoins des services et du montant du crédit alloué, la commission propose l'achat de :

- <u>Sté L.P. FLIPO</u>	- 5 Japy S.286 avec retour électrique équipées avec stencilex	7.805.-
- <u>Sté OLYMPIA</u>	- II machines Olympia SG 3/S à I.239 Frs.	I3.629.-

67/16 - Fourniture d'articles textiles en 1967 - Marché de gré à gré -

La commission approuve le rapport à soumettre à la prochaine séance du conseil municipal visant la passation d'un marché de gré à gré avec la société des TISSUS de FRANCE pour l'année 1967 et dont l'importance peut être fixée à 25.000 Frs.

Rapport transmis au secrétariat général.

.../

67/I7 - Fourniture de pain, biscuits, brioches, etc... en 1967 -  
Marché de gré à gré -

La commission approuve le rapport à soumettre à la prochaine séance du conseil municipal visant la passation d'un marché de gré à gré avec la Sté l'INDEPENDANTE, 112 Boulevard Montebello à Lille. L'importance de ce marché peut être évaluée à 25.000 Frs.

Rapport transmis au secrétariat général.

67/I8 - Questions diverses -

Il est donné lecture d'une lettre de la Sté ESCLAVY, VILLEZ, CAILLIER, 81 Boulevard Carnot à Lille relative au relèvement du prix de la bouteille de champagne.

Après échange de vues et compte tenu de l'augmentation raisonnable constatée, la commission propose de continuer à faire confiance à ce fournisseur.

-----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Vu, l'Adjoint délégué  
à l'Economat,

J.M. Briffaut

Le Directeur des services  
de la Ière direction,

E. Thibaut



COMMISSION DE L'ECONOMAT

-----

Vous êtes prié, d'assister à la réunion de la commission de l'économat qui aura lieu le mardi 3 octobre 1967 à 18 h 30 dans la salle de réunion du Cabinet des Adjoints.

Pour le Maire de Lille  
l'Adjoint délégué,

J.M. BRIFFAUT

ORDRE DU JOUR

- 67/19 - Procès-verbal de la réunion du 28 mars 1967.
- 67/20 - Distribution de fin d'année à certaines catégories de la population.
- 67/21 - Fourniture de lait pasteurisé en 1968 - Résultat de l'appel d'offres.
- 67/22 - Fourniture de costumes et uniformes aux agents municipaux, en 1968 - Résultat de l'appel d'offres.
- 67/23 - Travaux d'impression des fascicules du Conseil municipal et du répertoire des actes administratifs - Année 1968 - Résultat de l'appel d'offres.
- 67/24 - Budget primitif de 1968 - Vote de crédit à la section d'investissement pour l'acquisition de machines à écrire, à calculer et duplicateurs.
- 67/25 - Questions diverses.

P.S. L'ouverture des plis concernant les appels d'offres repris ci-dessus aura lieu en mon cabinet le samedi 30 septembre à 10 heures. Vous êtes prié d'y assister.

J.M. B.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Procès-verbal de la réunion du 3 octobre 1967



La commission de l'économat s'est réunie sous la présidence de M. BRIFFAUT, adjoint au Maire, le mardi 3 octobre 1967, à 18 heures 30, dans la salle de réunion du cabinet des adjoints.

Etaients présents :

M. BRIFFAUT, adjoint au Maire  
M. CORDONNIER, conseiller municipal  
M. HEURTEAUX, conseiller municipal  
M. VERSTRAETE, conseiller municipal

Excusée :

Madame LEMPEREUR, adjoint au Maire

Assistaient également à la réunion :

M. THIBAUT, Directeur administratif des services de la 1ère Direction  
M. JESUPRET, Chef de bureau de l'économat.

M. BRIFFAUT ouvre la séance à 18 heures 30. Il propose l'envoi d'un message de sympathie à Mme LEMPEREUR, actuellement hospitalisée, souhaitant, grâce à un prompt rétablissement, la retrouver bientôt au sein de la Commission.

67/19 - Procès-verbal de la réunion du 28 mars 1967 -

M. BRIFFAUT indique que c'est par erreur que M. HEURTEAUX, qui lui avait adressé une lettre d'excuse, a été porté absent à cette réunion.

D'autre part, concernant la question 67/15 - Achat de machines à écrire en 1967, le Président fait part des difficultés rencontrées par la Maison FLIPO pour fournir les cinq machines JAPY S. 286, qui lui avaient été commandées. La Sté JAPY, qui avait également pris part à l'appel d'offres mais en avait été écartées au profit de la Maison FLIPO, laquelle consentait un rabais supérieur, refusait en effet, par dépit, de lui livrer ce matériel.

La Maison FLIPO nous a alors fourni 5 machines HERMES Ambassador valant 1.612,50 F au même prix que les machines JAPY soit 1.561 F.

67/20 - Distribution de fin d'année à certaines catégories de la population -

La commission adopte dans son ensemble, le rapport qui lui est présenté et qui sera soumis à la prochaine réunion du conseil municipal.

Au préalable, elle s'était prononcée défavorablement sur une proposition visant à porter de 200 à 300 grammes le poids des coquilles distribuées aux écoles publiques et privées, aux établissements hospitaliers, aux crèches, en raison de la dépense supplémentaire - 25.000 F environ - qu'elle entraînerait.

M. BRIFFAUT rappelle à ce sujet que les commandes passées par les services doivent être établies en conformité avec les décisions du conseil municipal. Toute proposition tendant à modifier ces décisions peut lui être transmise, elle sera examinée par la commission. Celle-ci peut se prononcer, dans la limite des crédits ouverts, sur la qualité, la forme, les prix des articles proposés et, le cas échéant, procéder à des aménagements qui ne modifient pas l'intention du conseil municipal, mais il ne lui appartient pas de prendre de décision sur une attribution nouvelle ou complémentaire.

Rapport transmis au Secrétariat Général.

67/21 - Fourniture de lait pasteurisé en 1968 - Résultat de l'appel d'offres -

Pour cette fourniture qui concerne la livraison d'environ 23.000 litres de lait pasteurisé conditionné en bouteilles et 7.000 litres conditionné en bidons, il a été fait appel aux 2 maisons spécialisées :

.../



- Sté SOLAINOR (Aniens) avec succursale à Fâches-Thumesnil, 15 rue Léon Gambetta
- Ets R. RENEAU, 71 rue d'Anicot à Cuincy-les-Douai

Seule la Sté SOLAINOR a répondu et consent un rabais de 10 % identique à celui de l'an dernier, sur les prix limites de vente du lait au consommateur, prix fixés par les arrêtés de M. le Préfet du Nord.

La commission propose de retenir cette offre qui nécessite la passation d'un marché de gré à gré dont l'importance peut être fixée à trente cinq mille francs (35.000 F).

Rapport transmis au Secrétariat Général.

67/22 - Fourniture de costumes et uniformes aux agents municipaux en 1968 -  
Résultat de l'appel d'offres -

En vue de procéder, au cours de l'année 1968, à l'achat de costumes et uniformes destinés aux agents municipaux, un appel d'offres a été adressé aux maisons habituellement consultées pour ces fournitures.

Elles ont soumis les propositions suivantes accompagnées des échantillons correspondants :

	<u>TAILLEUR DE ROUBAIX</u>		<u>BOUTRY-TE SSE</u>		<u>BARE</u>	
	<u>Réf.</u>	<u>P.U.</u>	<u>Réf.</u>	<u>P.U.</u>	<u>Réf.</u>	<u>P.U.</u>
- 10 costumes cérémonie	I	264,45	23.556	260.-	I	230.-
			23.623	260.-	2	260.-
					3	290.-
- 10 uniformes pour chauffeurs-touristes	2	190,70	23.620	249.-	I	190.-
	3	197,05	23.611	249.-	2	220.-
	4	208,35			3	250.-
	5	212,55				
	6	220.-				
- 110 uniformes pour agents municipaux	2	190,70	23.621	230.-	I	190.-
	3	197,05	23.624	230.-	2	220.-
	4	208,35	23.612	230.-	3	250.-
	5	212,55	23.609	230.-		
	6	220.-	23.625	230.-		
- 30 uniformes pour gardes municipaux	2	190,70	23.621	230.-	I	300.-
	3	197,05	23.624	230.-		
	4	208,35	23.612	230.-		
	5	212,55	23.609	230.-		
	6	220.-	23.625	230.-		

Après examen des propositions et des divers échantillons de tissu, la commission propose de retenir les offres suivantes :

- 10 uniformes pour chauffeurs-touristes :  
Maison BARE, 272 rue Léon Gambetta à Lille  
Tissu grain de poudre gris anthracite, qualité n° 3, au prix unitaire de 250 F.

M. VERSTRAETE, à propos de ce changement de coloris, craint que le personnel ne considère ce gris anthracite comme faisant plus "livrée" que le bleu.

- 10 costumes cérémonie :  
Maison TESSE, 18 rue de Courtrai à Lille  
Tissu grain de poudre pure laine mérinos garantie, réf. 23.556, au prix unitaire de 260 F.

- 110 uniformes pour agents municipaux :
- 30 uniformes pour gardes municipaux :  
Maison TESSE, 18 rue de Courtrai à Lille  
Tissu whipcord laine garantie, réf. 23.612, au prix unitaire de 230 F.

Les diverses commandes qui seront passées en 1968 à la Maison TESSE, s'élevant à plus de 20.000 F., nécessitent la passation d'un marché.

Rapport transmis au Secrétariat Général.

67/23 - Travaux d'impression des fascicules du Conseil Municipal et du répertoire des actes administratifs - Année 1968 - Résultat de l'appel d'offres -

En vue de l'exécution de ces travaux comportant deux lots :  
d'une part les fascicules du Conseil Municipal,  
d'autre part les fascicules du répertoire des actes administratifs,  
nous avons consulté les imprimeries lilloises ci-après :

- DOURIEZ-BATAILLE, 5 rue Jacquemars Gielée
- MOREL & CORDUANT, II rue des Bouchers
- SAUTAI, 46 rue Gauthier de Châtillon

L'imprimerie SAUTAI nous a fait connaître qu'elle ne soumissionnait pas cette année.

Les deux autres firmes ont envoyé les propositions suivantes :

1er LOT - FASCICULES DU CONSEIL MUNICIPAL -

Prévision : 1.000 pages environ

	Prix de la page imprimée	Prix de la page blanche	Montant total de la soumission
DOURIEZ-BATAILLE	46,20	8,26	46.200 F
MOREL & CORDUANT	41.-	8,50	41.000 F

2ème LOT - FASCICULES DU REPERTOIRE DES ACTES ADMINISTRATIFS -

Prévision : 250 pages environ

DOURIEZ-BATAILLE	32.-	7,74	8.000 F
MOREL & CORDUANT	33.-	8,50	8.250 F

L'imprimerie MOREL & CORDUANT se place donc de nouveau en tête en ce qui concerne les fascicules du Conseil Municipal, dont l'importance des travaux nécessite la passation d'un marché de gré à gré qui peut être fixé à Quarante-cinq mille francs (45.000 F).

Par contre, c'est l'imprimerie DOURIEZ-BATAILLE qui a consenti l'offre la plus avantageuse pour l'impression des fascicules du répertoire des actes administratifs dont l'importance ne nécessite pas la passation d'un marché.

En conséquence, la commission propose de retenir l'offre de l'imprimerie MOREL & CORDUANT, pour le 1er Lot, et celle de l'imprimerie DOURIEZ-BATAILLE, pour le 2ème Lot.

Rapport transmis au Secrétariat Général.

67/24 - Budget primitif de 1968 - Section d'investissement - Vote de crédit pour l'acquisition de machines à écrire, à calculer et duplicateurs -

La commission adopte dans son ensemble le rapport qui doit être soumis au Conseil Municipal.

Rapport transmis aux services financiers.

67/25 - Questions diverses -

La commission donne son accord pour la passation d'un marché de régularisation avec la société des PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS, 45 rue Alexandre Dhainaut à Loos pour la fourniture de chlore liquéfié.

Le Président donne ensuite lecture d'une lettre de M. l'Adjoint COLICHE apportant certaines critiques relatives aux vêtements et chaussures fournis aux ouvriers d'entretien du service de la propreté publique.

La commission en tiendra compte dans toute la mesure du possible, sauf en ce qui concerne l'attribution proposée de vêtements de peau pour la saison d'hiver et de vêtements imperméables pour la saison d'été, pour les raisons exposées ci-dessus (voir question n° 67/20).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Vu : l'Adjoint délégué à l'Econonat,  
J.M. BRIFFAUT

Le Directeur administratif  
des services de la Ière Direction  
E. THIBAÛT

Commission de l'Economat

Procès-verbal de la réunion du 16 novembre 1967 -

- 1ère partie -



La Commission de l'Economat s'est réunie sous la présidence de M. BRIFFAUT, Adjoint au Maire, le jeudi 16 novembre 1967 à 18 heures 30, dans la salle de réunion du Cabinet des Adjointes.

Etaient présents :

M. BRIFFAUT, Adjoint au Maire  
M. CORDONNIER, Conseiller municipal  
M. VERSTRAETE, Conseiller municipal

Excusés :

Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire  
M. HEURTEAUX, Conseiller municipal

Assistaient également à la réunion :

M. THIBAUT, Directeur administratif des services de la 1ère Direction  
M. JESUPRET, Chef de bureau de l'Economat.

M. BRIFFAUT ouvre la séance à 18 H 30. Il fait part des remerciements de Mme LEMPEREUR pour les voeux de prompt rétablissement qui lui ont été transmis et propose l'envoi d'un second message de sympathie.

M. THIBAUT fait part des instructions reçues concernant la nouvelle forme à donner aux procès-verbaux des commissions et à leur rédaction.

La Commission unanime demande que, par souci d'information, et quelle que soit la forme de présentation adoptée, les procès-verbaux soient rédigés comme par le passé, propositions chiffrées à l'appui.

67/26 - Procès-verbal de la réunion du 3 octobre 1967

- Question 67/20 - Distribution de fin d'année à certaines catégories de la population.

En sa séance du 30 octobre, le Conseil d'Administration a souhaité que soit modifié le colis adressé aux soldats, dont la composition n'a pas varié depuis de nombreuses années.

La Commission prend note du voeu formulé mais propose le maintien de la composition actuelle du colis pour cette année, étant entendu qu'une enquête sera effectuée auprès des bénéficiaires.

- Question 67/22 - Fourniture de costumes et uniformes aux agents municipaux

Le Conseil d'Administration a estimé qu'il n'y avait pas lieu de retenir un tissu de couleur grise pour les uniformes des chauffeurs-touristes qui disposent de pardessus de couleur bleue.

Après un nouvel examen et compte tenu des critiques formulées à l'encontre du "whipcord" utilisé jusqu'à présent (lustrage), la Commission retient à titre d'essai, la "serge marine pure laine mérinos peignée" présentée en échantillon par la Maison Tesse.

.../...

Commission de l'Economat

Procès-verbal de la réunion du 16 novembre 1967

-- 2ème partie --

-- 0 --

67/27 -- Fourniture d'enveloppes en 1968 -- Résultat de l'appel d'offres.

Quatre maisons ont été consultées pour cette fourniture :

- Imprimerie GARCENOT, 25 rue Royale, Lille
- Ets GUILBERT, 4 Quai du Sartel, Roubaix
- Ets REZETTE & Fils, 89 rue Caumartin, Lille
- Ets SEPIETER, 49 bis rue St Gabriel, Lille

Les Ets GUILBERT ont fait connaître leurs regrets de ne pouvoir soumissionner cette année.

Les soumissions souscrites par les autres firmes s'élèvent respectivement à :

-- Imprimerie GARCENOT . . . . .	5.765,75
-- Ets SEPIETER . . . . .	5.968,61
-- Ets REZETTE . . . . .	7.367,10

soit une différence de 202,86 et 1.601,35 en faveur de l'imprimerie GARCENOT.

La Commission propose de retenir l'offre de l'imprimerie GARCENOT qui est la plus avantageuse pour la ville.

67/28 -- Fourniture de chaussures et brodequins -- Résultat de l'appel d'offres.

Deux maisons ont été consultées :

- Ets DESMAZIERES-DRINO, 28 à 36 rue des Arts, Lille
- Ets TEFFRI Frères, 25 rue des Tanneurs, Lille

Les propositions suivantes ont été faites par ces 2 firmes :

-- brodequins -- prévu : 500 paires	
-- DESMAZIERES-DRINO	29,-
-- TEFFRI Frères	26,50
	35,-
	37,50
	37,80
-- souliers noirs -- prévu : 155 paires	
-- DESMAZIERES-DRINO	28,50
	29,50
	45,90
-- TEFFRI Frères	28,-
	39,80
	41,50

- bottines - prévu : 10 paires
- DESMAZIERES-DRINO 25.--
- TEFFRI Frères 35,80

Après examen des soumissions et des échantillons présentés, la commission propose de retenir l'offre des établissements TEFFRI Frères pour les fournitures suivantes :

- 500 paires brodequins dont 200 avec semelle caoutchouc à 37,50  
et 300 avec semelle cuir à 37,80
- 155 paires souliers noirs à 39,80
- 10 paires bottines noires derby à 35,80

- 67/29 - Fourniture de vêtements de travail - Résultat de l'appel d'offres -

Cet appel d'offres, basé sur prix et échantillons, concerne la fourniture de :

- 550 bleus de travail (2 pièces) en tissu type croisé sanfor, coton pur bleu hydrone, garanti grand teint
- 70 pare-poussière gris en tissu mouliné
- 90 pare-poussière blancs en tissu sergé, coton pur blanchi irrétrécissable.

7 maisons ont été consultées et 6 ont répondu :

- Ets. BEAUDEUX-LEBBE, 2 rue Hurtrel, Armentières
- Ets. ROQUETTE, 4 rue Parmentier, Lille
- Sté DUPONT Etienne, 37 rue A. Parsy, Annoeullin
- Sté MULLIEZ Frères, 171 rue Pellart, Roubaix
- Textiles & Confection du NORD, 36 bis rue Nicolas Leblanc, Lille
- Sté CENTRACO, 40 à 46 rue de Marquillies, Lille

Les Ets. ARRECKX ne peuvent s'engager cette année.

RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

- 550 vêtements de travail (bleus 2 pièces)

<u>DUPONT</u>	<u>BEAUDEUX</u>	<u>TEXTILES DU NORD</u>	<u>CENTRACO</u>	<u>ROQUETTE</u>	<u>MULLIEZ</u>
10,90	20,40	23,10	22,70	25,50	27,98
<u>- 70 pare-poussière gris</u>					
16,95	17,70	18,80		20,--	
<u>- 90 pare-poussière blancs</u>					
16,95	16,50	17,50		17,90	

Après examen des modèles-types de fabrication déposés, la Commission propose de retenir les offres suivantes :

- 550 bleus de travail	Ets ROQUETTE	25,50
- 70 pare-poussière gris	Ets DUPONT	16,95
- 90 pare-poussière blancs	Ets ROQUETTE	17,90

67/30 - Fourniture de blouses et tabliers - Résultat de l'appel d'offres -

2 maisons ont été consultées et ont répondu :

- Ets DALLE, 7 bis Bd Papin, ANGLE
- Ets LESTOQUOY, 24 rue du Molinel, LILLE

Les propositions suivantes ont été faites :

	<u>DALLE</u>		<u>LESTOQUOY</u>	
	<u>qual.</u> <u>Angola</u>	<u>qual.</u> <u>Guinée</u>	<u>qual.</u> <u>Angola</u>	<u>qual.</u> <u>Mali</u>
- 360 blouses nylon forme longue col revers, 2 poches, manches longues coloris bleu .....	18,25	19,65	15,50	14,90
- 60 blouses nylon forme longue col revers, 2 poches, manches longues coloris blanc .....	18,25	19,65	15,50	14,90
- 100 blouses nylon forme 3/4, col revers 2 poches, manches longues, coloris bleu et blanc .....	16,85	18,05	14,90	14,40
- 300 tabliers à bavette cretonne sanfo- risée blanche .....	8,20	8,20	9,90	9,90

Après examen des soumissions et des échantillons types déposés, la Commission propose de retenir l'offre des Ets LESTOQUOY pour l'ensemble des blouses et tabliers à fournir.

67/31 - Colis de fin d'année - Fourniture de café - Résultat de l'appel d'offres

5 maisons ont été consultées pour cette fourniture d'environ 1.200 kgs de café, mélange brésil, qualité supérieure, garanti de tout mouillage et enrobage, livré en paquets de 250 grs.

La Sté OLIVIER Frères, rue du Bas chemin à Comines n'ayant pas répondu, les autres ont fait parvenir les offres suivantes :

.../...

- Cafés GAUTIER, 29, rue Jeanne d'Arc, Lille			
paquet marron	val. c <sup>le</sup>	9,80	8,13
paquet arabica	"	10,40	8,627
paquet jaune	"	10,80	8,925

Elle propose un mélange spécial étudié spécialement au prix de 7,52.

- STE MEO, 15, avenue du Maréchal Foch, Lambersart			
qualité parana - brésil pur			7,80
qualité minas - brésil pur			7,45
qualité parana (75 % brésil) (25 % madagascar)			7,55
qualité minas (75 % brésil) (25 % madagascar)			7,30

- Maison VANDAMME, 2 rue Kléber, La Madeleine			
matador export	val. c <sup>le</sup>	8,40	8.—

- Cafés TREFFEL, 9 rue Delphin Petit, Lille			
nectar paquet jaune	val. c <sup>le</sup>	9,40	7,47
spécial paquet orange	"	10,40	8,50

La commission propose de retenir l'offre des Ets. TREFFEL, café nectar paquet jaune à 7,47, pour son prix raisonnable et sa qualité inchangés depuis 1963.

67/32 - Colis de fin d'année - Fourniture de vin - Résultat de l'appel d'offres

Pour cette fourniture comportant la livraison de 3.500 bouteilles vin rouge et 480 bouteilles vin blanc "Bordeaux supérieur" appellation contrôlée, les six maisons suivantes ont été consultées :

- Ets. GUELTON, 409 rue Léon Gambetta, Lille
- GRANDE BRASSERIE, 39 Bd de la Moselle, Lille
- Ets. CATTEAU & DELAHOUTRE, 80 rue Castelnau, Linselles
- Sté de St Romain (M. REVEREAU), 212 rue d'Arras, Lille
- Nord-Vins, 65 rue de la Louvière, Lille
- Cie Lilloise des vins et alcools, 37 Bd Montebello, Lille

Toutes ces firmes ont répondu et soumis les offres suivantes :

		Vin rouge la bout.	Vin blanc la bout.
- Ets. GUELTON -			
Château Valrose	500 b.	1,80	
	1.000 b.	1,77	
	2.000 b.	1,74	
	3.500 b.	1,70	
Côtes de Bordeaux St Macaire			1,80
- STE LA GRANDE BRASSERIE -			
Château Mouchac		1,85	
Bergerac - blanc moelleux			1,70

.../...

		<u>Vin rouge</u> la bout.	<u>Vin blanc</u> la bout.
<u>- Ets. CATTEAU &amp; DELAHOUTRE -</u>			
Bordeaux vieux A.C.	500 bout.	2.—	
	1.000 bout.	1,95	
	2.000 bout.	1,90	
Bordeaux vieux A.C. 1/2 sec fruité			1,70
<u>- M. REVEREAU -</u>			
Bordeaux supérieur A.C.		2,40	
Bordeaux blanc A.C.			2,30
Langoiran			2,55
Crusta bergerac			2,55
<u>- NORD-VINS -</u>			
Bordeaux supérieur	1.000 bout.	1,95	
<u>- Cie Lilloise vins &amp; alcools -</u>			
Bordeaux supérieur A.C.	500 bout.	1,81	1,81
	1.000 bout.	1,80	1,80
	2.000 bout.	1,79	1,79

Après examen des prix et compte tenu de la qualité des échantillons présentés, la Commission propose de scinder les commandes comme suit :

- 480 bout. vin blanc St Macaire Ets. GUELTON à 1,80
- 3.500 bout. vin rouge Château Mouchac GDE BRASSERIE à 1,85

Pour les cérémonies, elle propose de retenir le vin blanc Crusta bergerac à 2,55 de la Maison REVEREAU.

- 67/33 - Colis de fin d'année - Fourniture de boîtes de biscuits et coquilles -  
Résultat de l'appel d'offres.

Pour cette fourniture qui concerne la livraison de :

- coquilles . . . . . 9.000 Kgs
- biscuits assortis . . . . . 3.500 boîtes
- madeleines en sachets . . . . . 250 sachets
- brioches hollandaises 500 grs . . . . . 1.300

Ont été consultés :

- Biscuiterie Lilloise, 40, rue J.J. Rousseau, Lille
- Sté l'Indépendante, 112 Bd Montebello, Lille
- Chambre syndicale des patrons pâtisseries, confiseurs, glaciers, boulangers du Nord de la France, 77, rue Nationale, Lille

qui ont fait les propositions suivantes :

.../...



- boîtes de biscuits - Chambre syndicale -  
2,98 pour I boîte biscuits extra-fins 400 grs

- Biscuiterie Lilloise -  
2,50 pour I boîte mélange de Venise 450 grs

- Sté l'Indépendante -  
3,20 pour I boîte assortiment ninon 600 grs  
4.-- " Beffroi de Bruges 850 grs  
5.-- " Colombo I kg

- Sachets de madeleines -

Chambre syndicale - I,90 le sachet  
Sté l'Indépendante - 0,87 le sachet

Après examen des prix et compte tenu de la qualité des échantillons présentés, la Commission propose de scinder les commandes ainsi qu'il suit :

- I.000 boîtes de biscuits à 2,98 Chambre Syndicale  
- 2.500 boîtes de biscuits à 2,50 Biscuiterie Lilloise

Fourniture de madeleines - Sté l'Indépendante : le sachet 0,87

- Coquilles -

A l'occasion des fêtes de fin d'année, il est procédé à la distribution de 43.200 coquilles environ réparties comme suit :

4.000	coquilles environ de 300 grs	pour les secours du Bureau d'Aide Sociale	1.200 kgs
2.400	"	de 400 grs pour les enfants des agents municipaux	960 kgs
2.800	"	de 200 grs pour les crèches et établissements hospitaliers	560 kgs
			-----
			2.720 kgs
34.000	"	de 200 grs pour les enfants des écoles publiques et privées	6.800 kgs
			-----
total :	43.200 coquilles environ	pour un poids de :	9.520 kgs

Depuis de nombreuses années, c'est la Sté l'Indépendante qui fournit ces coquilles et en assure la livraison aux 170 écoles et établissements divers suivant un itinéraire établi par nos soins.

M. Ch. GLOECKLER, président de la Chambre syndicale des pâtissiers, glacières, boulangers du Nord, a demandé, au nom de ses 170 adhérents lillois, à être consulté pour la fourniture des coquilles, s'engageant à respecter les conditions de fabrication, de poids et de livraison imposées. Il souhaitait seulement, au cas où le prix proposé par son groupement serait retenu, n'avoir à fournir que les coquilles destinées aux écoles publiques et privées.

Les prix proposés étaient les suivants :

... - Chambre syndicale des patrons pâtissiers : 5,98 le kg  
- l'Indépendante - Qualité habituelle : 5,70 le kg (5,45 en 1966)  
Qualité fine : 6,60 le kg  
Qualité surfine : 9.-- le kg  
(avec beurre)

.../...

Tenant compte des critiques formulées sur la qualité des coquilles précédemment distribuées, la Commission espère que, par le jeu de la concurrence, une amélioration sensible de la fabrication en résultera. Comparant les prix pratiqués, elle estime qu'elle peut difficilement écarter de la compétition les pâtisseries qui, conscients de l'effort consenti, suivent la question avec une particulière attention.

En conséquence, elle propose donc, à titre expérimental, de confier

1°) à la Chambre syndicale des Pâtisseries, la confection et la livraison des coquilles de 200 grs au prix de 5,98 le kg, destinées aux enfants des écoles publiques et privées;

2°) à la Sté l'Indépendante, la confection et la livraison des coquilles de 300 grs, 400 grs et 200 grs au prix de 6,60 le kg, destinées aux secourus du B.A.S., aux enfants des agents municipaux, aux chèches et établissements hospitaliers.

67/34 - Colis de fin d'année - Fourniture de confiture - Résultat de l'appel d'offres -

Cet appel d'offres vise la fourniture d'environ 6.400 pots de confiture pur sucre, fraises ou abricots et pommes assortis.

Les 2 grossistes consultés ont fait parvenir les offres suivantes :

- Sté VITRAC, 39 Avenue du Peuple Belge, Lille :

fraises et pommes	0,830 le pot
abricots et pommes	0,795 le pot

- Confiturerie "LA LILLOISE", 9 Avenue du Dr Bouret, Marcq-en-Baroeul :

fraises et pommes	0,77 le pot
abricots et pommes	0,70 le pot

Après examen des prix et compte tenu de la qualité des échantillons proposés, la Commission propose de retenir l'offre de la Sté VITRAC pour l'ensemble de la fourniture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Vu :  
l'Adjoint délégué à l'Economat,

J.M. BRIFFAUT

Le Directeur Administratif  
des services de la Ière Direction,

E. THIBAUT

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Procès-verbal de la séance du 27 Mars 1968

SOMMAIRE



1ère partie : Préambule.

- Ouverture de la séance ..... page 1
- Adoption du P.V. de la séance du 16 Novembre 1967. 1

2ème partie : Avis de la commission sur les affaires de son ressort.

- a) qui sont de sa seule compétence pages 2 - 3
- b) qui sont de sa compétence, mais à soumettre au Conseil Municipal. pages 4 - 5

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 27 Mars 1968

1ère partie

PREAMBULE

La commission de l'économat s'est réunie le 27 Mars 1968 à 18 H 30 dans la salle de réunion du Cabinet des Adjoints, sous la présidence de M. J.M. BRIFFAUT, Adjoint délégué à l'économat.

Etaient présents :

Mne LEMPEREUR	Adjoint au Maire
MM. CORDONNIER	Conseiller municipal
HEURTEAUX	d°
VERSTRAETE	d°

Assistaient à la séance :

MM. THIBAUT	Directeur administratif des services de la 1ère Direction
JESUPRET	Chef de bureau de l'économat

0  
0 0

Le procès-verbal de la séance du 16 Novembre 1967 est adopté.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 27 Mars 1968

2ème partie

Avis de la commission sur les affaires qui sont de sa seule compétence.

N° 68/1 - Fourniture de brosseerie - Période du 1er Avril 1968 au 31 Mars 1969 -

Trois maisons ont été consultées, deux d'entre elles ont répondu à l'appel d'offres.

Après examen des propositions présentées, la commission décide de répartir les commandes entre les deux concurrents, Sté GUERMONPREZ à Marcq-en-Baroeul et Sté LEBON, 2 rue Courmont à Lille, suivant les prix les plus avantageux pour la ville.

N° 68/2 - Fourniture de chiffons - Période du 1er Avril 1968 au 31 Mars 1969 -

Cinq maisons ont été consultées, trois d'entre elles ont répondu à l'appel d'offres.

Après examen des propositions, la commission décide de retenir l'offre de M. BOURSIER, 11 rue du Fg d'Arras à Lille, qui est la plus avantageuse pour la ville, soit 2 Frs,20 le kg de chiffons blancs, 1 Fr,25 le kg de chiffons de couleur, T.V.A. incidence 20 % en plus.

N° 68/3 - Fourniture de cristaux de soude et cruchons de javel - Période du 1er Avril 1968 au 31 Mars 1969 -

Des deux maisons consultées, la commission décide de retenir l'offre des Ets. MERCIER, 105 rue Jean-Jaurès à Fâches-Thumesnil, qui apparaît la plus avantageuse pour la ville, aux prix de 0,216 le kg de cristaux et 0,19 le cruchon de javel de 250 cc, T.V.A. incidence 20 % en plus.

N° 68/4 - Fourniture de droguerie et produits d'entretien - Période du 1er Avril 1968 au 31 Mars 1969 -

Cinq maisons ont été consultées et deux d'entre elles seulement ont répondu à l'appel d'offres.

Après examen des propositions, la commission décide de retenir l'offre des Ets. DELEVOY, 46 rue Jean-Jaurès à Lille, la plus avantageuse pour la ville, qui se monte à la somme de 15.209 Frs, toutes taxes comprises.

N° 68/5 - Fourniture de produits chimiques - Période du 1er Avril 1968 au 31 Mars 1969 -

Cinq maisons ont été consultées; trois d'entre elles ont répondu à l'appel d'offres pour la totalité du bordereau.

Après examen des propositions, la commission décide de retenir l'offre de la Sté des anciens Ets. COCHIE, 29 Avenue Boufflers Lambersart, la plus avantageuse pour la ville, pour un montant de 13.346 Frs,35 augmenté de la T.V.A, 13 % pour certains produits, 16,66 % pour les autres.

68/6 - Fourniture de savon mou - Période du 1er Avril 1968 au 31 Mars 1969 -

Trois maisons spécialisées dans la fabrication de ce savon ont été consultées et ont répondu à l'appel d'offres.

Après examen des échantillons et des propositions, la commission décide de retenir l'offre des Ets. GADENNE-CORNAILLE à Gondcourt, au prix de 0,82 Fr le kg, soit 0,984 Fr le kg toutes taxes comprises.

68/7 - Fourniture de wassingues et lavettes - Période du 1er Avril 1968 au 31 Mars 1969 -

Trois maisons, spécialisées dans ce genre de fabrication, ont été consultées et ont fait parvenir des offres.

Après examen des échantillons et des propositions, la commission décide de retenir l'offre la plus avantageuse pour la ville, celle des Ets. GOUBLE-BOUSSEMART, 64 rue du Gl Leclerc à Lys-lez-Lannoy, dont le montant s'élève à 11.036,40 Frs, T.V.A. comprise.

68/8 - Fourniture de carbones, stencils, rubans et encres pour dupli-  
cateurs -

Pour cette fourniture scindée en 2 lots, il a été fait appel à six maisons spécialisées dans ce genre de négoce. Trois maisons seulement ont répondu à l'appel d'offres comprenant deux lots :

1er Lot - carbones, rubans de machines à écrire

2ème Lot - stencils, encre pour duplicateurs

Compte tenu de la qualité des échantillons proposés et après examen des bordereaux de prix, la commission décide de retenir les offres suivantes :

1er Lot - Ets. GUILBERT, 4 Quai du Sartel à Roubaix - pour une somme de 8.361,05 Frs, T.V.A. en sus, incidence 20 %.

2ème Lot - Ets. LIETARD, 25 rue de l'Hôpital Militaire à Lille - pour un montant de 14.521,50 Frs, T.V.A. en sus, incidence 20 %.

68/9 - Fourniture de machines à écrire en 1968 -

Onze maisons de la place ont été consultées pour la fourniture de machines à écrire neuves répondant aux caractéristiques suivantes ;

- caractère élite
- tabulateur décimal automatique 10 touches
- 45 cms de ligne d'écriture
- avec ou sans retour électrique
- équipement avec ou sans stencilex
- housse, tapis amortisseur et nécessaire d'entretien

Neuf maisons ont répondu à l'appel d'offres. Après examen des modèles types déposés, des prix proposés par chaque firme et compte tenu des besoins des divers services municipaux, la commission propose l'achat des machines suivantes :

- M. VALBRUN, 8 rue Jean sans Peur à Lille

2 machines Hermès Ambassador avec retour électrique, chariot de 47 cms, équipées de stencilex, au prix unitaire de 1.503,60 Fr, T.V.A. comprise, remise 30 % déduite.

- Sté de nécanographie JAPY, 83 Bd de la Liberté Lille

3 machines Japy S.286 avec retour électrique, chariot de 45 cms, équipées de stencilex, au prix unitaire de 1.468 Frs, T.V.A. comprise, remise 30 % déduite.

- Sté OLYMPIA, 34 rue d'Arras Lille

12 machines Olympia SG 3 S, chariot de 46 cms, au prix unitaire de 1.189 Frs,38, T.V.A. comprise, remise 31,17 % déduite.

COMMISSION DE L'ECONOMIAT

Séance du 27 Mars 1968

2ème partie

Avis de la commission sur les affaires de sa compétence, à soumettre au Conseil Municipal --

68/10 - Cession de vieux papiers en 1968 -

En vue de l'enlèvement durant l'année 1968 des vieux papiers provenant des archives et des corbeilles des bureaux de l'Hôtel de Ville et autres établissements municipaux, quatre maisons ont été consultées.

La maison H. HANTSON qui avait consenti jusqu'à présent les meilleures conditions, s'est récusée, estimant qu'il ne lui était plus possible, sauf à titre onéreux, de déplacer du personnel pour une marchandise n'ayant plus de valeur intrinsèque".

Seule, la maison DELEPLANQUE, 163 Bld d'Armentières à Roubaix présente une proposition conforme aux modalités d'exécution sur la base des prix suivants :

- Archives, bouquins, corbeilles 0,015 le kg  
La commission ne peut qu'agréer cette proposition.

Rapport transmis au Secrétariat Général.

68/11 - Vente de bouteilles vides -

En vue de vendre aux meilleurs prix les bouteilles vides provenant des réceptions organisées à l'Hôtel de Ville, trois maisons spécialisées ont été pressenties et ont répondu à l'appel d'offres.

La commission propose de retenir l'offre la plus avantageuse pour la ville, celle de la Sté NORD-BOUEILLES, 62 rue de l'Alcazar Lille sur la base des prix suivants :

- champenoises : 0,165 l'une  
- bordelaises : 0,16 l'une  
- cognaçaises : 0,10 l'une

Rapport transmis au Secrétariat Général.

68/12 - Fourniture d'articles de bureau - Période du 1er Avril 1968 au 31 Mars 1969 -

Pour cette fourniture, scindée en 2 lots, sept maisons spécialisées ont été consultées. Trois seulement ont répondu à l'appel d'offres.

Après examen des soumissions présentées, la commission propose de retenir l'offre la plus avantageuse pour la ville, soit :

1er Lot comprenant 94 articles de bureau d'usage courant -

Ets. REZETTE & Fils, 89 rue Caumartin Lille  
pour la somme de 11.497,72 Frs, T.V.A. en sus, incidence 20 %

2ème Lot comprenant 42 articles de papeterie : cahiers, carnets, chemises, registres, blocs

Ets. REZETTE & Fils, 89 rue Caumartin Lille  
pour la somme de 8.809,55 Frs, T.V.A. en sus, incidence 20 %.

Un marché de gré à gré sera passé avec ce fournisseur.

Rapport transmis au Secrétariat Général.

68/13 - Fourniture de papiers machine, duplicateur, d'imprimerie, d'emballage, etc... période du 1er Avril 1968 au 31 Mars 1969 -

Six maisons spécialisées dans ce genre de négoce ont été consultées. Trois d'entre elles ont fait parvenir des propositions pour l'ensemble du bordereau. Une autre a présenté des offres pour 40 articles sur les 53 que comporte le bordereau.

Après examen des soumissions reçues, la commission propose de confier la fourniture de la totalité des marchandises aux Ets. REZETTE, 89 rue Caumartin à Lille, qui a fait l'offre la plus avantageuse pour la ville, pour un montant de 36.344,51 Frs, T.V.A. en sus, incidence 20 %.

Un marché de gré à gré sera passé avec cette maison.

Rapport transmis au Secrétariat Général.

0  
0 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H.

WU : L'Adjoint délégué  
à l'économat,

J.M. BRIFFAUT

Le Directeur des services  
de la 1ère Direction,

E. THIBAUT



COMMISSION DE L'ECONOMAT



Vous êtes prié d'assister à la réunion de la commission de l'économat qui se tiendra le mercredi 27 mars 1968 à 18 heures 30 dans la salle de réunion du cabinet des adjoints.

Pour le Maire de Lille  
l'Adjoint délégué,

J.M. BRIFFAUT

ORDRE DU JOUR

- 68/ 1 - Procès-verbal de la réunion du 16 novembre 1968 -
- 68/ 2 - Cession de vieux papiers - Année 1968 -
- 68/ 3 - Fourniture de brosseur - Période du 1er avril 1968 au 31 mars 1969 --  
Résultat de l'appel d'offres -
- 68/4 - Fourniture de chiffons - Période du 1er avril 1968 au 31 mars 1969 --  
Résultat de l'appel d'offres -
- 68/5 - Fourniture de cristaux de soude et cruchons de javel - Période du  
1er avril 1968 au 31 mars 1969 - Résultat de l'appel d'offres -
- 68/6 - Fourniture de droguerie et produits d'entretien - Période du 1er  
avril 1968 au 31 mars 1969 - Résultat de l'appel d'offres -
- 68/7 - Fourniture de produits chimiques - Période du 1er avril 1968 au 31  
mars 1969 - Résultat de l'appel d'offres -
- 68/8 - Fourniture de savon mou - Période du 1er avril 1968 au 31 mars 1969 --  
Résultat de l'appel d'offres -
- 68/9 - Fourniture de wassingues et lavettes - Période du 1er avril 1968 au  
31 mars 1969 - Résultat de l'appel d'offres -
- 68/10 - Fourniture d'articles de bureau - Période du 1er avril 1968 au 31 mars  
1969 - Résultat de l'appel d'offres -
- 68/11 - Fourniture de papier machine, duplicateur, de coupe, d'emballage --  
Période du 1er avril 1968 au 31 mars 1969 - Résultat de l'appel d'offres --
- 68/12 - Fourniture de carbones, stencils, rubans et encres pour duplicateurs -  
Période du 1er avril 1968 au 31 mars 1969 - Résultat de l'appel d'offres --
- 68/13 - Acquisition de machines à écrire - Résultat de l'appel d'offres --
- 68/14 - Vente de bouteilles vides - Résultat de l'appel d'offres --

P.S. - L'ouverture des plis concernant les appels d'offres repris ci-dessus  
aura lieu en mon cabinet le samedi 23 mars prochain à 10 heures 30.  
Vous êtes prié d'y assister.

J.M. B.



COMMISSION DE L'ECONOMAT

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la commission de l'économat qui se tiendra le mardi 8 octobre 1968 à 18 h 30 dans la salle de réunion du cabinet des adjoints.

En raison de l'importance de l'ordre du jour, une collation est prévue à l'intention des membres de la commission.

L'ouverture des plis concernant les appels d'offres repris ci-dessous aura lieu en mon cabinet le vendredi 4 octobre à 10 h 30.

L'Adjoint délégué à l'Economat

J. M. BRIFFAUT

ORDRE DU JOUR

- 68/15 - Procès-verbal de la réunion du 27 mars 1968.
- 68/16 - Budget primitif de 1969. Vote de crédit à la section d'investissement pour l'acquisition de machines à écrire, à calculer et duplicateurs.
- 68/17 - Fourniture de lait pasteurisé en 1969 - Résultat de l'appel d'offres.
- 68/18 - Fourniture de costumes et uniformes en 1969 aux agents municipaux - Résultat de l'appel d'offres.
- 68/19 - Fourniture de vêtements de travail - Résultat de l'appel d'offres.
- 68/20 - Fourniture de blouses et tabliers - Résultat de l'appel d'offres.
- 68/21 - Fourniture de chaussures et brodequins - Résultat de l'appel d'offres.
- 68/22 - Travaux d'impression des fascicules du conseil municipal et du répertoire des actes administratifs - Résultat de l'appel d'offres.
- 68/23 - Fourniture d'enveloppes - Résultat de l'appel d'offres.
- 68/24 - Distributions de fin d'année à certaines catégories de la population.
- 68/25 - Colis de fin d'année. Fourniture de café - Résultat de l'appel d'offres.
- 68/26 - Colis de fin d'année. Fourniture de vin - Résultat de l'appel d'offres.
- 68/27 - Colis de fin d'année. Fourniture de boîtes de biscuits - Résultat de l'appel d'offres.
- 68/28 - Colis de fin d'année. Fourniture de confiture - Résultat de l'appel d'offres.
- 68/29 - Colis de fin d'année. Fourniture de coquilles - Résultat de l'appel d'offres.
- 68/30 - Fourniture de bonneterie, layettes, articles en nylon - Marché de régularisation.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 8 octobre 1968



La commission de l'économat s'est réunie le 8 octobre 1968 à 18 h 30 dans la salle de réunion du Cabinet des Adjointes, sous la présidence de M. J.M. BRIFFAUT, Adjoint délégué à l'économat.

Etaient présents :

Mme LEMPEREUR  
MM. CORDONNIER  
HEURTEAUX  
VERSTRAETE

Adjoint au Maire  
Conseiller municipal  
- d° -  
- d° -

Assistaient à la séance :

MM. THIBAUT  
JESUPRET

Directeur administratif des services  
de la Ière Direction  
Chef du bureau de l'économat

o

o o

Le procès-verbal de la séance du 27 mars 1968 est adopté.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 8 octobre 1968

N° 68/I4 - Fourniture de vêtements de travail - Année 1969.

Sept maisons ont été consultées et 6 ont répondu :

- Ets. ARRECKX, 14 rue des Jardins Lille
- Ets. BEAUDEUX-LEBBE, 2 rue Hurtzel Armentières
- Ets. ROQUETTE, 4 rue Parmentier Lille
- Sté DUPONT Etienne, 37 rue A. Parsy Annoeullin
- Sté MULLIEZ Frères, 171 rue Pellart Roubaix
- Sté CENTRACO, 40/46 rue de Marquillies Lille

La maison TEXTILES & CONFECTION DU NORD n'a pas répondu.

- 300 vêtements de travail (2 pièces)

BEAUDEUX	20,80
DUPONT	22,10
CENTRACO	22,67
ROQUETTE	26,--
ARRECKX	26,70
MULLIEZ	29,48

- 200 cottes à bretelles

BEAUDEUX	10,40
DUPONT	13,36
CENTRACO	15,41
ROQUETTE	17,45
ARRECKX	18,65
MULLIEZ	16,76

- 70 pare-poussière gris

BEAUDEUX	18.--
DUPONT	17,30
ROQUETTE	18,20
ARRECKX	17,40

- 90 pare-poussière blancs

BEAUDEUX	16,80
DUPONT	18,36
ROQUETTE	17,15
ARRECKX	20.--

Après examen des propositions reçues et des spécimens de vêtements présentés, la commission propose de retenir les offres suivantes :

- Ets ROQUETTE, 4 rue Parmentier à Lille :
- 300 vêtements de travail (bleus 2 pièces) à 26 F.
- 200 cottes à bretelles à 17,45
- 90 pare-poussière blancs à 17,15
- Sté DUPONT Etienne, 37 rue A. Parsy à Annoeullin
- 70 pare-poussière gris à 17,30

Dossier retourné au service pour exécution.

N° 68/I5 - Fourniture de blouses nylon et tabliers - Année 1969 -

Les 2 grossistes spécialisés dans ce genre de fabrication ont été consultés :

- Ets. DALLE, 7 bis Bd Papin Lille
- Ets. LESTOQUOY, 24 rue du Molinel Lille

Seuls les Ets. LESTOQUOY ont répondu.

Après examen des propositions et des échantillons reçus, la commission propose de retenir l'offre présentée :

- 500 blouses nylon forme longue coloris bleu à 15,60
- 100 blouses nylon forme longue coloris blanc à 15,60
- 300 blouses nylon forme 3/4 coloris bleu à 15.—
- 300 tabliers à bavette cretonne lourde  
sanforisée blanche à 9,46

Dossier retourné au service pour exécution.

N° 68/I6 - Fourniture d'enveloppes - Année 1969 -

Quatre maisons ont été consultées pour cette fourniture :

- Imprimerie GARCENOT, 25 rue Royale Lille
- Ets GUILBERT, 4 Quai du Sartel Roubaix
- Ets REZETTE & Fils, 89 rue Caumartin Lille
- Ets SEPIETER, 49 bis rue St Gabriel Lille

Les Ets GUILBERT n'ont pas répondu.

Les soumissions souscrites par les autres firmes s'élèvent respectivement à :

- GARCENOT 6.415,88
- SEPIETER 6.277,58
- REZETTE 7.882,43

Après examen, la commission propose de retenir l'offre des Ets SEPIETER, la plus avantageuse pour la ville, qui se monte à la somme de 6.277,58 F., toutes taxes comprises.

Dossier retourné au service pour exécution.

N° 68/I7 - Fourniture de café -

5 maisons ont été consultées pour cette fourniture d'environ 1.200 kgs de café, mélange Brésil, qualité supérieure, garanti de tout mouillage et enrobage, livré en paquets de 250 grs.

La Sté OLIVIER Frères, rue du Bas-Chemin à Comines et les Cafés MEO, 74 rue Calmette-Guérin à Fretin n'ayant pas répondu, les autres ont fait parvenir les offres suivantes :

- Cafés GAUTIER - 29 rue Jeanne d'Arc Lille

paquet marron	8,25	T.T.C.
" arabica	8,76	"
" argent jaune	9,09	"

Elle propose un mélange étudié spécialement au prix de 7,47 le kg T.T.C.

- Maison VANDAMME - 2 rue Kléber La Madeleine

Matador rouge	7,30	T.T.C.
Matador Flandres	6,90	T.T.C.

- Cafés TREFFEL, 9 rue Delphin Petit Lille

Nectar paquet jaune	6,86	T.T.C.
---------------------	------	--------

Après examen des propositions reçues et des paquets échantillons présentés, la commission propose de retenir l'offre des cafés TREFFEL, la plus avantageuse pour la Ville, au prix de 6,86 le kg, toutes taxes comprises.

Dossier retourné au service pour exécution.

N° 68/18 - Colis de fin d'année - Fourniture de vin -

Pour cette fourniture comportant la livraison de 3.500 bouteilles de vin rouge et 400 bouteille de vin blanc "Bordeaux supérieur" appellation contrôlée, les six maisons suivantes ont été consultées :

- Ets GUELTON, 409 rue Léon Gambetta ;Lille
- LA GRANDE BRASSERIE, 39 Bd de la Moselle Lille
- Ets CATTEAU & DELAHOUTRE, 80 rue Castelnau Linselles
- Sté de ST ROMAIN (M. REVEREAU) 212 rue d'Arras Lille
- Entrepôts NORD-VIN, 65 rue de la Louvière Lille
- Cie des vins & alcoolis, 37 Bd Montebello Lille

Toutes ces firmes ont répondu et soumis les offres suivantes :

	<u>Vin rouge</u>	<u>Vin blanc</u>
<u>- Ets GUELTON -</u>		
Château Valrose	1,95	
Côtes de Bordeaux St Macaire		1,85
réduction de 0,05 pour une commande de 3.000 bouteilles et plus.		
<u>- LA GRANDE BRASSERIE -</u>		
Château Mouchac	2,30	
Bordeaux vieux	2,15	
Bordeaux A.C.	2,05	
Bordeaux supérieur		2,65
<u>- Ets CATTEAU &amp; DELAHOUTRE -</u>		
Bordeaux supérieur 500 bout.	2,30	
1.000 bout.	2,25	
2.000 bout.	2,20	
Bordeaux supérieur A.C.		2.—
<u>- M. REVEREAU -</u>		
Bordeaux supérieur 500 bout.	2,49	2,04
vieux 1.000 bout.	2,40	1,94
2.000 bout.	2,30	1,84

.../

- Entrepôts NORD-VINS -

Bordeaux supérieur	500 bout.	2,10	
	1.000 bout.	2,05	
	2.000 bout.	1,98	1,75

- Cie Lilloise vins & alcools -

Bordeaux supérieur A.C.	500 bout.	1,81	1,65
	1.000 bout.	1,80	1,64
	2.000 bout.	1,79	1,63

Après examen des propositions reçues et compte tenu de la qualité des échantillons présentés, la commission propose de scinder les commandes de la manière suivante :

- LA GRANDE BRASSERIE, 39 Boulevard de la Moselle, Lille :

- 3.500 bouteilles bordeaux rouge Château Mouchac à 2,30 la bout.
- 200 bouteilles bordeaux blanc supérieur à 2,65 la bout.

- Ets CUELTON, 419 rue Léon Gambetta, Lille :

- 300 bouteilles bordeaux blanc St Macaire à 1,85 la bout.

D'autre part, la commission propose de retenir pour les réceptions, à titre d'essai, le vin blanc Crénant - blanc de blanc - appellation Vouvray contrôlée au prix de 7,20 la bouteille.

Dossier retourné au service pour exécution.

N° 68/19 - Colis de fin d'année - Fourniture de boîtes de biscuits -

Pour cette fourniture qui comprend environ :

- 3.500 boîtes de biscuits assortis
- 250 sachets de madeleines
- 1.300 brioches hollandaises

Les maisons suivantes ont été consultées :

- Biscuiterie Lilloise, 40/42, rue J.J. Rousseau Lille
- Sté l'Indépendante, 110/112 Bd Montebello Lille
- Chambre syndicale des patrons pâtisseries, 77 rue Nationale Lille

Elles ont fait parvenir les offres ci-après :

- Biscuiterie Lilloise -

boîte biscuits - mélange Venise	450 grs	2,41
sachets madeleines		1,05

- Sté l'Indépendante -

boîte Joyeux Noël	700 grs	3,15
boîte illustrée	500 grs	4,30
boîte Colombo	1 kg.	5.--
sachets de madeleines		0,90
brioches hollandaises		2,44 la p.

- Chambre syndicale des patrons pâtisseries -

boîte biscuits assortis	400 grs	2,98
-------------------------	---------	------

Après examen des propositions reçues et des boîtes échantillons présentées, la commission propose de répartir les commandes de la manière suivante :

- Sté l'INDEPENDANTE, 110/112 Bd Montebello Lille :
- 3.200 boîtes illustrées - 500 grs - à 4,30 la boîte
- Chambre syndicale des patrons pâtissiers, 77 rue Nationale, Lille
- 800 boîtes biscuits assortis 400 grs à 2,98 la boîte.

Dossier retourné au service pour exécution.

N° 68/20 - Colis de fin d'année - Fourniture de confiture -

Cet appel d'offres vise la fourniture d'environ 6.400 pots de 400 grs de confiture, pur sucre, fraises ou abricots et pommes assortis.

Les 2 grossistes consultés ont fait les offres suivantes :

- Sté VITRAC, 39, Avenue du Peuple Belge Lille -  
carton assortiment comprenant 4 fraise - 4 groseille - 4 abricot  
au prix de 0,851 le pot.
- Confiturerie "LA LILLOISE", 9 Avenue du Dr Bouret Marcq-en-Baroeul -  
carton de 12 pots fraise & pomme 0,74 le pot  
carton de 12 pots abricot & pomme 0,69 le pot

Après examen et compte tenu de la qualité présentée, la commission propose de confier la totalité de la commande à la confiturerie "LA LILLOISE" en fraise et pomme au prix de 0,74 le pot.

Dossier retourné au service pour exécution.



COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 8 octobre 1968

N° 68/2I - Fourniture de lait pasteurisé - Année 1969 -

Pour cette fourniture qui comporte la livraison d'environ

- 23.000 litres lait pasteurisé en bouteilles
- 7.000 litres lait pasteurisé en bidons

les 2 maisons suivantes ont été consultées :

- Sté SOLAINOR à Amiens (Succursale à Thumesnil)
- Sté des Ets RENEAU à Cuincy-lez-Douai

Elles ont fait parvenir les offres ci-après :

- |                      |                |
|----------------------|----------------|
| - Sté SOLAINOR       | 8 % de rabais  |
| - Sté des Ets RENEAU | 10 % de rabais |

Après examen, la commission propose de retenir l'offre de la Sté des Ets RENEAU à Cuincy-lez-Douai, la plus avantageuse pour la ville, soit 10 % de rabais sur le prix fixé.

Un marché de gré à gré d'une valeur de 30.000 F. devra être passé avec la Sté des Ets RENEAU.

Rapport transmis à l'administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 8 octobre 1968

N° 68/22 - Fourniture de costumes et uniformes aux agents municipaux -  
Année 1969 -

4 maisons ont été consultées :

- Ets "AU TAILLEUR DE ROUBAIX", 10 rue Nicolas Leblancs
- Ets BOUTRY-TE SSE, 18 rue de Courtrai Lille
- Ets SIGRAND, 16 rue Neuve Lille
- Anciens Ets BARE (M. LOUPIE) 272, rue L. Gambetta Lille

Les Ets SIGRAND ne peuvent soumissionner cette année.

Les autres firmes ont fait parvenir les offres suivantes :

	<u>TAILLEUR DE ROUBAIX</u>	<u>BOUTRY-TE SSE</u>	<u>BARE</u>
	<u>Réf.</u>	<u>Réf.</u>	<u>Réf.</u>
- <u>10 costumes cérémonie</u>	I 292,15	I 267.-	I 290.- 2 360.-
- <u>10 uniformes chauffeurs-touristes</u>	2 206,35 3 223,60 4 241,20 5 215,30 6 227,25 7 229,50	I 256.-	I 230.- 2, 260.- 3 290.- 4 310.-
- <u>110 uniformes pour agents munic.</u>	2 206,35 4 241,20 5 215,30 6 227,25 7 229,50	I 236.-	I 260.- 2 290.- 3 310.-
- <u>35 uniformes gardes municipaux</u>	2 206,35 3 223,70 4 242,50 5 215,30 6 227,20	I 239	

Après examen des offres reçues, des échantillons de tissus proposés et de la finition des costumes-types présentés, la commission propose de retenir les soumissions suivantes :

- Anc. Ets BARE - 272, rue Léon Gambetta Lille :
- 10 costumes de cérémonie au prix unitaire de 290 F.
- Ets "AU TAILLEUR DE ROUBAIX", 10 rue Nicolas Lablanc Lille;
- 10 uniformes chauffeurs-touristes au prix unitaire de 241,20
- 110 uniformes pour agents municipaux " 206,35
- Ets BOUTRY-TE SSE, 18 rue de Courtrai Lille :
- 35 uniformes pour gardes municipaux au prix unitaire de 239 F.

Un marché de gré à gré d'une valeur de 30.000 F, compte tenu des commandes imprévues, devra être passé avec les Ets "AU TAILLEUR DE ROUBAIX".

Rapport transmis à l'Administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 8 octobre 1968

N° 68/23 - Fourniture de brodequins et chaussures noires - Année 1969 -

2 maisons ont été consultées :

- Ets DESMAZIERES-DRINO, 28 à 36 rue des Arts Lille
- Ets TEFFRI Frères, 25 rue des Tanneurs Lille

Les Etablissements DESMAZIERES-DRINO ne soumissionnent pas cette année.

Les propositions suivantes ont été faites par les Ets TEFFRI :

	<u>1ère propos.</u> <u>Prix T.T.C.</u>	<u>2ème propos.</u> <u>Prix T.T.C.</u>
<u>BRODEQUINS</u> semelle cuir prévu : 300 paires	39,48	38,40
<u>BRODEQUINS</u> semelle caoutchouc prévu : 200 paires	39.-	38,28
<u>SOULIERS</u> box noir prévu : 130 paires	43,50	43,50
<u>BOTTINES</u> derby "Military" prévu : 40 paires	37,20	37,20

Après examen des propositions et des échantillons présentés, la commission propose de retenir l'offre des Ets TEFFRI Frères.

Un marché de gré à gré d'une valeur de 30.000 F. (Trente mille francs) devra être passé avec les Ets TEFFRI Frères.

Rapport transmis à l'Administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 8 octobre 1968

N° 68/24 - Travaux d'impression des fascicules du Conseil municipal et du répertoire des actes administratifs - Année 1969 -

En vue de l'exécution de ces travaux comportant deux lots : d'une part les fascicules du Conseil municipal, d'autre part les fascicules du répertoire des actes administratifs, nous avons consulté les imprimeries lilloises ci-après :

- DOURIEZ-BATAILLE, 5 rue Jacquemars-Giélée
- MOREL & CORDUANT, II rue des Bouchers
- SAUTAI, 46 rue Gauthier de Châtillon

L'imprimerie SAUTAI nous a fait connaître qu'elle ne soumissionnait pas cette année.

1er lot - FASCICULES DU CONSEIL MUNICIPAL -

Prévision : 1.000 pages environ.

	Prix de la page imprimée T.C.	Prix de la page blanche T.C.	Montant total de la soumission T.C.
- DOURIEZ-BATAILLE	48.-	9,50	48.000.-
- MOREL & CORDUANT	45,65	9.-	45.650.-

2ème lot - FASCICULES DU REPERTOIRE DES ACTES ADMINISTRATIFS -

Prévision : 250 pages

- DOURIEZ-BATAILLE	34,10	8,25	8.525
- MOREL & CORDUANT	36,50	8,60	9.125

Après examen des propositions reçues, la commission propose de retenir les offres suivantes :

1er lot : Fascicules du Conseil municipal - 1.000 pages environ :

Imprimerie MOREL & CORDUANT, II rue des Bouchers à Lille  
pour le prix de 45.650 F., toutes taxes comprises.

2ème lot - Fascicules du répertoire des actes administratifs - 250 pages environ.

Imprimerie DOURIEZ-BATAILLE, 5 rue Jacquemars-Giélée à Lille  
pour le prix de 8.525 F., toutes taxes comprises.

Un marché de gré à gré d'une valeur de 50.000 F. devra être passé avec l'imprimerie MOREL & CORDUANT.

Rapport transmis à l'Administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 8 octobre 1968

N° 68/25 - Distributions de fin d'année à certaines catégories de la population.

La commission propose de reconduire les dispositions prises l'an dernier en faveur

- des secourus du bureau d'aide sociale et des titulaires de la carte d'économiquement faibles non secourus;
- des enfants des écoles maternelles et primaires, publiques et privées,
- des enfants du personnel municipal,
- des enfants de la pouponnière municipale,
- des jeunes fréquentant le centre social suisse d'entr'aide ouvrière,
- des pensionnaires de certains établissements hospitaliers,
- des orphelins de guerre.

Les distributions effectuées aux enfants des crèches, aux soldats et aux vieillards fréquentant les foyers municipaux des anciens sont revues et font l'objet de propositions suivantes :

- Les enfants fréquentant les crèches bénéficiaient jusqu'à présent d'une coquille de 200 grs, d'un sachet de madeleines et d'un article vestimentaire. Au cours de sa réunion du 24 avril dernier, la commission de la famille a exprimé le désir que le poids de la coquille soit porté de 200 à 400 grs, le paquet de madeleines étant supprimé en contre-partie.

La commission n'est pas d'avis de doubler le volume de la coquille distribuée aux enfants des crèches et ce n'est pas la légère augmentation de dépense en résultant qui motive sa position. Les parents ne manqueraient pas en effet de faire la comparaison entre les coquilles de 400 grs remises dans les crèches à l'intention de très jeunes enfants et celles qui sont notamment distribuées dans les écoles publiques et privées. Elle propose toutefois, le sachet de madeleine étant supprimé, que le poids de la coquille soit porté en compensation à 300 grs, cette augmentation, moins apparente, se justifiant mieux.

- Le colis attribué aux soldats dont la famille bénéficie de l'allocation militaire se composait de : 1 boîte de beurre, une boîte de confiture, deux plaques de chocolat, une boîte de bonbons, une boîte de lait, une boîte de nescafé, une serviette éponge, un jeu de cartes.

Au cours de sa réunion du 30 octobre 1967, le conseil d'administration a fait à ce sujet l'observation suivante : "la composition du colis, aux soldats n'a pas varié depuis de nombreuses années. Peut-être y aurait-il lieu de remplacer les boîtes de beurre, de confiture et de lait par d'autres attributions qui seraient, sans doute, plus appréciées. Dans le cadre du crédit voté, le soin est laissé à la commission de revoir cette affaire".

Les bénéficiaires qui ont pu être interrogés en prenant possession de leur colis se sont déclarés satisfaits de sa composition. Certains ont toutefois exprimé le désir qu'y soit ajouté un paquet de cigarettes.

En remplacement des boîtes de beurre, de confiture et de lait, la commission propose les articles suivants, d'une valeur approximativement égale : 1 paquet de gitanes, une brosse à dents, un tube dentifrice, un gant de toilette.

- Enfin, pour la distribution effectuée à la clôture annuelle des foyers municipaux des anciens, Mme VANNEUFVILLE, présidente de la commission de la Famille, souhaite que la boîte de gâteau de riz soit remplacée par une boîte de macédoine de fruits.

La commission agréé cette proposition.

Rapport transmis à l'Administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 8 octobre 1968

N° 68/26 - Colis de fin d'année - Fourniture de coquilles -

Avant de prendre connaissance des propositions reçues à la suite de l'appel d'offres lancé pour la confection des coquilles, il est fait un bref historique des conditions dans lesquelles le choix des fournisseurs et les distributions se sont effectuées l'an dernier.

Au cours de sa réunion du 16 novembre 1967, la commission avait proposé de confier la confection et la livraison des coquilles :

1°) de 200 grs au prix de 5,98 F le kg, destinées aux enfants des écoles publiques et privées, à la Chambre syndicale des pâtisseries qui soumissionnait pour la première fois;

2°) de 300 grs, 400 grs, 200 grs aux prix de 6,60 F le kg, destinées aux secourus du B.A.S., aux enfants des agents municipaux et aux établissements hospitaliers, à la Sté l'Indépendante, titulaire du marché depuis de nombreuses années.

Lors de sa réunion du 27 novembre suivant, le conseil d'administration estimait qu'il n'y avait pas lieu de scinder le marché et de confier la fourniture des coquilles à la Chambre syndicale des pâtisseries si cette dernière pouvait garantir les conditions de fabrication, de poids et de livraison imposées.

Cette garantie étant apportée par son président, la Chambre syndicale, groupant 170 adhérents, se vit confier la totalité du marché.

A noter que 17 pâtisseries seulement participèrent effectivement à l'opération.

A la suite des contrôles et prélèvements effectués dans 28 écoles publiques et privées, les remarques suivantes ont été apportées:

1°) l'aspect des coquilles diffère suivant les fournisseurs : elles sont "tantôt volumineuses, normales, petites, gonflées et légères, ou plates et ratatinées";

2°) leur poids varie de 165 grs à 230 grs;

3°) les dates de livraison n'ont pas toujours été respectées;

4°) des écoles voisines groupant filles, garçons et maternelles, n'ont pas reçu les coquilles à la même date. Celles-ci n'avaient pas toutes le même aspect de présentation et de fraîcheur;

5°) certains pâtisseries ont fourni des coquilles de présentation et de goût très supérieur à d'autres.

A la distribution destinée aux enfants des agents municipaux, la présentation des coquilles (2.500) laissait à désirer; elles manquaient de fraîcheur et la pâte était trop compacte.

Enfin la distribution, effectuée le 30 décembre (3.480) aux secourus du B.A.S., a donné lieu aux remarques suivantes :

- bonne présentation dans un emballage réclame
- grande diversité dans la forme par suite du nombre important de fournisseurs
- poids généralement conforme, sauf pour un pâtisseries qui a fourni des coquilles de 200 grs au lieu de 300 grs.

Appelés à se prononcer, les membres de la commission interviennent tour à tour et leurs observations sont ainsi résumées par le Président :

- la confection des coquilles réclame une unité de fabrication, de présentation, de goût et de fraîcheur,
- les distributions doivent avoir lieu aux dates et heures précises indiquées par le service compétent,
- on peut envisager pour les pâtisseries, l'expérience aidant, une amélioration de leur production et des distributions, mais l'uniformité dans la cuisson notamment, demeurera toujours un problème difficile à résoudre.

- les inconvénients signalés ne se sont jamais produits dans le passé quand ce travail était confié à la Sté l'Indépendante, qui dispose en personnel et en matériel, de possibilités qui en garantissent l'exécution suivant nos exigences.

En conclusion, la commission propose de retenir l'offre de la Sté l'Indépendante, soit 5,85 le kg, toutes taxes comprises et de passer un marché de gré à gré d'un montant de 60.000 F. (compte tenu des commandes imprévues), pour la totalité de la fourniture de coquilles.

La Chambre syndicale des pâtisseries avait proposé 5,98 F le kg.

Rapport transmis à l'Administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 8 octobre 1968

N° 68/27 - Fourniture de bonneterie, layette, articles en nylon - Année 1968 -  
Marché de régularisation -

La commission approuve le rapport à passer au conseil municipal relatif à un marché de gré à gré avec les Ets LESTOQUOY, 24 rue du Molinel à Lille, d'un montant d'environ 25.000 F (vingt cinq mille francs) pour fourniture de bonneterie, layette, articles en nylon.

Rapport transmis à l'Administration municipale.



COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 8 octobre 1968

N° 68/28 - Budget primitif de 1969 - Vote de crédit à la section d'investissement pour l'acquisition de machines à écrire, à calculer et duplicateurs.

La commission approuve le rapport à soumettre au Conseil municipal. Le montant du crédit est en augmentation de 5.000 F par rapport à celui de 1968.

Rapport transmis aux services financiers.

o

o o

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 15.

Vu :

l'Adjoint délégué à l'économat,

J.M. BRIFFAUT

Le Directeur administratif  
des services de la Tère Direction,

E. THIBAUT

COMMISSION DE L'ECONOMAT

---



Je vous serais très obligé de vouloir bien assister à la réunion de la commission de l'Economat qui aura lieu le jeudi 9 janvier 1969 à 18 h 30 dans la salle de réunion du Cabinet des Adjointes.

Pour le Maire de Lille  
l'Adjoint délégué,

J.M. BRIFFAUT

ORDRE DU JOUR

- 69/1 - Procès-verbal de la réunion du 8 Octobre 1968.
- 69/2 - Achat de machines à calculer - Marché.
- 69/3 - Fourniture d'imprimés en 1968 - Marché de régularisation.
- 69/4 - Fourniture d'articles de bureau, de papier duplicateur, machine et autres - Marchés REZETTE - Avenant.
- 69/5 - Contrat d'entretien - Machine électrique I.B.M.
- 69/6 - Contrat d'entretien - Machines électriques OLYMPIA.
- 69/7 - Questions diverses.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

---

Séance du 9 janvier 1969

---



Le commission de l'économat s'est réunie le 9 janvier 1969 à 18 H 30 dans la salle de réunion du Cabinet des Adjointes, sous la présidence de M. J.M BRIFFAUT, Adjoint délégué à l'économat.

Etaients présents :

Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire  
MM. CORDONNIER, Conseiller Municipal  
HEURTEAUX, Conseiller Municipal  
VERSTRAETE, Conseiller Municipal

Assistaient à la séance :

M. RICHOUX, Secrétaire général  
Melle INGLEBERT, Secrétaire Général Adjoint  
MM. THIBAUT, Directeur administratif des services de la Ière Direction  
JESUPRET, Chef de bureau de l'économat

---

M. Briffaut souhaite la bienvenue à M. Richoux et à Melle Inglebert, les remerciant pour l'intérêt qu'ils portent aux travaux de la commission.

Puis il leur présente, ainsi qu'aux membres de la commission, ses souhaits les meilleurs à l'occasion de l'an nouveau.

Le procès-verbal de la séance du 8 octobre est adopté, après que M. Briffaut ait obtenu l'accord de ses collègues quant aux indications complémentaires suivantes qu'il propose d'y apporter :

- N° 68-22 - Fourniture de costumes et uniformes aux agents municipaux.

Trois fournisseurs ont été chargés de la confection de ces uniformes. Un rapport, établi par le service de l'Economat à l'intention de la Commission, devra fournir tous éléments d'appréciation concernant la qualité, la coupe, les délais de livraison etc...

- N° 68-23 - Fourniture de brodequins et chaussures noires - Année 1969

Cette année encore, sur les deux grossistes lillois consultés, un seul a répondu à l'appel d'offres et enlevé le marché chiffré à 30.000 f.

Il est demandé que soit augmenté le nombre de soumissionnaires en faisant appel, s'il y a lieu, aux fournisseurs étrangers à la commune.

- N° 68-26 - Colis de fin d'année - Fourniture de coquilles.

Pour la prochaine distribution (fin 1969) il est entendu que la Commission sera informée du pourcentage des produits entrant dans la composition des coquilles et en tiendra compte pour le choix du fournisseur.

Commission de l'économat

Séance du 9 janvier 1969

69/2 - Achat de machines à calculer - Marché -

La commission approuve le rapport à présenter au conseil municipal en vue de la passation d'un marché à commandes avec la Sté L.B.S. FRANCE, 20/22 rue Gombert à Lille, d'un montant d'environ 30.000 Frs (TRENTÉ MILLE FRANCS) pour fourniture de machines à calculer.

Dossier transmis à l'administration municipale.

Commission de l'économat

Séance du 9 janvier 1969

69/3 - Fourniture d'imprimés en 1968 - Marché de régularisation -

La commission approuve le rapport à présenter au conseil municipal concernant un marché à commandes à passer avec l'Imprimerie O.S.A.P, 209 rue d'Arras à Lille, d'un montant d'environ 30.000 Frs (TRENTÉ MILLE FRANCS) pour la fourniture d'imprimés divers pendant l'année 1968.

Dossier transmis à l'administration municipale.

Commission de l'économat

Séance du 9 janvier 1969

69/4 - Fournitures de bureau, de papier duplicateur, machine et autres -  
Marchés REZETTE - Avenant -

En application de la circulaire du 19 juin 1968 du Ministre de l'économie et des finances, parue au J.O. du 20 juin, concernant les répercussions des accords sociaux intervenus en mai et juin 1968, la Sté REZETTE a sollicité la prise en compte par la ville de l'incidence des dits accords, ce qui exige la passation d'un avenant aux marchés conclus.

La commission approuve le rapport établi à ce sujet et à présenter au conseil municipal.

Dossier transmis à l'administration municipale.

Commission de l'économat

Séance du 9 janvier 1969

69/5 - Contrat d'entretien - Machine électrique I.B.M. -

La commission approuve le rapport à présenter au conseil municipal concernant un contrat d'entretien à passer avec la Sté I.B.M. FRANCE, 141 Bd de la Liberté à Lille pour une machine électrique I.B.M. type 72.

Le montant de la prime à verser annuellement s'élève à 189 Frs, 60.

Dossier transmis à l'administration municipale.

Commission de l'économat

Séance du 9 janvier 1969

69/6 - Contrat d'entretien - Machine électrique OLYMPIA -

La commission approuve le rapport à présenter au conseil municipal en vue de la passation d'un contrat d'entretien avec la Sté de machines OLYMPIA, 34 rue d'Arras à Lille, pour une machine électrique OLYMPIA type SGE 4I n° 27.230.436.

Le montant de la prime à verser annuellement s'élève à 85,92, majoré de la T.V.A.

Dossier transmis à l'administration municipale.



Commission de l'économat

Séance du 9 janvier 1969

69/7 - Questions diverses -

Le conseil municipal (séance du 7 novembre 1968) a décidé d'accorder aux orphelins de guerre - au nombre de quarante environ - une coquille de 300gr et un sachet de bonbons de 125gr.

Or, depuis 2 ans, et faisant suite à la demande du Président des "Fils des tués", ce colis a été augmenté d'une plaque de chocolat, d'une boîte de biscuits et d'une boîte de confiture.

M. le Maire souhaite que le colis soit, dans l'avenir, conforme aux décisions prises par le conseil municipal auquel pourrait être proposée une modification de sa composition.

La commission est tout à fait d'accord pour que soient observées, en ce sens, les décisions du conseil municipal.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 Heures.

Vu :  
l'Adjoint délégué à  
l'Economat

J.M. BRIFFAUT

Le Directeur administratif  
des services de la 1ère Direction

E. THIBAUT

COMMISSION DE L'ECONOMAT



Vous êtes prié d'assister à la réunion de la commission de l'économat qui aura lieu le Jeudi 6 Mars 1969 à 18 h 30 dans la salle de réunion du cabinet des Adjoints.

L'Adjoint délégué,  
J.M. BRIFFAUT

-----  
ORDRE DU JOUR

- 69/8 - Procès-verbal de la réunion du 9 Janvier 1969
- 69/9 - Fourniture de brosseur - Période du 1er Avril 1969 au 31 Mars 1970 -  
Résultat de la consultation
- 69/10 - Fourniture de chiffons - Période du 1er Avril 1969 au 31 Mars 1970 -  
Résultat de la consultation
- 69/11 - Fourniture de cristaux de soude et extrait de javel - Période du 1er Avril  
1969 au 31 Mars 1970 - Résultat de la consultation
- 69/12 - Fourniture de droguerie et produits d'entretien - Période du 1er Avril 1969  
au 31 Mars 1970 - Résultat de la consultation
- 69/13 - Fourniture de produits chimiques - Période du 1er Avril 1969 au 31 Mars  
1970 - Résultat de la consultation
- 69/14 - Fourniture de savon mou - Période du 1er Avril 1969 au 31 Mars 1970 -  
Résultat de la consultation
- 69/15 - Fourniture de wassingues et lavettes - Période du 1er Avril 1969 au 31 Mars  
1970 - Résultat de la consultation
- 69/16 - Acquisition de machines à écrire - Année 1969 - Résultat de la consultation
- 69/17 - Fourniture d'articles de bureau - Période du 1er Avril 1969 au 31 Mars 1970 -  
Résultat de la consultation
- 69/18 - Fourniture de papier machine, duplicateur, etc... Période du 1er Avril 1969  
au 31 Mars 1970 - Résultat de la consultation
- 69/19 - Fourniture de carbones, stencils, encres, etc... Période du 1er Avril 1969  
au 31 Mars 1970 - Résultat de la consultation
- 69/20 - Fourniture de champagne - Année 1969 - Marché ESCLAVY
- 69/21 - Fourniture d'imprimés - Année 1969 - Marché OSAP

.../...

- 69/22 - Fourniture de bonneterie, etc ... Année 1969 - Marché LESTOQUOY
- 69/23 - Cession d'un appareil duplicateur - Admission en recettes
- 69/24 - Fourniture de biscuits, brioches, etc ... Année 1969 -  
Marché Sté l'INDEPENDANTE
- 69/25 - Fourniture d'articles textiles - Année 1969 - Marché CARRIERE
- 69/26 - Cession de vieux papiers - Année 1969
- 69/27 - Questions diverses.

P.S. L'ouverture des plis concernant les consultations reprises ci-dessus aura lieu en mon cabinet le Mardi 25 Février à 17 heures. Vous êtes prié d'y assister.

J.M.B.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

---

Séance du 6 Mars 1969

---



La commission de l'Economat s'est réunie le 6 Mars 1969 à 18 H 30 dans la salle de réunion du cabinet des Adjoints, sous la présidence de M. J.M. BRIFFAUT, Adjoint délégué à l'économat.

Etaient présents :

Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire  
MM. HEURTEAUX, Conseiller Municipal  
VERSTRAETE, Conseiller Municipal

Excusé :

M. CORDONNIER, Conseiller Municipal

Assistaient à la séance :

M. RICHOUX, Secrétaire Général  
Melle INGLEBERT, Secrétaire Général Adjoint  
M. JESUPRET, Chef de bureau de l'économat  
Mme DESMARETS, Agent principal du service de l'économat

---

Souhaitant la bienvenue à M. RICHOUX et à Melle INGLEBERT, M. BRIFFAUT les remercie pour l'intérêt qu'ils portent aux travaux de la commission.

Il donne lecture de la lettre d'excuses de M. THIBAUT, Directeur administratif des services de la Ière Direction qui, souffrant, ne peut assister à la réunion. M. BRIFFAUT forme des vœux pour son prompt rétablissement.

Le procès-verbal de la séance du 9 Janvier est adopté, compte tenu des indications complémentaires suivantes :

n° 68/26 - Colis de fin d'année - Fourniture de coquilles -

Mme LEMPEREUR, rappelant le paragraphe ayant trait à cette fourniture, mentionné dans le procès-verbal de la commission du 9 Janvier, demande s'il s'agit de la qualité des coquilles fournies.

Elle précise que le personnel enseignant s'est déclaré très satisfait des livraisons effectuées. M. VERSTRAETE déclare, qu'aucune remarque désobligeante, de quelque nature que ce soit, n'a été formulée par la Caisse des écoles.

En conclusion, M. BRIFFAUT indique qu'il s'agit simplement d'un renseignement qui sera demandé aux éventuels fournisseurs lors de la prochaine consultation pour le soumettre à l'appréciation de la commission.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 6 Mars 1969

69/9 - Fourniture de brosserie - Période du 1er Avril 1969 au 31 Mars 1970 -

Quatre maisons ont été consultées :

- Ets. GUERMONPREZ, 31 rue A. Delpière Marcq-en-Baroeul
- Sté LEBON & Cie, 2 rue Courmont Lille
- M. GUFFROY, 105 rue Daubenton Roubaix
- Industrie Brosnière et Brosseries CHARET réunies par M. DUPRE, 99 avenue de la Liberté Lambersart

Après examen des propositions présentées, la commission propose de retenir l'offre de la Sté LEBON & Cie pour un montant global de 12.169 Frs, 74, toutes taxes comprises, la plus intéressante pour la ville.

69/10 - Fourniture de chiffons - Période du 1er Avril 1969 au 31 Mars 1970 -

Cinq maisons ont été consultées :

- M. BOURSIER, 11 rue du Fg d'Arras Lille
- M. COMBEAUX, 12 Place du Concert Lille
- M. DUBOIS, 64 rue Garibaldi Lille
- M. GRANDIN, 48 rue de l'Abbé Lemire Lambersart
- Ets HEMELSOET, 18 rue Winckelmans Lomme

Trois d'entre elles ont fait parvenir les offres suivantes :

	<u>chiffons</u> <u>blancs</u> le Kg	<u>chiffons</u> <u>couleur</u> le Kg
- M. BOURSIER	2,20	1,25
- M. DUBOIS	2,40	1,40
- Ets. HEMELSOET	2,44	1,81

Ces prix sont fixés hors taxe, T.V.A. en sus au taux de 19 % (incidence 23,456).

La commission propose de retenir l'offre de M. BOURSIER, la plus avantageuse pour la ville.

69/II - Fourniture de cristaux de soude et extrait de javel - Période du 1er Avril 1969 au 31 Mars 1970 -

Les deux maisons consultées :

- Ets. MERCIER, 105 rue Jean-Jaurès Faches-Thumesnil
- Sté RENIER Frères, 36 rue Gosselet Lille

ont fait parvenir les offres suivantes :

.../...

- Ets MERCIER -

4.000 Kgs cristaux de soude à 0,20	800.-
1.100 cruchons extrait javel 250 cc à 0, 235	258,50
	<hr/>
	1.058,50
T.V.A.	248,28
	<hr/>
	1.306,78

- Sté RENIER Frères -

4.000 Kgs cristaux de soude à 0,235	940.-
1.100 cruchons extrait javel 250 cc à 0,26	286.-
	<hr/>
	1.226.-
T.V.A.	287,50
	<hr/>
	1.513,50

La commissions propose de retenir l'offre des Ets. MERCIER, la plus avantageuse pour la ville.

69/I2 - Fourniture de droguerie et produits d'entretien - Période du 1er avril 1969 au 31 Mars 1970 -

Quatre maisons ont été consultées :

- Ets DELEVOY, 46 rue Jean-Jaurès Lille
- Droguerie DUFLOS, 5 Place de Strasbourg Lille
- M. LOCQUEGNIES, 97 rue G. Werniers Lille
- Droguerie FAIDHERBE, 1 rue Gombert Lille

Trois d'entre elles ont fait parvenir les offres suivantes :

- Ets DELEVOY	16.914,16	T.T.C.
- Ets LOCQUEGNIES	17.964,74	"
- Droguerie FAIDHERBE	18.853,24	"

Mme LEMPEREUR demande que de nouveaux produits soient mis à la disposition du personnel chargé de l'entretien des écoles. Après échange de vues et compte tenu du montant du crédit alloué, aucune modification n'interviendra cette année.

La commission propose de retenir l'offre des Ets. DELEVOY, la plus avantageuse pour la ville.

69/I3 - Fourniture de produits chimiques - Période du 1er Avril 1969 au 31 Mars 1970 -

Quatre maisons ont été consultées :

- Sté RENIER Frères, 36 rue Gosselet Lille
- Sté des produits chimiques de Loos, 45 rue A. Dhainaut Loos
- Sté LOTIGIE, 29 rue Darbo Roubaix
- Sté des anciens Ets. COCHIE, 29 Avenue Boufflers Lambersart

Trois d'entre elles ont fait parvenir les propositions suivantes pour la totalité du bordereau :

- Sté des anciens Ets. COCHIE	17.454,02	T.T.C.
- Sté LOTIGIE	18.048,40	"
- Sté des produits chimiques de Loos	18.149,51	"

La commission propose de retenir l'offre de la Sté des anciens Ets. COCHIE, la plus avantageuse pour la ville.

69/14 - Fourniture de savon mou - Période du 1er Avril 1969 au 31 Mars 1970 -

Cinq maisons ont été consultées :

- Ets. GADENNE - CORNAILLE Gondécourt
- Maison PACQUET, 119 rue du Gl Leclerc Marquette
- Sté LEMPEREUR Frères, 29 rue C. Desmoulins Escaudain
- Sté LE BRILLANT D'OR, 6 rue Magenta Tourcoing
- Ets. OLEA, 37 rue d'Amsterdam Tourcoing

Trois d'entre elles ont fait parvenir les propositions suivantes pour une livraison annuelle d'environ 10.000 Kgs:

- Ets GADENNE - CORNAILLE	10.123,---	T.T.C.
- Sté LEMPEREUR Frères	10.864,24	"
- Sté LE BRILLANT D'OR	16.419,79	"

Après examen des échantillons présentés, la commission propose de retenir l'offre des Ets. GADENNE - CORNAILLE, la plus avantageuse pour la ville.

69/15 - Fourniture de wassingues et lavettes - Période du 1er Avril 1969 au 31 Mars 1970 -

Quatre maisons ont été consultées :

- Anciens Ets. BARBIEUX, 17 rue Voltaire Wasquehal
- Ets. GOUBLE - BOUSSEMART, 64 rue du Gl Leclerc Lys-lez-Lannoy
- Sté IRISMOS, 24 rue Henri Kolb Lille
- M. MARCHAND, 11 rue de Puebla Lille

Deux d'entre elles ont fait parvenir les offres suivantes :

- Ets. GOUBLE - BOUSSEMART	12.034,59	T.T.C.
- Anciens Ets. BARBIEUX	12.271,52	"

Après échange de vues et examen des échantillons présentés, la commission propose de retenir l'offre des Ets. GOUBLE - BOUSSEMART, la plus avantageuse pour la ville.

69/16 - Fourniture de machines à écrire - Année 1969 -

Neuf maisons de la place ont été consultées pour la fourniture de machines à écrire neuves répondant aux caractéristiques suivantes :

- caractère élite
- tabulateur décimal automatique 10 touches
- 45 cms de ligne d'écriture
- avec ou sans retour électrique
- équipement avec ou sans stencilex
- housse, tapis amortisseur et nécessaire d'entretien

Toutes les maisons ont répondu à la consultation. Après examen des prix proposés par chaque firme et compte tenu des besoins des services, la commission propose l'achat des machines suivantes :

- M. VALBRUN, 8 rue Jean-sans-Peur Lille  
4 machines Hermès-Ambassador avec retour électrique, équipées de stencilex au prix unitaire de 1.580,66 T.V.A. comprise, remise 30 % déduite.
- Sté OLYMPIA, 34 rue d'Arras Lille  
5 machines Olympia SG 3 S, au prix unitaire de 1.261,88 T.V.A. comprise, remise 31,17 % déduite.

M. RICHOUX demande de surseoir à cet achat étant donné la réorganisation des services municipaux qu'impose le départ de la Communauté urbaine de Lille. Ces machines ne seront donc commandées qu'en fonction des besoins et après distribution de celles qui auront été récupérées.

69/I7 - Fourniture de Stencils, carbone, encre pour duplicateur - Période du 1er Avril 1969 au 31 Mars 1970 -

Pour cette fourniture scindée en 2 lots, cinq maisons ont été consultées :

- Ets. GUILBERT Marcel, 4, Quai du Sartel Roubaix
- M. HELLIN, 190 rue de Paris Lille
- Ets. LIETARD, 25 rue de l'Hôpital Militaire Lille
- Ets. ECO, 10 avenue Foch Lille
- REMINGTON RAND FRANCE, 133 rue du Molinel Lille

1er LOT -

3 maisons ont répondu pour la totalité du bordereau dans les articles demandés :

- M. HELLIN	14.780,89	T.T.C.
- Ets. GUILBERT	15.430,42	"
- Ets. LIETARD	15.765,22	"

La commission propose de retenir l'offre de M. HELLIN, la plus avantageuse pour la ville.

En ce qui concerne le 2ème Lot:

- 1°) les encres Colos pour appareils duplicateurs REX-ROTARY seront fournies par les Ets. LIETARD pour un montant global de 6.314,20 T.V.A. en sus (19 %)
- 2°) les stencils format ordinaire seront livrés par la Sté GESTETNER au prix de 43,98 la boîte de 120, T.V.A en sus (19 %)
- 3°) les stencils double format seront livrés par les Ets. LIETARD au prix de 19,10 la boîte de 24, T.V.A en sus (19 %)



COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 6 Mars 1969

69/18 - Fourniture de papier machine, duplicateur, etc...  
Période du 1er Avril au 31 Mars 1970 -

Sept maisons ont été consultées :

- Papeterie LESIEUR, 16 Place d'Armes Valenciennes
- M. DEGROOTE, 61 rue de la Concorde La Madeleine
- M. HELLIN, 190 rue de Paris Lille
- Ets. REZETTE, 89 rue Caumartin Lille
- Ets. GUILBERT, 4 Quai du Sartel Roubaix
- Sté MONTEVRAIN, 52 rue de Roubaix Tourcoing
- Ets. GASPARD, 7 rue Duchesnois St Saulve

Trois maisons ont répondu pour la totalité du bordereau qui comprend 46 articles.  
Les autres se sont abstenues.

- Papeterie LESIEUR	59.219,64	T.T.C.
- M. HELLIN	66.146,21	"
- Ets. REZETTE	76.033,92	"

Après examen des soumissions reçues, la commission propose de retenir l'offre de la Papeterie LESIEUR, la plus avantageuse pour la ville.

Un marché de gré à gré sera passé avec cette firme.

Dossier transmis à l'administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 6 Mars 1969

69/I9 - Fourniture d'articles de bureau -  
Période du 1er Avril 1969 au 31 Mars 1970 -

Sept maisons ont été consultées pour ce genre de fourniture scindée en 2 lots :

- Papeterie LESIEUR, 16 Place d'Armes Valenciennes.
- M. DEGROOTE, 61 rue de la Concorde La Madeleine
- Ets. GUILBERT, 4 Quai du Sartel Roubaix
- M. HELLIN, 190 rue de Paris Lille
- Mme GELOT, 10 rue d'Arsonval Lille
- Ets. REZETTE & Fils, 89 rue Caumartin Lille
- Ets. GASPARD, rue Duchesnois St Saulve

1er LOT -

Trois maisons ont répondu pour la totalité du bordereau comprenant 102 articles d'usage courant :

- Papeterie LESIEUR	26.149,15	T.T.C.
- Ets. GUILBERT	37.213,86	"
- Ets. REZETTE & Fils	41.189,45	"

2ème LOT -

Ce lot comprend 49 articles :

- Papeterie LESIEUR	23.999,79	T.T.C.
- Ets. GUILBERT	31.428,62	"
- Ets. REZETTE & Fils	28.047,89	"

Ensemble des 2 lots :

- Papeterie LESIEUR	50.148,94	T.T.C.
- Ets. GUILBERT	68.642,42	"
- Ets. REZETTE & Fils	69.237,34	"

La commission propose de retenir l'ensemble de l'offre de la Papeterie LESIEUR, la plus avantageuse pour la ville.

Un marché de gré à gré sera passé avec cette firme.

Dossier transmis à l'administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 6 Mars 1969

69/20 - Fourniture de champagne - Année 1969 - Marché -

La commission approuve le rapport à présenter au Conseil Municipal en vue de la passation d'un marché à commandes avec la Sté ESCLAVY, VILLEZ, CAILLIER, 81 Boulevard Carnot à Lille d'un montant d'environ 25.000 Frs (vingt cinq mille francs) pour fourniture de champagne.

Dossier transmis à l'administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 6 Mars 1969

69/2I - Fourniture d'imprimés - Année 1969 - Marché -

La commission approuve le rapport à présenter au Conseil Municipal en vue de la passation d'un marché à commandes avec la S.A. de production Imprimerie O.S.A.P., 209 rue d'Arras à Lille d'un montant d'environ 40.000 Frs (Quarante mille francs) pour fourniture d'imprimés.

Dossier transmis à l'administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

---

Séance du 6 Mars 1969

---

69/22 - Fourniture de bonneterie, layettes, articles en nylon -  
Année 1969 - Marché -

La commission approuve le rapport à présenter au Conseil Municipal en vue de la passation d'un marché à commandes avec la S.A.R.L. LESTOQUOY & Fils, 24 rue du Molinel à Lille d'un montant d'environ 25.000 Frs (vingt cinq mille francs) pour fourniture de bonneterie, layettes, articles en nylon.

Dossier transmis à l'administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

---

Séance du 6 Mars 1969

---

69/23 - Cession d'un appareil duplicateur - Admission en recette -

La commission approuve le rapport à présenter au Conseil Municipal en vue de la cession d'un appareil duplicateur aux Ets. LIETARD, 25 rue de l'Hôpital Militaire à Lille pour la somme de 250 Frs (deux cent cinquante francs) et de l'admission en recette de la dite somme.

Dossier transmis à l'administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

---

Séance du 6 Mars 1969

---

69/24 - Fourniture de biscuits, pain, brioches, etc...  
Année 1969 - Marché -

La commission approuve le rapport à présenter au Conseil Municipal en vue de la passation d'un marché à commandes avec la Sté l'INDEPENDANTE, 112 Boulevard Montebello à Lille d'un montant d'environ 30.000 Frs (trente mille francs) pour la fourniture de biscuits, pain, brioches, etc...

Dossier transmis à l'administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

---

Séance du 6 Mars 1969

---

69/25 - Fourniture d'articles textiles - Année 1969 - Marché -

La commission approuve le rapport à présenter au Conseil Municipal en vue de la passation d'un marché à commandes avec M. Jean CARRIERE, 36 rue Nicolas Leblanc à Lille d'un montant d'environ 25.000 Frs (vingt cinq mille francs) pour la fourniture d'articles textiles.

Dossier transmis à l'administration municipale.



COMMISSION DE L'ECONOMAT

---

Séance du 6 Mars 1969

---

69/26 - Cession de vieux papiers - Année 1969 -

En vue de l'enlèvement durant l'année 1969 des vieux papiers provenant des archives et des corbeilles des bureaux de l'Hôtel de Ville et autres établissements municipaux, deux maisons ont été consultées :

La maison H. HANTSON s'est récusée, comme l'an dernier, mais la Sté DELEPLANQUE & Cie, 4 bis rue de Wasquehal à Roubaix propose l'enlèvement des vieux papiers sur la base du prix accepté l'an dernier soit 0,015 le Kg.

La commission agréé cette proposition.

Dossier transmis à l'administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

---

Séance du 6 Mars 1969

---

69/27 - Questions diverses -

Les membres de la commission sont mis au courant des crédits alloués au service de l'économat en 1969 par la commission des Finances.

Basés sur les inscriptions du budget primitif de l'année 1968, la plupart se révèlent inférieurs aux dépenses constatées à la fin de l'exercice notamment en ce qui concerne les produits d'entretien et de droguerie (sous chapitre 934/23 - article 605) et l'habillement (sous chapitre 934/26 - article 602).

En ce qui concerne l'habillement, il est précisé que les attributions vestimentaires, prévues par délibérations du Conseil Municipal ou accordées à la suite des événements de Mai-Juin 1968, ne pourront être affectuées jusqu'à la fin de l'année. M. RICHOUX fait connaître qu'il est en possession d'une note des services financiers recommandant de surveiller attentivement l'utilisation des crédits de manière à couvrir la totalité des besoins de l'année et demande au service de l'économat de vérifier point par point les dépenses prévues en vue de fournir aux services financiers un état détaillé justifiant l'octroi d'un complément de crédit.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 15.

Vu :

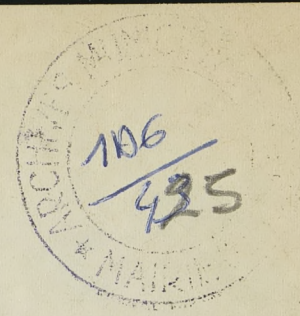
l'Adjoint délégué à  
l'Economat

Le Directeur administratif  
des services de la 1ère Direction

J.M. BRIFFAUT

E. THIBAUT

COMMISSION DE L'ECONOMAT



Vous êtes prié d'assister à la réunion de la commission de l'Economat qui se tiendra le mercredi 18 février à 18 h 30 dans la salle de réunion du cabinet des adjoints.

L'ouverture des plis concernant les consultations reprises ci-dessous aura lieu en mon cabinet le lundi 16 février à 14 h 30.

L'Adjoint délégué à l'Economat

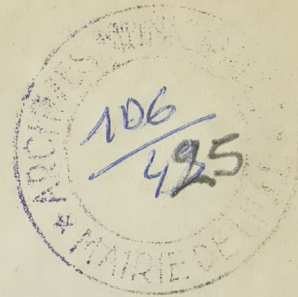
J. Lussiez.

ORDRE DU JOUR

- 70/1 - Procès-verbal de la réunion du 30 septembre 1969.
- 70/2 - Fourniture de brosserie - Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971 - Résultat de la consultation.
- 70/3 - Fourniture de chiffons - Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971 - Résultat de la consultation.
- 70/4 - Fourniture de cristaux de soude et extrait de javel - Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971 - Résultat de la consultation.
- 70/5 - Fourniture de droguerie et produits d'entretien - Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971 - Résultat de la consultation.
- 70/6 - Fourniture de produits chimiques - Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971 - Résultat de la consultation.
- 70/7 - Fourniture de savon mou et liquide - Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971 - Résultat de la consultation.
- 70/8 - Fourniture de wassingues et lavettes - Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971 - Résultat de la consultation.
- 70/9 - Fourniture de machines à écrire - Année 1970 - Résultat de la consultation.
- 70/10 - Fourniture de stencils, carbones, rubans, encre pour duplicateur - Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971 - Résultat de la consultation.
- 70/11 - Fourniture de papier machine, duplicateur, etc... Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971 - Résultat de la consultation.
- 70/12 - Fourniture d'articles de bureau - Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971 - Résultat de la consultation.
- 70/13 - Fourniture d'imprimés - Année 1970 - Marché.
- 70/14 - Fourniture de bonneterie, layettes, articles en nylon - Année 1970 - Marché.
- 70/15 - Fourniture de biscuits, pain, brioches, etc... Année 1970 - Marché.
- 70/16 - Impression du Bulletin municipal - Année 1970 - Marché.
- 70/17 - Contrat d'entretien - Machine à écrire électrique.
- 70/18 - Contrat d'entretien - Machine à écrire électrique et machines à dicter.
- 70/19 - Machine à photocopier - Contrat de location.
- 70/20 - Questions diverses.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

SEANCE DU 18 FEVRIER 1970



La commission de l'économat s'est réunie le 18 février 1970 à 18 heures 30, dans la salle de réunion du cabinet des adjoints, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, adjoint délégué à l'économat.

Etaient présents :

Mme LEMPEREUR	Adjoint au Maire
M. CORDONNIER	Conseiller municipal

Excusés :

M. HEURTEAUX	Conseiller municipal
M. VERSTRAETE	- d° -

Assistait également à la réunion :

M. THIBAUT	Directeur de l'Administration Générale
------------	--

Secrétaire de séance :

M. JESUPRET	Chef du bureau de l'économat
-------------	------------------------------

oOo

Le procès-verbal de la réunion du 30 septembre 1969 est adopté sans observations.

oOo

COMMISSION DE L'ECONOMAT

SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

70/2 - Fourniture de brosse  
ri  
Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971

Quatre maisons ont été consultées :

- Etablissements Guernonprez, 31-41, rue A. Delpière - Marcq-en-Baroeul
- Société Lebon et Fils, 2 rue Courmont - Lille
- M. Guffroy, 105, rue Daubenton - Roubaix
- La Brosserie industrielle du Nord, 94 rue de Wazemmes - Lille

Les établissements Guernonprez nous ont fait connaître qu'ils avaient abandonné la fabrication des brosses.

M. Guffroy et la Brosserie industrielle du Nord se sont abstenus.

Seule, la société Lebon a fait parvenir une proposition pour la totalité des articles figurant au bordereau. Le montant s'élève à 10.264 Frs 47, T.V.A. 23 % incluse.

La commission propose de retenir l'offre de la société Lebon.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

70/3 - Fourniture de chiffons  
Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971

Six maisons ont été consultées :

- Etablissements L. Boursier, 11 rue du Faubourg d'Arras - Lille
- M. A. Combaux, 12 Place du Concert - Lille
- M.M. Dubois, Père et Fils, 64 rue Garibaldi - Lille
- M. Grandin, 48 rue de l'Abbé Lemire - Lambersart
- Société Soprolin-Hemelssoet, rue Winckelnans - Lonne
- Société Minot et Hirsch, 88 rue de Marquillies - Lille

Les établissements Boursier et la société Soprolin-Hemelssoet ont fait parvenir les propositions suivantes, conformes au bordereau :

	<u>Chiffons blancs</u>	<u>Chiffons couleurs</u>
- Etablissements Boursier	3.00	1.60
- Société Soprolin-Hemelssoet	3.20	2.40

Les établissements Minot et Cie présentent un chiffon fabriqué, le kleenex industriel, qui se vend en bobine d'environ 15 kgs. Le prix est très supérieur à celui du chiffon naturel, soit 4,20 F le kg pour le 32 grs m<sup>2</sup> et 5,60 F pour le 64 grs m<sup>2</sup>.

Ces prix sont calculés hors taxe, T.V.A. (23 %) en sus.

La commission propose de retenir l'offre des établissements Boursier, la plus avantageuse pour la Ville.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

70/4 - Fourniture de cristaux de soude et extrait de javel  
Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971

Deux maisons ont été consultées :

- Etablissements Mercier, 105 rue Jean Jaurès - Fâches-Thumesnil
- Etablissements Renier Frères, 36 rue Gosselet - Lille.

Seuls les établissements Renier Frères ont fait parvenir la proposition suivante :

- 4.000 kgs de cristaux de soude à 0,25	1.000,00
- 1.100 cruchons de javel à 0,28	308,00
	<hr/>
Total :	1.308,00

Ces prix sont fixés hors taxes, T.V.A. (23 %) en sus.

La commission propose de retenir l'offre des établissements Renier.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

70/5 - Fourniture de droguerie et produits d'entretien  
Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971

Quatre maisons ont été consultées :

- Etablissements Delevoy, 46 rue Jean Jaurès - Lille
- Droguerie Duflos, 5 Place de Strasbourg - Lille
- M. Locquagnies, 97 rue G. Werniers - Lille
- Droguerie Faidherbe, 1 rue Gombert - Lille

Les établissements Delevoy et la Droguerie Faidherbe ont fait parvenir les propositions suivantes :

- |  |           |
|--|-----------|
| - Etablissements Delevoy                     | 13.367,98 |
| - Droguerie Faidherbe (après rectifications) | 11.768,14 |

Ces prix sont établis hors taxes T.V.A. (23 %) en sus.

Après examen des propositions, la commission propose de scinder les commandes entre les deux concurrents, aux prix les plus avantageux pour la Ville.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale.



COMMISSION DE L'ECONOMAT

SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

70/6 - Fourniture de produits chimiques  
Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971

Quatre maisons ont été consultées :

- Société Lotigie, 29 rue Darbo - Roubaix
- Société Commerciale Lambert-Rivière, 65 rue A. Dhainaut - Loos
- Société Renier Frères, 36 rue Gosselet - Lille
- Société des anciens établissements Cochie, 29 avenue de Boufflers - Lambersart

La société Renier Frères s'étant abstenue, les autres maisons ont fait parvenir les propositions suivantes pour la totalité des articles figurant au bordereau :

Etablissements Lotigie	20.755,47 F
Société Commerciale Lambert-Rivière	20.536,12 F
Société des anciens établissements Cochie	19.964,18 F

Ces prix sont calculés toutes taxes comprises.

La commission propose de retenir l'offre de la Société des anciens établissements Cochie, la plus avantageuse pour la Ville.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

70/7 - Fourniture de savon mou et savon liquide  
Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971

Quatre maisons ont été consultées :

- Etablissements Gadenne Cornaille - Gondcourt
- Société Lempereur Frères, 29 rue Camille Desmoulins - Escaudain
- Société "Le brillant d'or", 3 rue Magenta - Tourcoing
- Etablissements Oléa, 37 rue d'Amsterdam - Tourcoing

Les établissements Oléa de Tourcoing s'étant abstenus, les autres maisons ont fait parvenir les propositions suivantes pour la fourniture de 6.000 kgs de savon mou et de 4.000 litres de savon liquide.

	<u>savon mou</u>	<u>savon liquide</u>	<u>T o t a l</u>
Etablissements Gadenne	0,85	1,42	10.780
Société Lempereur Frères	0,93	1,30	10.780
Société "Le brillant d'or"	0,90	1,10	9.800

Les prix sont calculés hors taxe , T.V.A. (23%) en sus.

La commission propose de retenir, pour le savon mou, l'offre des établissements Gadenne, la plus avantageuse pour la Ville.

En ce qui concerne le savon liquide, la différence de prix étant très sensible, la commission décide de faire procéder, par le laboratoire municipal, à l'analyse des échantillons présentés. Elle laisse à son président le soin de décider compte tenu du résultat des analyses.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

70/8 - Fourniture de wassingues et lavettes -  
Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971

Cinq maisons ont été consultées :

- Anciens Ets Barbieux, 17 rue Voltaire - Wasquehal
- Ets Gouble-Boussemart, 64 rue du Gal Leclerc - Lys-lez-Lannoy
- Ets Irisnos, 24 rue Henri Kolb - Lille
- M. Marchant, 11 rue de Puebla - Lille
- Ets A. Bastien, 56 rue Newton - Roubaix

Deux d'entre elles ont fait parvenir les propositions suivantes :

Ets Gouble-Boussemart	10.668
Sté des Anciens Ets Barbieux	11.830

Ces prix sont calculés hors taxe , T.V.A. (23 %) en sus.

La commission propose de retenir l'offre des Ets Gouble-Boussemart, la plus avantageuse pour la Ville.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

70/9 - Fourniture de machines à écrire - Année 1970

Neuf maisons ont été consultées :

- Société de mécanographie Japy, 83 Bd de la Liberté - Lille
- Etablissements Liétard, 25 rue de l'Hôpital Militaire - Lille
- Société Olivetti, 56 Bd de la Liberté - Lille
- Etablissements Tardieu & Merlen, 48, rue de la Vignette - Lille
- Société Hermès Paillard Nord, 8 rue Jean Sans Peur - Lille
- Machines de bureau Olympia, 34 rue d'Arras - Lille
- Société I.B.M., 141 Bd de la Liberté - Lille
- Société L.P. Flipo & Cie, 15 rue Jean-Sans-Peur - Lille
- Société L.B.S., 20 rue Gombert - Lille,

pour la fourniture éventuelle de 12 Machines à écrire équipées comme suit :

- caractère Elite
- Tabulateur décimal automatique 10 touches
- 45 cm. de ligne d'écriture
- avec et sans retour électrique
- équipement sans stencilex
- avec stencilex (rouleaux et cylindres entraîneurs)
- housse, tapis amortisseur et nécessaire d'entretien.

Sept d'entre elles ont répondu et fait tenir les propositions suivantes :

1° Machines avec retour électrique

a) sans stencilex

Sté Hermès Paillard	Hermès Ambassador	30 %	I.494,70
Sté Flipo	" "	25 %	I.599,00
Sté Japy	Japy S. 386 D.	30 %	I.713,39

b) avec stencilex

Sté Hermès Paillard	Hermès Ambassador	30 %	I.563,58
Sté Flipo	" "	25 %	I.634 --
Sté Japy	Japy S. 386 D.	30 %	I.794,57

2° Machines sans retour électrique

Sté Hermès Paillard	Standard 9	30 %	I.109,83
Sté Olivetti	Linéa 88 (pour 12)	38,44 %	I.326,44
Merlen & Cie	Remington 24	30 %	I.335,84
Sté Hermès	Hermès Ambassador	30 %	I.349,20
Sté Japy	Japy SM 352	30 %	I.360,38
Sté Flipo	Hermès Ambassador	25 %	I.450,19
Sté Olympia	Olympia SG 3S	31,17 %	I.464,62
Sté Japy	Japy S 385 D.	30 %	I.541,19

.../

3° Machines à frappe électrique

Sté Olivetti	Editor 4 (pour 12)	35 %	2.318,55
Cie I.B.M. France	Standard		2.485 --
	Direction		3.428 --

4° Machines avec double ruban

Sté Japy	Japy S 387 D.	30 %	1.610,07
Sté Hermès	Hermès Ambassador	28 %	1.667,10
Sté Flipo	" "	25 %	1.691,25

Machines avec double ruban (retour électrique)

Sté Japy	Japy S 388 D.	30 %	1.782,27
Sté Hermès	Hermès Ambassador	28 %	1.847,97
Sté Flipo	" "	25 %	1.845 --

Après examen des prix proposés par chaque firme et compte tenu des besoins des services, la commission propose l'achat des machines suivantes :

Société Hermès Paillard Nord 9, rue Jean-Sans-Peur - Lille

- 4 machines Hermès Ambassador avec retour électrique équipées de stencilex au prix unitaire de 1.563,58 T.V.A. comprise, remise 30 % déduite.
- 4 machines Hermès Ambassador au prix unitaire de 1.349,20 T.V.A. comprise, remise 30 % déduite.

Société de nécanographie Japy 83, Bd de la Liberté - Lille

- 4 machines Japy SM 352 au prix unitaire de 1.360,38 T.V.A. comprise, remise 30 % déduite.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

70/10 - Fourniture de stencils, carbones, rubans et encre pour duplicateur  
Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971

Cinq maisons ont été consultées :

- Etablissements Guilbert, 4 quai du Sartel - Roubaix
- M. Hellin, 3 rue du Docteur Choquet - Armentières
- Etablissements Liétard, 23 rue de L'Hôpital Militaire - Lille
- Société Remington Rand France, 133, rue du Molinel - Lille
- Société Olivetti, 92 rue Baudin - Levallois-Perret

La Société Olivetti a fait connaître qu'elle n'était pas en mesure de soumissionner cette année.

La Société Remington Rand France s'étant abstenue, les autres maisons ont fait les propositions suivantes :

1er LOT -

M. Hellin	9.314,42
Ets Guilbert (12 articles sur 15)	9.043,99
Ets Liétard	9.027,54

2ème LOT -

M. Hellin	pas de soumission
Ets Guilbert	15.768,60
Ets Liétard	14.046,60

Ces prix sont calculés toutes taxes comprises.

La commission propose de retenir, tant pour le 1er lot que pour le 2ème lot, l'offre des Ets Liétard, la plus avantageuse pour la Ville.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

70/12 - Fourniture d'articles de bureau  
Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971

Six maisons ont été consultées :

- Papeterie Lesieur, 16 Place d'Arms - Valenciennes
- M. Degroote, 61 rue de la Concorde - La Madeleine
- Etablissements Guilbert, 4 quai du Sartel - Roubaix
- M. Hellin, 3 rue du Docteur Choquet - Armentières
- Etablissements Rezette, 89 rue Caumartin - Lille
- Etablissements Gaspard, 7 rue Duchésnois - Saint Saulve

Trois d'entre elles ont fait parvenir les propositions suivantes :

1er lot - 96 articles

M. Hellin	21.108,28	T.T.C.
Papeterie Lesieur	17.482,58	T.T.C.
Etablissements Rezette	12.781,16	T.T.C.

2ème lot - 47 articles

M. Hellin	pas de proposition	
Papeterie Lesieur	12.604,42	T.T.C.
Etablissements Rezette	10.945,86	T.T.C.

La commission propose de retenir l'ensemble de la proposition des Ets Rezette, la plus avantageuse pour la Ville.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

70/II - Fourniture de papier machine, duplicateur, d'imprimerie et d'emballage -  
Période du 1er avril 1970 au 31 mars 1971

Sept maisons ont été consultées :

- Papeterie Lesieur, 16 place d'Armes, - Valenciennes
- M. Degroote, 61 rue de la Concorde - La Madeleine
- M. Hellin, 3 rue du Docteur Choquet - Armentières
- M. Rezette, 89 rue Caumartin - Lille
- M. Guilbert, 4 quai du Sartel - Roubaix
- Ets Gaspard, 7 rue Duchesnois - Saint-Saulve
- Office de transformation papetière, 110 rue de l'Ourcq - Paris - 19ème

Les établissements Guilbert ayant fait connaître qu'ils ne pourraient soumissionner, seuls les établissements Rezette et la papeterie Lesieur ont fait parvenir les propositions suivantes pour la totalité des articles inscrits au bordereau :

Papeterie Lesieur	39.870,45
Etablissements Rezette et Fils	38.358,33

Après examen des soumissions reçues, la commission propose de retenir l'offre des établissements Rezette et fils, la plus avantageuse pour la Ville.

Un marché de gré à gré sera passé avec cette firme.

Rapport transmis au Conseil municipal.



COMMISSION DE L'ECONOMAT

SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

70/13 - Fourniture d'imprimés - Année 1970 - Marché

La commission approuve le rapport à présenter au conseil municipal concernant un marché à commandes à passer avec la S.A. de production Imprimerie O.S.A.P. 209 rue d'Arras à Lille, dont le montant minimum peut être fixé à trente mille francs (30.000 frs) et le maximum à quarante mille francs (40.000 frs) pour la fourniture d'imprimés.

Rapport ~~transmis~~ au Conseil municipal.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

70/14 - Fourniture de bonneterie, layettes, articles en nylon  
Année 1970 - Marché

La commission approuve le rapport à présenter au conseil municipal concernant un marché à commandes à passer avec la S.A.R.L. Lestoquoy et Fils, 24 rue du Molinel à Lille, dont le montant minimum peut être fixé à trente mille francs (30.000 frs) et le maximum à quarante mille francs (40.000 frs) pour fourniture de bonneterie, layettes, articles en nylon.

Rapport transmis au Conseil municipal.

COMMISSION DE L'ECONOMAT  
SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

70/15 - Fourniture de biscuits, pains, brioches, etc...  
Année 1970 - Marché

La commission approuve le rapport à présenter au Conseil municipal concernant un marché à commandes à passer avec la Société l'Indépendante, 112 Bd Montebello à Lille, dont le montant minimum peut être fixé à trente mille francs (30.000 frs) et le maximum à quarante **cinq** mille francs (45.000 frs) pour fourniture de biscuits, pains, brioches, etc

Rapport transmis au Conseil municipal.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

70/I6 - Impression du bulletin municipal - Marché

La commission approuve le rapport à présenter au Conseil municipal concernant un marché de gré à gré à passer avec la société Crouan et Roques, 86 rue de Paris à Lille, pour l'impression, au cours de l'année 1970, de deux numéros du bulletin municipal.

Le montant du marché est fixé à cent vingt mille francs (120.000 frs).

Rapport transmis au Conseil municipal.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

70/17 - Contrat d'entretien - Machine à écrire électrique

La commission approuve le rapport à présenter au Conseil municipal concernant un contrat à passer avec la Société S.A.M.P.O. Olivetti, 9 rue d'Inkermann à Lille pour l'entretien d'une machine à écrire électrique Tekné utilisée par le Secrétariat Général.

Le montant de la prime à verser annuellement s'élève à 153,75 Frs augmentée de la T.V.A. (23 %).

Rapport transmis au Conseil municipal.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

70/18 - Contrat d'entretien - Machine à écrire électrique et machines à dicter.

La commission approuve le rapport à présenter au Conseil municipal concernant un contrat à passer avec la Compagnie I.B.M. France, 141 Bd de la Liberté à Lille, pour une machine à écrire électrique et deux machines à dicter utilisées par l'école régionale d'architecture.

Le montant de la prime à verser annuellement s'élève à 284,82 Frs, augmentée de la T.V.A. (23 %).

Rapport transmis au Conseil municipal

COMMISSION DE L'ECONOMAT

SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

70/19 - Contrat de location - Machines à reproduire de bureau "Xérox 720"

La commission approuve le rapport à présenter au Conseil municipal concernant un contrat de location à passer avec la Société Rank-Xérox, 5 rue Bellini - 92 - Puteaux, pour deux appareils à reproduire de bureau "Xérox 720" à compter du 1er mai 1970.

Rapport transmis au Conseil municipal.

COMMISSION DE L'ECONOMAT  
SEANCE DU 18 FEVRIER 1970

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Hôtel de Ville, le 20 février 1970

Vu : le Président,

J. LUSSIEZ

Le Secrétaire de séance,

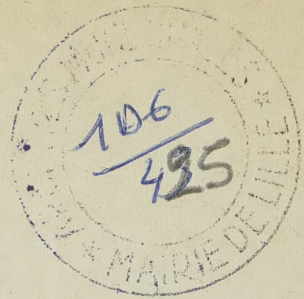
R. JESUPRET

Le Directeur de l'Administration Générale,

E. THIBAUT



POUR INFORMATION



COMMISSION DE L'ECONOMAT

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la commission de l'Economat qui se tiendra le lundi 4 mai à 18 h 30 dans la salle de réunion du cabinet des adjoints.

L'Adjoint délégué à l'Economat

J. Lussiez.

ORDRE DU JOUR

- 70/20 - Procès-verbal de la réunion du 18 février 1970.
- 70/21 - Résultat de l'analyse du savon liquide.
- 70/22 - Achat d'un massicot - Résultat de l'appel d'offres.
- 70/23 - Contrat d'entretien - Machine à écrire électrique et machines à dicter.
- 70/24 - Machine à photocopier - Contrat de location.
- 70/25 - Questions diverses.



COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 4 mai 1970

La commission de l'économat s'est réunie le 4 mai 1970, à 18 heures 30, dans la salle de réunion du cabinet des adjoints, sous la présidence de M. Joseph Lussiez, adjoint délégué à l'économat.

Etait présent :

M. Heurteaux, Conseiller municipal

Excusés :

Mme Lempereur, adjoint au maire,  
M. Cordonnier, conseiller municipal  
M. Verstraete, conseiller municipal

Assistait également à la réunion :

M. Thibaut, directeur de l'Administration générale

Secrétaire de séance :

M. Jésupret, chef de bureau de l'économat

o  
o o

M. Lussiez déplore l'absence motivée de ses collègues. Bien qu'un seul membre de la Commission soit présent, il estime qu'il ne peut que maintenir la réunion en raison de l'urgence qui s'attache à l'examen de questions telles que l'acquisition d'un massicot et le contrat de location de machine à reproduire qui doivent être soumises au prochain Conseil municipal.

Le procès-verbal de la réunion du 18 février 1970 est adopté sans observations.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 4 mai 1970

70/21 - Résultat de l'analyse du savon liquide.

Lors de sa réunion du 18 février 1970, la Commission avait décidé de faire procéder, par le laboratoire municipal, à l'analyse des échantillons de savon liquide présentés. Elle avait laissé à son président le soin de décider compte tenu du résultat des analyses.

Ce résultat est communiqué à la Commission. Pour le savon liquide présenté par les Etablissements Gadenne et Lempereur, les conclusions sont favorables avec une légère préférence pour le savon "Gadenne" qui utilise plus d'huile de lin. Par contre, le "brillant d'or" proposé par une maison de Tourcoing ne peut pas être commercialisé sous la dénomination de "savon liquide". Il s'agit d'un détergent de synthèse.

Compte tenu de ces indications, le choix du Président s'est porté sur les produits des Etablissements Gadenne à Gondécourt - savon mou et savon liquide - qui donnent entière satisfaction.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale pour information.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 4 mai 1970

70/22 - Achat d'un massicot - Résultat de l'appel d'offres

A la suite de la rupture de deux pièces principales non remplaçables, le massicot Rotaprint en service depuis 1957 à l'atelier de l'imprimerie, a été rendu inutilisable et irréparable. En vue de procéder à l'achat d'un autre massicot, il a été fait appel aux différentes maisons spécialisées ci-après qui ont fait parvenir les offres suivantes :

- Société Multitex, 47 avenue Professeur Tixier - 38 - Bourgoin Jallieu  
agence de Lille, Ets Vouters, 37 rue de Fleurus
- Société Jud, 302 rue Dugesclin - 69 - Lyon (3ème)  
agence de Lille, M. Turbelin, 89 rue des Stations
- Société S.O.F.I.C.A.F. 14 Avenue Franklin Roosevelt - 94 - Vincennes  
représentant : M. Polderman, 6 rue G. Dubled, Flers-lez-Lille
- Société Mag - 9 rue principale - 67 - Mittelhausbergen
- Société Bouchery et Mincel - 59 - Wavrin

Société Multitex

1 massicot 82 - semi-automatique	15.288,90	T.T.C.
1 massicot 82 - automatique	22.398,30	"
garantie : 2 ans		

Société Jud

1 massicot 81 cms - 3/4 automatique	16.728,00	T.T.C.
1 massicot 82 cms - challenger automatique	21.340,50	"
lecture des distances de coupe sur indicateur optique		

Société Mag

1 massicot 82 cms H.Y. automatique	26.837,03	T.T.C.
Lecture des distances de coupe sur indicateur optique		

Société Bouchery et Mincel

1 massicot Presto, type D.6 82 cms automatique	19.926,00	T.T.C.
Vernier de lecture de coupe éclairé, avec loupe		

Société S.O.F.I.C.A.P.

Il s'agit de matériel révisé - Garantie : 6 mois

1 massicot 1/2 automatique - Matériel moderne 82 cms	9.225,00	T.T.C.
1 massicot automatique Jud - 82 cms	11.603,00	"
1 massicot automatique Presto - 82 cms	12.300,00	"
1 massicot automatique F.L. série Dauphiné - 82 cms	16.650,00	"

M. Thibaut rend compte de la visite qu'il a effectuée à l'imprimerie du lycée technique Baggio, sur instruction de M. Lussiez et avec l'accord de M. Biencourt, Directeur de cet établissement.

M. Dubois, professeur chargé du matériel d'imprimerie et spécialement, du fonctionnement du massicot, a été informé des besoins de l'Economat. Puis il a examiné la documentation afférente aux différents modèles proposés.

Il a écarté d'emblée les propositions de la Société S.O.F.I.C.A.P. qui présente, entre autres matériels d'occasion, un massicot automatique F.L. série Dauphiné, identique au massicot en fonction au lycée, pour la somme de 16.650 F. T.T.C. M. Dubois connaît bien cet appareil dont il fait d'ailleurs l'éloge. Mais il estime a) qu'il apparaît peu indiqué d'engager une telle dépense pour un matériel d'occasion b) que le modèle, assez compliqué, ne s'impose pas pour une imprimerie comme celle dont dispose l'Economat.

M. Dubois utilise par ailleurs, à l'Ecole des Beaux-Arts, un massicot de marque Presto dont il est très satisfait. Un appareil identique fonctionne également à l'Economat de la Communauté urbaine qui en a fait l'acquisition l'an dernier et qui en a apprécié le fonctionnement souple, la qualité et la précision du travail obtenu, le système de sécurité contre les accidents.

M. Dubois recommande cet appareil qui répond à nos besoins et qui offre l'appréciable avantage, le fournisseur ayant son usine à proximité de Lille (Wavrin), d'être assorti d'un service après-vente garantissant un fonctionnement impeccable et pratiquement ininterrompu.

#### Caractéristiques essentielles du massicot Presto type D.6

- ouverture : 82 centimètres
- hauteur de coupe : 10 centimètres
- nombre de coupes par minute : 35 coupes-minute
- embrayage : électro-magnétique commandé par boutons-presseurs
- sécurité : absolue, les deux mains du massicotier étant occupées par les commandes au moment de la coupe
- poids : 1.450 kilos
- encombrement : 1,89 m x 1,84 m
- prix : 16.200 F H.T. - 19.926 F T.T.C.
- garantie : 3 ans
- délai de livraison : 1 mois à 1 mois 1/2

La Commission propose de retenir l'offre de la Société Bouchery et Mincel à Wavrin (Nord) pour la fourniture d'un massicot Presto type D.6 82 cms pour le prix de 19.926 F., toutes taxes comprises.

Rapport transmis au Conseil municipal.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 4 mai 1970

70/23 - Contrat d'entretien  
Machine à écrire électrique et machines à dicter

La commission approuve le rapport à présenter au conseil municipal pour la mise au point d'un contrat d'entretien à passer avec la Compagnie I.B.M. France, 141 Boulevard de la Liberté à Lille, concernant une machine à écrire électrique et deux machines à dicter utilisées par l'école régionale d'architecture.

Rapport transmis au conseil municipal.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 4 mai 1970

70/24 - Contrat de location  
Machine à reproduire de bureau "Xérox 3600"

La commission approuve le rapport à présenter au Conseil municipal concernant un contrat de location à passer avec la Société Rank-Xérox, 5 rue Bellini - 92 - Puteaux - pour un appareil à reproduire "Xérox 3600" destiné à l'école régionale d'architecture.

Rapport transmis au Conseil municipal.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 4 Mai 1970

70/25 - Questions diverses.

Il est fait part à la commission de nouvelles propositions de contrat d'entretien pour deux machines à calculer électriques Monroë 570, achetées récemment.

A cette occasion, il est demandé à la Commission de prendre position pour ou contre le principe de généralisation du contrat d'entretien pour chaque acquisition de machine électrique à écrire ou à calculer. Actuellement, sur vingt-sept machines à calculer, deux machines seulement sont assorties d'un centre d'entretien. Très approximativement l'extension de tels contrats reviendrait entre 6.000 et 8.000 F. par an.

Après échange de vues, le Président propose de reporter l'examen de cette question à une prochaine séance, le service de l'Economat étant chargé de recueillir des informations complémentaires permettant à la Commission de proposer une solution en toute connaissance de cause.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale pour information.



COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 4 mai 1970

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Hôtel de Ville, le 5 mai 1970

Vu : le Président,

J. LUSSIEZ

Le Secrétaire de séance,

R. JESUPRET

Le Directeur de l'administration générale,

E. THIBAUT.

COMMISSION DE L'ECONOMAT



Vous êtes prié d'assister à la réunion de la commission de l'Economat qui se tiendra le lundi 5 octobre 1970 à 18 h 30 dans la salle de réunion du cabinet des adjoints.

L'ouverture des plis concernant les consultations reprises ci-dessous aura lieu en mon cabinet le vendredi 25 septembre 1970 à 10 h.

L'Adjoint délégué à l'Economat,

J. LUSSIEZ

-----  
ORDRE DU JOUR

- 70/26 - Procès-verbal de la réunion du 4 mai 1970.
- 70/27 - Colis de fin d'année - Fourniture de café.
- 70/28 - Colis de fin d'année - Fourniture de vins.
- 70/29 - Colis de fin d'année - Fourniture de confiture.
- 70/30 - Colis de fin d'année - Fourniture de coquilles.
- 70/31 - Colis de fin d'année - Fourniture de biscuits.
- 70/32 - Colis de fin d'année - Fourniture de bonbons.
- 70/33 - Budget primitif de 1971 - Vote de crédit à la section d'investissement pour l'acquisition de machines à écrire, à calculer et duplicateurs.
- 70/34 - Fourniture de lait pasteurisé - Année 1971.
- 70/35 - Travaux d'impression des fascicules du Conseil municipal - Année 1971.
- 70/36 - Cession de vieux papiers - Année 1971.
- 70/37 - Vente de bouteilles vides.
- 70/38 - Bulletin municipal - Année 1971.
- 70/39 - Machines à écrire et à calculer électriques - Contrats d'entretien.
- 70/40 - Questions diverses.



Commission de l'Economat

---

Séance du 5 octobre 1970

---

La commission de l'économat s'est réunie le 5 octobre 1970, à 18 heures 30, dans la salle de réunion du cabinet des adjoints.

Etaient présents :

M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, président,  
Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire

Excusés :

M. CORDONNIER, conseiller municipal  
M. HEURTEAUX, conseiller municipal  
M. VERSTRAETE, conseiller municipal  
Mlle INGLEBERT, secrétaire général adjoint.

Assistait également à la réunion :

M. THIBAUT, directeur de l'administration générale

Secrétaire de séance :

M. JESUPRET, chef de bureau de l'économat  
assisté de Mlle SANDRAS, rédactrice au service de l'économat.

M. LUSSIEZ souhaite la bienvenue à Mlle SANDRAS, rédactrice, qui assiste pour la première fois aux travaux de la commission.

---

Le procès-verbal de la réunion du 4 mai 1970 est adopté sans observations.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

---

Séance du 5 octobre 1970

---

70/27 - Colis de fin d'année - Fourniture de café.

Cinq maisons ont été consultées pour cette fourniture d'environ 1.200 Kgs de café, mélange Brésil, qualité supérieure, garanti de tout mouillage et enrobage, livré en paquets de 250 grs.

Les cafés Grand Mère, 205 rue Clémenceau à Wattignies et les cafés Vandamme, 2 rue Kléber à La Madeleine, n'ayant pas répondu, les autres ont fait parvenir les offres suivantes :

Cafés Gautier, 29 rue Jeanne d'Arc à Lille

- Café Arabica	kg	12,12	T.T.C.
- Café Tasse bleu	kg	10,07	T.T.C.

Société Méo, 1 rue Lamartine à Lille

- Café mélange Brésil, qualité supérieure	kg	8,05	T.T.C.
---	----	------	--------

Cafés Treffel, 9 rue Delphin Petit à Lille

- Café Nectar jaune	kg	8,88	T.T.C.
---------------------	----	------	--------

Après examen des propositions reçues et des échantillons présentés, la commission propose de retenir l'offre de la Société Méo, la plus avantageuse pour la Ville, au prix de 8,05 Frs le kg, toutes taxes comprises.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale pour décision.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 5 octobre 1970

70/28 - Colis de fin d'année - Fourniture de vins.

Pour cette fourniture comportant la livraison de :

- 3.000 bouteilles de vin rouge Bordeaux supérieur A.C.
- 500 bouteilles de vin blanc Bordeaux supérieur A.C.

les sept maisons suivantes ont été consultées :

- Nord-Vins, 65 rue de la Louvière - Lille
- La Grande Brasserie, 39 Bd de la Moselle - Lille
- Etablissements F. Guilton, 309 rue Léon Gambetta - Lille
- Compagnie Lilloise des vins et alcools, 37 Bd Montabello - Lille
- M. Revereau, 212, rue d'Arras - Lille
- Etablissements Catteau et Delahoutte, 80 rue Castelnau - Linselles
- Centrale des vins fins, Chemin du Fourchon - Seclin.

Tous ces fournisseurs, à l'exception de Nord-Vins, ont répondu et soumis les offres suivantes :

Etablissements Catteau et Delahoutte

		rouge	blanc
Bordeaux vieux A.C.	500 bouteilles	2,88	
	1.000 bouteilles	2,84	
	2.000 bouteilles	2,80	
	3.000 bouteilles	2,75	
Bordeaux blanc vieux A.C.	500 bouteilles		2,44
Château Chollet Bordeaux A.C.	500 bouteilles		2,88

Centrale des vins fins

Bordeaux Valdieu	500 bouteilles	3,29	
	1.000 et		
	2.000 bouteilles	3,12	
Bordeaux rouge	500 bouteilles	2,94	
	1.000 et		
	2.000 bouteilles	2,76	
Bordeaux Rêve de France	500 bouteilles		2,31
	1.000 et		
	2.000 bouteilles		2,14
Roc rouge vieux Bordeaux	500 bouteilles	3,19	
	1.000 et		
	2.000 bouteilles	3,06	
La Garderie Saint Emilion	500 bouteilles	4,76	
	1.000 et		
	2.000 bouteilles	4,65	
Sélection Cruse	500 bouteilles	2,51	
	1.000 et		
	2.000 bouteilles	2,39	
Roc blanc doux	500 bouteilles		2,67
	1.000 et		
	2.000 bouteilles		2,54

Pour le Roc rouge, le Roc blanc et le Cruse Sélection, il est attribué 2 bouteilles gratuites pour 24 bouteilles facturées.

<u>La Grande Brasserie</u>		rouge	blanc
Château de Mouchac A.C. Bordeaux supérieur		3,64	
remise de 0,05 pour plus de 500 bouteilles			
remise de 0,07 pour plus de 1.000 bouteilles			
remise de 0,09 pour plus de 2.000 bouteilles			
remise de 0,15 pour 4.000 bouteilles			
Bordeaux blanc A.C.			2,41
Monbazillac A.C.			2,76
Loupiac			4,23
remise de 0,05 pour 500 bouteilles			
<u>Etablissements F. Guelton</u>			
Bordeaux supérieur	500 bouteilles	3,35	
	1.000 bouteilles	3,30	
	2.000 bouteilles	3,25	
Bordeaux supérieur blanc Côtes de Bordeaux Saint Macaire	500 bouteilles		2,85
<u>Compagnie Lilloise des vins et alcools</u>			
Bordeaux supérieur A.C.	500 bouteilles	2,75	
	1.000 bouteilles	2,70	
	2.000 bouteilles	2,60	
Bordeaux blanc supérieur A.C.	500 bouteilles		2,25
	1.000 bouteilles		2,20
	2.000 bouteilles		2,10
<u>M. Pèvereau</u>			
Château Darzac Bordeaux supérieur		3,17	
Bordeaux blanc supérieur A.C.			2,06
Château Monplaisir grand cru Bergerac			2,40

Après examen des offres reçues et compte tenu de la qualité des échantillons présentés, la commission propose de scinder les commandes de la manière suivante :

Etablissements Catteau et Delahoutre :

500 bouteilles de Bordeaux blanc Château Chollet à 2,88 F la bouteille.

Centrale des vins fins :

3.000 bouteilles Roc rouge vieux Bordeaux à 3,06 F la bouteille.

La ristourne accordée (2 bouteilles gratuites pour 24 facturées, ramène ce prix à 2,82 F la bouteille..

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale pour décision.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

---

Séance du 5 octobre 1970

---

70/29 - Colis de fin d'année - Fourniture de confiture.

Cette consultation vise la fourniture d'environ 7.200 pots carton de 400 grs net, confiture pur sucre, fraise et pomme ou abricot et pomme assortis.

Les deux grossistes consultés ont fait les offres suivantes :

- Société Vitrac, 39 avenue du Peuple Belge à Lille

Fraise et pomme	0,935 F le pot T.T.C.
Abricot et pomme	0,881 F le pot T.T.C.

- Confiturerie "La Lilloise", 9 avenue du Docteur Bouret à Marq-en-Baroeul

Fraise et pomme	0,90 F le pot T.T.C.
Abricot et pomme	0,79 F le pot T.T.C.

Après examen des offres reçues et compte tenu de la qualité des échantillons présentés, la commission propose de confier la totalité de la commande à la confiturerie "La Lilloise", soit 3.600 pots de fraise et pomme à 0,90 F et 3.600 pots abricot et pomme à 0,79 F.

Extrait du procès-verbal soumis à l'Administration municipale pour décision.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 5 octobre 1970

70/30 - Colis de fin d'année - Fourniture de coquilles

Pour cette fourniture d'environ 9.000 kgs de coquilles, d'un poids variant de 200 à 400 grammes, les deux maisons suivantes ont été consultées :

- Chambre syndicale des patrons pâtissiers, 77 rue Nationale à Lille
- Sté L'Indépendante, 112 Bd Montebello à Lille.

Elles ont fait les propositions suivantes :

- |  |                   |
|--|-------------------|
| - Sté l'Indépendante                       | 5,85 le kg T.T.C. |
| - Chambre syndicale des patrons pâtissiers |                   |
| Recette n° 1                               | 5,83 le kg T.T.C. |
| Recette n° 2                               | 5,91 le kg T.T.C. |

Le pourcentage des produits entrant dans la composition des coquilles est le suivant :

<u>Chambre syndicale</u>		<u>Sté l'Indépendante</u>
<u>Recette n° 1</u>	<u>Recette n° 2</u>	
1 kg de farine	1kg de farine	1 kg de farine
6 oeufs	6 oeufs	6 oeufs
120 grs de sucre	120 grs de sucre	115 grs de sucre
80 grs de matières G.	-	60 grs de matières G.
20 grs de beurre	100 grs de beurre	40 grs de beurre
300 grs de raisins	300 grs de raisins	300 grs de raisins
500 grs de lait	500 grs de lait	65 grs de lait entier
20 grs de sel	20 grs de sel	?
50 grs de levure	50 grs de levure	?

Il est rappelé à la commission que la confection des coquilles a été confiée en 1967 à la Chambre syndicale des Pâtissiers qui avait consenti un prix inférieur (5,98 le kg) à celui proposé par la Sté l'Indépendante (6,60 le kg). En 1968 et 1969, c'est à nouveau la Sté l'Indépendante qui a été chargée de la fourniture des coquilles, ayant proposé le prix le plus intéressant : 5,85 contre 5,98 le kg.

La prestation de la Chambre syndicale avait soulevé de sévères critiques et la commission persiste à penser qu'il sera toujours difficile aux patrons pâtissiers de garantir dans les mêmes conditions que l'Indépendante une unité de fabrication, de poids, de fraîcheur, de goût indispensable pour ce genre d'opération.

Dans ces conditions, la commission propose de retenir à nouveau l'offre de la Sté l'Indépendante soit 5,85 F le kg pour la totalité de la fourniture de coquilles.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale pour décision.



COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 5 octobre 1970

70/31 - Colis de fin d'année - Fourniture de biscuits.

Pour cette fourniture qui comprend environ :

4.000 boîtes de biscuits assortis  
250 sachets de madeleines  
1.300 brioches hollandaises

les maisons suivantes ont été consultées :

- Biscuiterie Lilloise, 40 rue J.J. Rousseau à Lille
- Société l'Indépendante, 110/112 Bd Montebello à Lille
- Chambre syndicale des patrons pâtissiers, 77 rue Nationale à Lille
- Boulangerie-Biscuiterie Paul, 6 place de Strasbourg à Lille.

La Boulangerie-Biscuiterie Paul, 6 place de Strasbourg à Lille n'a pas répondu à la consultation. Les autres maisons ont fait parvenir les offres suivantes :

Chambre syndicale des patrons pâtissiers

Boîte biscuits assortis grand luxe 400 grs 3,65 T.T.C.

Biscuiterie Lilloise

Boîte biscuits assortis mélange Venise 400 grs 2,25 T.T.C.  
Madeleines super en sachet de 12 1,30 T.T.C.

Société l'Indépendante

Boîte assortiment 650 grs 4,00 T.T.C.  
Grande boîte fantaisie 1 kg 6,70 T.T.C.  
Sachet de 10 madeleines 0,95 T.T.C.  
Brioche hollandaise 500 grs 3,15 T.T.C.  
Boîte biscuits assortis 500 grs 2,20 T.T.C.

Après examen des offres reçues et des échantillons présentés, la commission propose de répartir les commandes de la manière suivante :

Société l'Indépendante :

260 sachets de 10 madeleines à 0,95 F le sachet  
1.300 brioches hollandaises à 3,15 F la brioche  
3.200 boîtes biscuits assortis 500 grs à 2,20 F la boîte

Biscuiterie Lilloise :

800 boîtes biscuits mélange Venise 400 grs à 2,25 F la boîte.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale pour décision.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 5 octobre 1970

70/32 - Colis de fin d'année - Fourniture de bonbons.

Pour cette fourniture qui comprend 12.000 sachets de 100 grs de bonbons assortis, nous avons consulté les maisons suivantes :

- Confiserie Donat-Dupond, 22 rue de Trévisé - Lille
- Confiserie Le Géant Gourmet, Bd Emile Zola - Croix
- Etablissements Brassart, 55 rue des Arts - Lille
- Tutrice Blacky, 31 rue Halévy - Lille
- Confiserie Marly, rue de Lille - Marquette
- La Pie qui chante, rue Clémenceau - Wattignies
- Chocolaterie-Confiserie St Jacques, avenue de la Marne - Tourcoing

Seules ont répondu :

La confiserie Saint-Jacques, 59 avenue de la Marne à Tourcoing  
Les Etablissements "La Pie qui chante", rue Clémenceau à Wattignies.

Résultats de la consultation

Etablissements "La Pie qui chante"	0,496 T.T.C.
Confiserie Saint-Jacques	0,50 T.T.C.

Après examen des échantillons présentés, la commission propose de confier la totalité de la commande aux Etablissements "La Pie qui chante" au prix de 0,496F le sachet.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale pour décision.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 5 octobre 1970

70/33 - Budget primitif de 1971 - Vote du crédit à la section d'investissement pour l'acquisition de machines à écrire, à calculer et duplicateurs.

La commission approuve le rapport à soumettre au conseil municipal. Le montant du crédit s'élève à 35.000 Frs.

Rapport au Conseil municipal après avis de la commission des finances.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 5 octobre 1970

70/34 - Fourniture de lait pasteurisé - Année 1971.

En vue d'assurer, pendant l'année 1971, l'approvisionnement journalier en lait, beurre et produits laitiers, des crèches, de la pouponnière et des écoles de plein air, les maisons ci-après, spécialisées dans ce négoce et susceptibles de satisfaire à nos besoins, ont été consultées :

- Société des Etablissements Reneau à Quincy les Douai
- Société Solainor, 15 rue Gambetta - Thumesnil
- Société Dunkerquoise de distribution des produits laitiers, route de Wormhoudt à Steenvoorde
- Union laitière normande coopérative Elle et Vire, (Fromançais) rue du Bois d'Annappes à Lille
- Laiterie des Quatre-Cantons - Le Quesnoy.

Les établissements Solainor et Fromançais ont seuls répondu.

Résultats de la consultation

	<u>Solainor</u>	<u>Fromançais</u>
Lait pasteurisé	0,87	0,954
34 grs de	T.T.C.	T.T.C.
matières grasses		
Lait stérilisé écrémé	0,631	0,815
	T.T.C.	T.T.C.

Prévisions annuelles

26.000 litres lait pasteurisé, conditionné en bouteilles  
7.000 litres lait pasteurisé, conditionné en bidons  
5.200 litres lait écrémé stérilisé, conditionné en bouteilles

Après examen des propositions reçues, la commission propose de confier la totalité des livraisons à la Société Solainor.

Un marché à commandes de vingt huit mille francs minimum (28.000 F) et quarante mille francs maximum (40.000 F) sera passé avec cette firme.

Rapport transmis au Conseil municipal.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 5 octobre 1970

70/35 - Travaux d'impression des fascicules du Conseil municipal - Année 1971.

En vue de l'exécution des travaux d'impression des fascicules du Conseil municipal, nous avons consulté les imprimerie lilloises ci-après :

- Douriez-Bataille, 5 rue Jacquenars-Giélée
- Morel et Corduant, 11 rue des Bouchers
- O.S.A.P., 209 rue d'Arras
- Sautai, 46 rue Gauthier de Châtillon

Les Etablissements Douriez-Bataille n'ont pas répondu.

Résultats de la consultation

Fascicules du Conseil municipal, prévision : 1.000 pages environ.

	<u>Prix de la page imprimée, T.T.C.</u>	<u>Prix de la page blanche</u>	<u>Montant total de la soumission T.T.C.</u>
Morel et Corduant	53,35	10,50	53.350
O.S.A.P.	74,02	10,45	74.021
Sautai	56,60	10,50	56.600

Après examen des propositions reçues, la commission propose de retenir l'offre de l'Imprimerie Morel et Corduant, la plus avantageuse pour la Ville.

Un marché de gré à gré d'une valeur de 55.000 Frs devra être passé avec cette firme.

Rapport transmis au Conseil municipal.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

---

Séance du 5 octobre 1970

---

70/36 - Cession de vieux papiers - Année 1971.

En vue de faire procéder pendant l'année 1971 à l'enlèvement des vieux papiers provenant des différents services municipaux, nous avons consulté les raisons suivantes :

- Etablissements Hantson, 22 rue Alsace Lorraine - Saint-André
- Etablissements Deleplanque, 4 bis rue de Wasquehal, Impasse du Couvent - Roubaix
- Etablissements Delmote, 18 rue Frény-Lille

Seule la maison Deleplanque a fait parvenir une proposition en offrant la somme de 0,015 le kg pour les papiers de toutes natures.

La commission agréé cette proposition.

Rapport transmis au Conseil municipal.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 5 octobre 1970

70/37 - Vente de bouteilles vides.

Trois maisons ont été consultées pour la vente d'environ 2.300 bouteilles type champenoise et 750 bouteilles diverses : (bordelaises, cognaçaises).

Elles font parvenir les propositions suivantes :

M. Comeyne, 13 rue de Maubeuge - Lille

0,14 l'unité(Champenoises, bordelaises, cognaçaises).

Etablissements Michel et Jean, 23 rue Desaix - Lille

0,16 l'unité(Champenoises, bordelaises, cognaçaises)

Nord-Bouteilles, 62 rue de l'Alcazar - Lille

Champenoises	0,17
Bordelaises	0,14
Bourgogne	0,11
Cognaçaises	0,14
Oudinot, forme spéciale :	prix à débattre

Après examen des propositions reçues, la commission propose de retenir l'offre des Etablissements Michel et Jean, au prix de 0,16 F l'unité, quel que soit le genre de bouteille.

Rapport transmis au Conseil municipal.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 5 octobre 1970

70/38 - Bulletin municipal - Année 1971.

En vue de la parution de deux numéros du Bulletin municipal, pendant l'année 1971, il a été fait appel aux maisons ci-dessous désignées :

- Imprimerie O.S.A.P., 209 rue d'Arras - Lille
- Imprimerie Crouan et Roques, 86 rue de Paris - Lille
- Imprimerie Morel et Corduant, 11 rue des Bouchers - Lille
- Imprimerie Douriez-Bataille, 5 rue Jacquemars Gielée - Lille

Deux d'entre elles ont fait parvenir les propositions suivantes :

- Imprimerie O.S.A.P.

80.000 exemplaires, 24 pages + couverture	46.668 H.T.
80.000 exemplaires, 40 pages + couverture	57.272 H.T.

- Imprimerie Crouan et Roques

80.000 exemplaires, 24 pages + couverture	
23.984 + 7.877	31.861 H.T.
80.000 exemplaires, 40 pages + couverture	
31.978 + 7.994 + 7.877	47.849 H.T.

Il n'est pas tenu compte du prix des clichés.

D'autre part, en accord avec la Société Norsogepress, l'Imprimerie O.S.A.P. propose un rabais de 10.000 F H.T. pour 8 pages intérieures + 3 pages de couverture en publicité.

Après échange de vues et examen des propositions reçues, la commission propose de retenir l'offre de l'imprimerie Crouan et Roques, la plus avantageuse pour la Ville.

Un marché de gré à gré dont le montant peut être évalué à cent vingt mille francs (120.000 F) devra être passé avec cette firme.

Rapport transmis au Conseil municipal.



COMMISSION DE L'ECONOMAT

---

Séance du 5 octobre 1970

---

70/39 - Machines à écrire et à calculer électriques - Contrats d'entretien.

Il est proposé à la commission de généraliser le principe selon lequel chaque machine électrique à écrire ou à calculer serait pourvue d'un contrat d'entretien à l'expiration du délai de garantie.

Un tableau, établi par le service de l'Economat, fait ressortir pour le matériel actuellement en fonction (7 machines à écrire et 27 machines à calculer) : la date et le prix d'achat, le montant total des dépenses d'entretien, la moyenne des dépenses annuelles ainsi que la prévision annuelle approximative des contrats d'entretien. Les contrats interviendraient uniquement pour les machines dont l'acquisition serait postérieure à 1968, afin de limiter le montant de la dépense, d'autant plus élevé que le matériel à garantir est usagé.

La commission ayant donné un avis favorable à la proposition, neuf machines acquises en 1968 et 1969 feraient ainsi l'objet de contrats dont le montant total atteindrait 4.850 F environ, somme qui devrait être inscrite au budget primitif de 1971 si la proposition était agréée par l'Administration municipale.

Rapport transmis à l'Administration municipale.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

Séance du 5 octobre 1970

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Hôtel de Ville, le 6 octobre 1970

Vu : le Président,

J. LUSSIEZ

Le secrétaire de séance,

R. JESUPRET.

Le Directeur de l'Administration Générale,

E. THIBAUT



COMMISSION DE L'ECONOMAT

---

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la commission de l'économat qui se tiendra le vendredi 29 janvier à 18 h. 30 dans la salle de réunion du cabinet des adjoints.

L'importance des questions inscrites à l'ordre du jour nécessite la présence indispensable de tous les membres de la Commission.

L'Adjoint délégué à l'Economat,

J. LUSSIEZ

---

ORDRE DU JOUR

---

- 71/1 - Procès-verbal de la réunion du 5 octobre 1970.
- 71/2 - Fourniture d'extrait de javel au magasin de l'Economat - Conditionnement.
- 71/3 - Fourniture de blouses et tabliers - Année 1971 - Résultat de la consultation.
- 71/4 - Fourniture de vêtements de protection en méryl - Année 1971 - Résultat de la consultation.
- 71/5 - Fourniture d'imperméables - Année 1971 - Résultat de la consultation.
- 71/6 - Fourniture de vêtements de travail - Année 1971 - Résultat de la consultation.
- 71/7 - Fourniture de costumes et uniformes aux agents municipaux - Année 1971 - Marché.
- 71/8 - Fourniture de chaussures et brodequins - Année 1971 - Marché.
- 71/9 - Fourniture de vestes de cuir - Année 1971 - Marché.
- 71/10 - Contrat d'entretien - Machine électronique.
- 71/11 - Contrat d'entretien - Machine comptable.
- 71/12 - Contrat d'entretien - Machine à calculer.
- 71/13 - Contrat d'entretien - Machine à écrire I.B.M.
- 71/14 - Questions diverses.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

-----

Séance du 29 janvier 1971



La commission de l'économat s'est réunie le 29 janvier 1971, à 18 heures 30, dans la salle de réunion du cabinet des adjoints.

Etaient présents :

M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, président  
Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire  
M. CORDONNIER, conseiller municipal  
M. VERSTRAETE, conseiller municipal

Excusé :

M. HEURTEAUX, conseiller municipal.

Assistaient également à la réunion :

Mlle INGLEBERT, secrétaire général adjoint  
M. THIBAUT, directeur de l'administration générale.

Secrétaire de séance :

M. JESUPRET, chef de bureau de l'économat  
assisté de Mlle SANDRAS, rédactrice au service de l'économat.

-----

Le procès-verbal de la réunion du 5 octobre 1970 est adopté sans observations.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

-----

Séance du 29 janvier 1971

---

71/2 - Fourniture d'extrait de javel au magasin du bureau des écoles.

Il est donné lecture d'un rapport établi par le service de l'économat, faisant suite à une lettre de Mme le Secrétaire Général adjoint de la mairie, relative aux difficultés rencontrées par les magasiniers du bureau des écoles pour le transvasement de l'extrait de javel livré en bonbonnes.

Cette opération, assez dangereuse et insalubre, a lieu tous les mois pendant un jour ou deux dans des jerricans de 2, 5, 10 et 20 litres, munis d'un bec verseur et fournis il y a quelques années par le service de l'économat.

L'achat, souhaité par lesdits magasiniers, d'extrait de javel conditionné en cruchons en plastique de 250 cc, serait d'un maniement beaucoup plus facile mais occasionnerait une dépense supplémentaire annuelle d'environ 4.000 F.

Après échange de vues, la commission confie le soin à son président d'apporter une solution satisfaisante au problème.

Dossier en retour au service.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

Séance du 29 janvier 1971

---

71/2 bis - Personnel municipal. Attributions vestimentaires. Insuffisance de crédit.

Avant d'aborder l'examen des questions figurant à l'ordre du jour, relatif à l'habillement du personnel, M. LUSSIEZ, président de la commission, tient à faire la déclaration suivante :

Compte tenu des résultats obtenus pour les différentes consultations que la commission va examiner ce jour, des nouveaux achats de fournitures d'habillement prévus par la délibération n° 70/2009 du 12 juin 1970 et de l'augmentation générale des prix, le montant des dépenses prévisibles peut être évalué à 330.000 francs environ.

Lors de l'établissement des propositions budgétaires établies en septembre 1970, le service de l'économat avait demandé l'inscription d'un crédit de 300.000 Frs. Or le crédit accordé au budget primitif de 1971 s'élève à 251.400 Frs, ce qui porte à 80.000 Frs environ l'insuffisance de crédit.

La commission de l'économat ne peut faire face aux nouvelles charges qui lui sont imposées par la délibération du 12 juin sus-visée que si des crédits suffisants sont mis à sa disposition.

Après avis des membres de la commission, le président propose que soit sollicité de la commission des finances un crédit complémentaire de 80.000 Frs.

Extrait transmis à la Direction des finances pour suite à donner en ce qui la concerne.

Extrait transmis à l'Administration municipale pour information.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

-----

Séance du 29 janvier 1971

71/3 - Fourniture de blouses et tabliers - Année 1971 - Achat sur simples factures.

Quatre maisons ont été consultées :

- Etablissements DEBERT, 50 rue Gustave Delory - LILLE
- Etablissements DORCHIES, 108 rue d'Esquermes - LILLE
- Etablissements LEROY, 76 rue de Paris - LILLE
- Etablissements LESTOQUOY, 24 rue du Molinel - LILLE

Seuls les Etablissements LESTOQUOY ont fait les propositions suivantes :

	<u>Prix T.T.C.</u>
760 blouses nylon, forme longue, coloris bleu ou	16,98
760 blouses nylon, forme 3/4, coloris bleu	16,36
40 blouses coton, forme longue, coloris blanc	
référence Albacete supérieur	20,30
" Verone	17,84
ou 40 blouses coton, forme 3/4, coloris blanc	
référence Albacete supérieur	19,07
" Verone	16,86
60 tabliers à bavette blancs	
cretonne lourde	12,92
Albacete	14,15
nylon	12,18

Après examen des échantillons-modèles présentés, la commission propose de retenir l'offre des Ets LESTOQUOY dans les qualités suivantes :

- 760 blouses nylon
- 40 blouses coton référence Verone
- 60 tabliers à bavette blancs en nylon.

Extrait transmis à l'Administration municipale pour décision.

COMMISSION DE L'ECONOMAT  
-:-:-:-:-  
Séance du 29 janvier 1971

71/4 - Fourniture de vêtements de protection en méryl - Année 1971 - Achat sur simples factures.

Trois maisons ont été consultées pour cette fourniture d'environ 170 vêtements:

- Etablissements FELDMANN, 53 rue du Molinel - LILLE
- AU TAILLEUR DE ROUBAIX, 10 rue Nicolas Leblanc - LILLE
- Etablissements MARTINE & Cie, 15 rue de Roubaix - LILLE

Elles ont fait parvenir les offres suivantes :

	<u>FELDMANN</u>	<u>AU TAILLEUR DE ROUBAIX</u>	<u>MARTINE</u>
- Vestes	21,13	A capuche 30,35 sans capuche 23,12	20,70
- Pantalon	17,46	A braguette 23,49 sans braguette 18,51	15,19

Après examen des modèles-échantillons présentés, la commission propose de retenir l'offre des Etablissements MARTINE & Cie, la plus avantageuse pour la Ville.

Extrait transmis à l'Administration municipale pour décision.



COMMISSION DE L'ECONOMAT

-----

Séance du 29 janvier 1971

---

71/5 - Fourniture d'imperméables - Année 1971 - Achat sur simples factures.

Cinq maisons ont été consultées :

- Etablissements UGECO, 12 rue Saint-Sauveur - LILLE
- AU TAILLEUR DE ROUBAIX, 10 rue Nicolas Leblanc - LILLE
- Etablissements THIERY SIGRAND, 16 rue Neuve - LILLE
- Etablissements DELANNOY, 299 rue Léon Gambetta - LILLE
- Etablissements NORD IMPER, 7 rue de la Vieille Comédie - LILLE.

Trois maisons ont répondu : Etablissements UGECO, AU TAILLEUR DE ROUBAIX, et THIERY SIGRAND et nous ont fait les propositions suivantes :

<u>40 imperméables ciré noir, col drap noir</u>	<u>Tailleur</u>	<u>Ugéco</u>	<u>Thiery et</u>
destinés aux brigadiers et gardes des	<u>de Roubaix</u>		<u>Sigrand</u>
espaces verts, inspecteur et surveillants			
<u>de stationnement</u>	101,40	104,55	149,00
<u>20 imperméables genre gabardine, tissu</u>	qual.400		
bleu marine, destinés aux chauffeurs-	301,35	313,65	199,00
touristes	qual.450		
	313,65		
<u>70 imperméables en tergal noir</u>			
destinés aux inspecteurs de salubrité,	176,62	192,70	199,00
aux agents d'enquêtes, aux garçons de	235,38	137,76	
bureau, aux expéditionnaires-vague-			
meîtres			

Après examen des modèles-échantillons présentés et compte tenu de la qualité, la commission propose de retenir l'offre des Etablissements UGECO de la manière suivante :

- 40 imperméables ciré noir à 104,55
- 90 imperméables en tergal noir à 192,70.

Extrait transmis à l'Administration municipale pour décision.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

-----

Séance du 29 janvier 1971

---

71/6 - Fourniture de vêtements de travail - Année 1971 - Achat sur simples factures.

Sept maisons ont été consultées :

- Etablissements ARRECKX, 14 rue des Jardins - LILLE
- Etablissements BEAUDEUX-LEBBE, 2 rue Hurtzœl - ARMENTIERES
- Etablissements ROQUETTE, 4 rue Parmentier - LILLE
- Société DUPONT Etienne, 37 rue A. Parsy - ANNOEUILLIN
- Société MULLIEZ Frères, 171 rue Pellart - ROUBAIX
- Société CENTRACO, 40 à 46 rue de Marquillies - LILLE
- Etablissements GORRISSEN, 325 rue Léon Gambetta - LILLE

La Société MULLIEZ nous a fait connaître qu'elle ne soumissionnait pas.  
Les autres maisons ont fait parvenir les offres suivantes :

- 600 vêtements de travail (bleus 2 pièces)

<u>ARRECKX</u>	<u>BEAUDEUX</u>	<u>DUPONT</u>	<u>CENTRACO</u>	<u>GORRISSEN</u>	<u>ROQUETTE</u>
32,53	24,41	28,29	30,81	41,70	33,21

- 200 cottes à bretelles

20,17	17,34	17,22	20,71	26,87	23,37
-------	-------	-------	-------	-------	-------

- 150 vestes

16,60	12,54	14,14	15,53	20,85	16,60
-------	-------	-------	-------	-------	-------

- 50 pare-poussière

20,60	21,77	19,68	25,83	26,44	25,34
					en nylon
					20,29
					en coton

Après examen des modèles-échantillons présentés et compte tenu de la qualité et du fini des vêtements, la commission propose de retenir les offres suivantes :

- 600 vêtements de travail (bleus 2 pièces) Ets ROQUETTE à 33,21 F
- 200 cottes à bretelles - Ets CENTRACO à 20,71 F
- 150 vestes - Ets ROQUETTE à 16,60 F
- 50 pare-poussière - Ets ARRECKX à 20,60 F.

Extrait transmis à l'Administration municipale pour décision

COMMISSION DE L'ECONOMAT

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

Séance du 29 janvier 1971

71/8 - Fourniture de chaussures et brodequins - Année 1971 - Achat sur simples factures.

Quatre maisons ont été consultées :

- Etablissements Roger DESPRETS - LAVENTIE - 62
- Etablissements DESMAZIERES-DRINO, 36 rue des Arts - LILLE
- Etablissements TEFTRI, 25 rue des Tanneurs - LILLE
- NORD-CHAUSSURES, 2 rue des Buisses - LILLE

Les Etablissements Roger DESPRETS n'ont pas répondu. Les autres maisons ont fait parvenir les offres suivantes :

- Brodequins, semelle cuir, prévu 220 p.

<u>DESMAZIERES</u>	<u>NORD CHAUSSURES</u>	<u>TEFTRI</u>
-	-	43,05

- Brodequins, semelle caoutchouc ou RANGERS - prévu 150 p.

Réf. 270I	34,32	-	Réf. 2000	62,73
			Réf. Super Ranger	114,39
			Réf. Palla Rangers	31,49
			toile	41,20
			Réf. L'ABEUR GRAISSE	41,20
			Réf. L'ABEUR NOIR	41,20

- Souliers box noir - prévu 180 p.

Réf. 6495	31,86	35,61	Réf. Roma	45,26
Réf. 649I	27,68		Réf. Jupiter	33,82
Réf. 64I5	33,09			42,05
Réf. 6404	33,09			

- Bottines ERBY "Military" - prévu 35 p.

Réf. 2702	28,78	-		43,05
-----------	-------	---	--	-------

- Souliers pour femmes de service - prévu 340 p.

Réf. 3600	10,64	35/40	7,13	9,22
Réf. 3606	9,22	41/45	8,00	

- I/2 bottes caoutchouc - prévu 150 p.

Réf. 3404	13,16	13,90		22,75
-----------	-------	-------	--	-------

.../

Après examen des modèles-échantillons présentés, la commission propose de retenir les offres suivantes :

- 220 paires brodequins semelle cuir :  
Ets TEFTRI au prix de 43,05 F
- 150 paires brodequins semelle caoutchouc - réf. Labeur noir  
Ets TEFTRI au prix de 41,20 F
- 180 paires souliers box noir - référence 6404  
Ets DESMAZIERES-DRINO au prix de 33,09 F
- 35 paires bottines DERBY "Military"  
Ets TEFTRI au prix de 43,05 F
- 340 paires souliers pour femmes de service - semelle antidérapante  
Ets TEFTRI au prix de 9,22 F
- 150 paires 1/2 bottes caoutchouc toilé  
Ets TEFTRY au prix de 22,75 F

Extrait transmis à l'Administration municipale pour décision.



COMMISSION DE L'ECONOMAT

-----  
Séance du 29 janvier 1971  
-----

71/9 - Fourniture de vestes de cuir - Année 1971 - Marché à commandes

Trois maisons ont été consultées :

- Etablissements INUSA, 22 rue du Grand Chemin - ROUBAIX
- AU TAILLEUR DE ROUBAIX, 10 rue Nicolas Leblanc - LILLE
- Etablissements UGECO, 12 rue Saint-Sauveur - LILLE

Elles ont fait parvenir les offres suivantes :

- 602 vestes, forme croisée, en cuir noir, pur chrome

<u>INUSA</u>		<u>TAILLEUR DE ROUBAIX</u>		<u>U.G.E.C.O.</u>
N° 1 290,28		Réf. 200 211,99	N° 5	230,01
		Réf. 507 246,98	N° 4	
N° 2 248,46		Réf. 328 263,22	N° 3	

- 18 gilets de cuir, même qualité

I22,02	Réf. 285 I35,34	N° 1	I84,50
	Réf. 100 I58,67		
	Réf. 332 I80,19	N° 2	
	+ 15 % pour tailles 58/60		
	+ 25 % pour tailles 62/64		

Après examen des modèles-échantillons présentés et des prix consentis, compte tenu du désir exprimé par les ingénieurs-directeurs de service, la commission propose de retenir les offres suivantes :

- 412 vestes de cuir destinées aux agents des services techniques :  
AU TAILLEUR DE ROUBAIX, réf. 200 au prix unitaire de 211,99 F
- 190 vestes de cuir destinées aux agents des services d'architecture :  
Ets INUSA - modèle n° 2 au prix unitaire de 248,46 F
- 18 gilets de cuir  
Ets INUSA - au prix de I22,02 F

Un marché à commandes devra être passé avec chacune des firmes suivantes :  
AU TAILLEUR DE ROUBAIX et les Ets INUSA.

Rapports au Conseil municipal.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

-----

Séance du 29 janvier 1971

---

71/10 - Machine électronique de la Direction des Finances - Contrat d'entretien.

La commission approuve le rapport à présenter au Conseil municipal concernant un contrat à passer avec la Société Olympia France, 34 rue d'Arras à Lille, pour l'entretien de la machine comptable électronique Olympia utilisée à la Direction des Finances (2ème bureau).

Le montant de la prime à verser annuellement s'élève à 380 Frs augmentée de la T.V.A. (23 %).

Rapport au Conseil municipal.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

-----

Séance du 29 janvier 1971

---

71/II - Machine comptable de la Direction des Finances - Contrat d'entretien

La commission approuve le rapport à présenter au Conseil municipal concernant un contrat à passer avec la Société Litton Business System France 20-22 rue Gombert à Lille, pour l'entretien de la machine comptable Monroe Epic 3000 utilisée à la Direction des finances (2ème bureau).

Le montant de la prime à verser annuellement s'élève à 1.020 Frs augmentée de la T.V.A. (23 %).

Rapport au Conseil municipal.





COMMISSION DE L'ECONOMAT

-----

Séance du 29 janvier 1971

---

71/13 - Machine à écrire électrique de l'école régionale d'architecture -  
Contrat d'entretien

La commission approuve le rapport à présenter au Conseil municipal pour la mise au point d'un contrat d'entretien à passer avec la Compagnie I.B.M. France, 141 Boulevard de la Liberté à Lille, concernant une machine à écrire utilisée par l'école régionale d'architecture.

Rapport au Conseil municipal.

COMMISSION DE L'ECONOMAT

-----

Séance du 29 janvier 1971

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.

Hôtel de Ville, le 2 février 1971

Vu : Le Président,

J. LUSSIEZ

Le Secrétaire de séance,

R. JESUPRET.

Le Directeur de l'Administration Générale,

E. THIBAUT

*Archives*